

L'attitude de l'opposition dans le débat sur la défense le laisse prévoir

ELECTIONS GENERALES ?

OTTAWA (PC) — Si la Chambre des communes a ajourné ses travaux hier soir de façon normale, il n'en reste pas moins que si l'on en croit la rumeur, on peut d'ores et déjà envisager la possibilité de la dissolution du Parlement et la convocation d'élections générales.

Durant la séance du soir, le leader du parti néo-démocratique, M. T. C. Douglas a déclaré qu'on devrait tenir des élections afin de connaître les vues du corps électoral sur la question. Il a noté que tous les partis s'étaient gardés de se prononcer sur la question des armes nucléaires lors des dernières élections. Maintenant les libéraux favorisent l'acquisition d'armes nucléaires cependant que les conservateurs sont engagés dans des négociations en vue d'arriver au même objectif.



M. T. C. Douglas, réclame des élections générales.

baker a refusé de se prononcer sur la dissolution possible du Parlement en dépit des questions répétées des journalistes à ce sujet. La tension montait chez les députés après que deux décisions de M. Marcel Lambert, président de la Chambre, eurent été repoussées et qu'un débat eût été entamé par M. Pearson, chef de l'opposition, au sujet de la déclaration faite mercredi soir par le département d'Etat. On sait que cette déclaration contredisait celles faites la semaine dernière par le gouvernement canadien sur les négociations entre Ottawa et Washington concernant la défense.

M. Robert Thompson, chef du Crédit social, a affirmé qu'il pensait qu'il était "possible que la Chambre soit dissoute ce soir," mais on n'en verra pas nécessairement là.

Le premier ministre
Lorsqu'un journaliste lui a demandé à brûle-pourpoint si la dissolution du Parlement serait prononcée en vue d'élections, M. Diefenbaker a répondu: "Eh bien, maintenant, quelle grande question à poser."

Il a par la suite déclaré aux journalistes qu'il se rendait pour prendre le repas du soir chez lui et qu'il ne dirait rien sur la dissolution des Communes. Des journalistes l'ont suivi pour voir s'il ferait un crocheteur pour se rendre chez le gouverneur général, M. Vanier.

La Chambre a siégé hier dans une atmosphère de crise par suite des dénonciations faites par les quatre chefs de partis de l'intervention américaine dans la question controversée de l'acquisition d'armes nucléaires par le Canada.

M. Thompson avait auparavant déclaré aux journalistes qu'un intermédiaire lui avait affirmé que M. Diefenbaker demanderait au gouverneur général de prononcer la dissolution de l'Assemblée si la décision du président, M. Lambert, contre le débat sur la défense, n'était pas maintenue.

M. Diefenbaker a nié qu'il y ait eu un échange de message entre lui et le chef du Crédit social aux Communes. Il a également déclaré aux journalistes que le vote sur la décision du président n'impli-



M. Lester B. Pearson semble satisfait du résultat.

quait pas la confiance au gouvernement.

La réunion

Le premier ministre s'est entretenu pendant 40 minutes avec quatre de ses ministres, dont M. Howard Green, ministre des Affaires extérieures, et M. Harkness, ministre de la Défense.

M. Starr, ministre du Travail, et M. Nowlan, ministre des Finances, participaient à cette réunion. Lorsque le premier ministre est sorti de cette réunion, les journalistes lui ont demandé: "Prendrez-vous la parole ce soir?"

"Eh bien, je n'ai rien entendu jusqu'ici au cours du débat qui justifie que je prenne la parole", a répondu M. Diefenbaker.

M. Thompson a déclaré, au sujet de la dissolution, qu'un message verbal, en réponse à une question de lui pour savoir quelle était la pensée de M. Diefenbaker, lui avait été adressé par un partisan du gouvernement pendant que les Communes attendaient pour voter sur la décision du président.

M. Pearson, chef du parti libéral, a répondu, lorsqu'on l'a informé de la déclaration de M. Thompson: "Is ne peut considérer cela le vote comme une question de confiance." Il a ajouté: "Si le gouvernement a informé le Crédit social qu'il considère le vote comme un vote de confiance, la voie normale est de démissionner."

M. Thompson a déclaré aux journalistes qu'il s'attendait que M. Diefenbaker annonce la dissolution du parlement et de nouvelles élections dès la séance d'hier soir. Le chef créditiste a ajouté: "Il n'est pas forcé de le faire. Mais, s'il le fait, il en aura la responsabilité... Cela ne serait pas arrivé sans sa propre folie."

Le débat

Il a ajouté que le gouvernement aurait dû permettre un débat sur la déclaration américaine sans y être obligé par l'opposition.

M. T. C. Douglas, chef du Nouveau Parti Démocratique, a déclaré pour sa part qu'il pensait que M. Diefenbaker annoncerait peut-être la dissolution du parlement.



M. Robert Thompson, ne semble pas mécontent.

Il a dit que le ministre de la Défense, M. Harkness, avait contredit certaines affirmations de M. Diefenbaker, ce que le ministre a immédiatement nié et que le secrétaire d'Etat américain en avait contredit d'autres.

"C'est immédiatement le droit et le devoir de ce Parlement de découvrir immédiatement la vérité. Obtenons donc la vérité. Trouvons la réalité des faits sans plus de tergiversation ou de délai."

M. Pearson a conclu: "Tout chef politique de l'un ou l'autre pays qui pour des raisons politiques et partisans exploite et aggrave le différend entre les deux pays place son parti avant son pays, nourrissant ainsi l'espoir d'un avantage politique immédiat et ignorant, du même coup, l'amour de la paix que les deux pays partagent."

S'il avait prononcé la dissolution des Communes à cause de la déclaration du département d'Etat, il aurait eu une raison, mais en prenant cette décision parce que l'opposition tente de l'obliger à faire quelque chose, il provoquerait, il me semble, le ressentiment des Canadiens. Le public s'attend que les députés découvrent quelle déclaration, celle de M. Diefenbaker ou celle de M. Harkness, est une véritable affirmation de la politique du gouvernement au sujet de l'acquisition des armes nucléaires."

Il a ajouté que si M. Thompson a reçu le message avant le vote, "à mon avis, cela constitue une menace et une manoeuvre d'intimidation." Le chef du NPD a dit: "Je pense qu'il est choquant que le premier ministre doive utiliser la menace de la dissolution du parlement comme moyen de tenter d'empêcher l'opposition d'obliger le gouvernement à donner de la netteté à sa position sur l'acquisition des armes nucléaires."



Le quinquagénaire Albert Héon est demeuré impassible au cours de l'enquête du coroner relative à la mort de M. Philias Daigle. Héon sera accusé de meurtre qualifié à la suite de cette mort.

A Washington

Le Canada rappelle son ambassadeur

WASHINGTON, (PC). — Des législateurs américains ont demandé hier le rétablissement de "relations saines" entre leur pays et le Canada alors que l'ambassadeur canadien à Washington, M. Charles Ritchie, se préparait à rentrer à Ottawa. On sait que notre envoyé à Washington a été rappelé par M. Diefenbaker pour avoir avec lui des consultations à la suite des critiques de la politique nucléaire canadienne par le département d'Etat.

Un membre du Congrès, M. Stanley Tupper, républicain du Maine, a déclaré au cours d'une interview que la nécessité la plus urgente réside maintenant dans une réunion de parlementaires canadiens et américains de façon que les relations entre les deux pays "redeviennent normales". Il a rejeté l'accusation de M. Diefenbaker selon laquelle la déclaration du département d'Etat est une ingérence sans fondement dans les affaires canadiennes, mais a dit implicitement qu'il aurait mieux valu que le président Kennedy prenne la parole plutôt que de la laisser au département d'Etat.

Destins liés

Par la suite, il a déclaré à un groupe de militaires canadiens de passage à Washington que les destins des deux pays étaient liés et que, bien que les Etats-Unis n'aient pas l'intention d'empêcher sur la souveraineté canadienne, "les armes nucléaires sont essentielles à la sécurité des deux pays."

Violente attaque contre les Etats-Unis, aux Communes

Le Canada n'acceptera aucune domination (M. Diefenbaker)

OTTAWA, (PC) — Le premier ministre Diefenbaker a violemment pris les Etats-Unis à partie hier disant qu'ils s'étaient permis une "intrusion injustifiable dans les affaires canadiennes" et a déclaré que le Canada ne se laissera pas bousculer et qu'il n'acceptera pas la domination extérieure.

Les chefs des trois autres partis ont exprimé le même point de vue dans des discours chaudement applaudis qu'ils ont prononcés aux Communes sur la déclaration faite la veille par le secrétaire d'Etat américain et faisant le procès de l'attitude du gouvernement canadien en matière nucléaire.

Jamais des paroles aussi violentes ne s'étaient élevées des Communes contre les Etats-Unis depuis le suicide de l'ambassadeur canadien Herbert Norman au Caire, en 1957, après qu'un sous-comité sénatorial américain eût resuscité des accusations de communisme contre lui.

Les chefs des partis de l'opposition ont ajouté que c'est la politique nucléaire "contradictoire" du Canada qui avait donné lieu à l'incident. Le chef libéral, M. Lester B. Pearson, a dit qu'il fallait se garder d'exploiter cette affaire à des fins politiques.

M. Diefenbaker
Le premier ministre, qui ne semblait pas avoir été ébranlé par la déclaration surprise des Etats-Unis, a déclaré que l'ambassadeur canadien Charles Ritchie a été convoqué de



M. Douglas Harkness, ministre de la Défense ne paraît pas trouver la situation très plaisante.

Washington à Ottawa afin de donner une version de première main.

"Le gouvernement du Canada, a-t-il dit, considère que le fait d'exercer des pressions ouvertes et publiques par le moyen de communiqués de presse ou autrement n'est pas une méthode appropriée d'échanger des vues entre nations souveraines égales et entre alliés."

"Le gouvernement canadien continuera de travailler et de lutter pour la cause de la compréhension et de la coopération. Il continuera, comme il l'a toujours fait, de faire honneur à ses obligations."

"Mais il ne se laissera pas bousculer ni n'acceptera la domination extérieure non plus que l'intrusion de puissances étrangères dans les décisions qu'il doit prendre. Le Canada est déterminé à demeurer un solide allié, ce qui ne veut pas dire qu'il doit être un satellite."

Accusation contre Pearson
M. Diefenbaker, qui parlait devant des galeries bondées, a également déclaré que la déclaration américaine ressemble de façon frappante à des affirmations faites aux Communes par M. Pearson lors du débat sur la défense de vendredi dernier.

"Insinuation gratuite et fautive", a rétorqué M. Pearson.

Au moment où le chef libéral a pris la parole, un député conservateur a lancé: "Vas-y Yankee!"

"Je ne m'abaisserai pas à reconnaître des observations malveillantes," a dit M. Pearson.

Il a ajouté qu'il était indigne du premier ministre d'avancer ainsi que sa déclaration sur la défense avait été élaborée après consultation avec le gouvernement américain lors d'un voyage que M. Pearson a fait dernièrement à New York.

M. Diefenbaker devait lancer plus tard: "Quand retournez-vous pour obtenir de nouvelles instructions?"

Le problème

Après avoir observé que les conservateurs ne sont pas les seuls à vouloir protéger les droits du Canada, M. Diefenbaker a déclaré que le véritable problème qui se pose aux Canadiens est de connaître les faits, la vérité.

Il a dit que le ministre de la Défense, M. Harkness, avait contredit certaines affirmations de M. Diefenbaker, ce que le ministre a immédiatement nié et que le secrétaire d'Etat américain en avait contredit d'autres.

"C'est immédiatement le droit et le devoir de ce Parlement de découvrir immédiatement la vérité. Obtenons donc la vérité. Trouvons la réalité des faits sans plus de tergiversation ou de délai."

M. Pearson a conclu: "Tout chef politique de l'un ou l'autre pays qui pour des raisons politiques et partisans exploite et aggrave le différend entre les deux pays place son parti avant son pays, nourrissant ainsi l'espoir d'un avantage politique immédiat et ignorant, du même coup, l'amour de la paix que les deux pays partagent."



Le premier ministre, M. John Diefenbaker, par contre, est tout souriant après la réunion spéciale du cabinet.

Albert Héon est tenu criminellement responsable de la mort de Philias Daigle

par Alain GUILBERT
(notre envoyé spécial)

ARTHABASKA — Le geste posé par Albert Héon, un homme de 54 ans, qui a battu l'un de ses concitoyens, vendredi dernier, dans un magasin-général à St-Paul de Chester, demeure encore inexplicable.

Malgré les témoignages entendus, hier soir, au cours de l'enquête du coroner relative à la mort d'un célibataire de 60 ans, M. Philias Daigle, il demeure impossible de trouver une explication logique à ce drame.

De toute façon, les jurés du coroner n'ont pas hésité un seul instant avant de déclarer que "Albert Héon était criminellement responsable de la mort de M. Philias Daigle."

A la suite de l'enquête, qui a duré environ une heure, le quinquagénaire aux cheveux grisonnants a

été mis sous arrêt en vertu d'un mandat du coroner. Il était détenu depuis vendredi dernier comme témoin important du drame.

Dès ce matin, Héon sera traduit devant le tribunal au vieux palais de justice d'Arthabaska pour être formellement accusé de meurtre qualifié.

Déjà, à plusieurs mois d'un éventuel procès, il est facile de voir quelle sera l'attitude de la Défense.

En effet, le seul motif qu'il sera possible d'invoquer pour disculper Héon sera d'établir qu'il a agi dans un moment d'aliénation mentale. Ce sera sans doute l'attitude qu'adoptera Me Jean-Louis Provencher, le jeune avocat qui représentait le prévenu au cours de l'enquête du coroner.

Il n'y a en effet aucun doute que cet homme a tiré un coup de feu sur Philias Daigle. Les deux seuls témoins du drame sont positifs.

"Ah oui..."
Il n'a pas eu le temps d'en dire plus long... A la grande surprise de M. Lafontaine et de M. Grenier, Héon a levé son fusil... le coup est parti... Daigle s'est affaissé... Le drame était terminé.

Réaction
Héon, aux dires des deux témoins, n'a pas tellement semblé réaliser ce qu'il venait de faire. Il a repris son attitude, replaçant le fusil entre ses deux jambes, la crosse par terre et le canon pointé vers le plafond.

M. Lafontaine a immédiatement arraché l'arme des mains d'Héon et il est parti en courant vers la boutique de forge voisine où il a remis le fusil à M. Guy Houle.

A ce moment, le procureur de la Couronne du district d'Arthabaska, Me Laurent Trotter, a poussé l'intérieur de la boutique.

Voix HEON — Page 11, col. 1

La bande du "Père Noël"

Fournel, Marcotte et Reeves subiront leur procès lundi prochain

MONTREAL, (PC) — Trois hommes ont été envoyés hier à leur procès. Ils sont accusés de meurtre à la suite de l'assassinat, le 14 décembre, de deux policiers lors d'un hold-up dans une banque de St-Laurent, dans la banlieue de Montréal.

Les trois accusés sont Jean-Paul Fournel, Georges Marcotte et Jules Reeves. Ils se sont présentés pour que soient enregistrées leurs déclarations volontaires au sujet des meurtres des policiers Claude Marneau et Denis Brabant. Ils doivent subir leur procès lundi, lors de l'ouverture des assises de la Cour du banc de la reine.

Me Yves Mayrand, avocat de Marcotte, et Me Jean Blain, défenseur de Reeves, ont protesté contre l'enregistrement des déclarations volontaires, hier, en disant que la transcription des témoignages de l'enquête préliminaire n'était pas terminée.

ses jambes, la crosse par terre et le canon pointé vers le plafond.

Dans un petit village comme St-Paul de Chester, tout le monde se connaît. Quand on se rencontre au magasin-général, on ne manque pas de se taquiner. C'est bien ce qui s'est produit dans le présent cas.

M. Daigle, qui trouvait probablement étrange le fait que son concitoyen (qu'il connaissait depuis longtemps) soit armé d'un fusil, lui a demandé:

"Vas-tu à la chasse aux lièvres?"
Héon n'a pas eu le temps de répondre que M. Lafontaine avait déjà demandé:

"Veux-tu tuer quelqu'un?"
Encore une fois, Héon n'a pas répondu, mais il s'est retourné vers Daigle et a demandé:

"Veux-tu mourir?"
Ce dernier a sûrement pensé que son interlocuteur badinait puisqu'il a répliqué en riant...

DANS LA TRIBUNE

Table with 4 columns: Category, Pages, Category, Pages. Includes Announcements, Comics, Deaths, Editorial, Feminine, Finance, Horoscope, Crosswords, Regional Pages, Radio, TV and Arts, Sherbrooke and Region, Sports.

Des élections seraient ordonnées à St-Gérard

QUEBEC — Tout indique que de nouvelles élections municipales seront décrétées à St-Gérard, dans le comté de Wolfe. C'est la nouvelle que communique hier, à Québec, M. René Lavoie, député de cette circonscription, à la suite d'une entrevue qu'il venait d'avoir avec le ministre des Affaires municipales, l'hon. Pierre Laporte. A l'instar donc de la municipalité d'Ascot Corner, les conseils municipaux de St-Gérard seraient de nouveau aux urnes pour choisir un maire et quatre conseillers et remplir ainsi les fauteuils vides au conseil de ville.

Plans conjoints pour établir la politique de planification

QUEBEC (CD) — C'est par les plans conjoints entre producteurs et acheteurs ou vendeurs que le ministère provincial de l'Agriculture et de la Colonisation prévoit le plus facilement établir sa politique de planification au profit de la classe rurale. Porte-parole du ministre au département de l'Information, M. Roland L'Espérance, souligne que les plans conjoints sont tout indiqués pour assurer un équilibre entre la production et la consommation des produits agricoles.

C'est dans cette perspective que le ministère de l'Agriculture propose de remplacer l'Office des marchés agricoles par une Régie des marchés agricoles à laquelle sera greffée la Commission de l'industrie laitière. On comprend l'importance de ces mesures si l'on analyse l'expansion extraordinaire de la Cooperative agricole de Granby au profit des 7,000 producteurs laitiers groupés en majeure partie dans les Cantons de l'Est particulièrement dans les régions avoisinantes de Drummondville, Coaticook et Plessisville. On sait aussi qu'un effort est actuellement tenté pour grouper en associations de producteurs quelque 1,500 cultivateurs et colons des diocèses de Sherbrooke, St-Hyacinthe et Nicolet qui, l'hiver, veulent s'adonner à la coupe du bois moyennant des plans conjoints.

Une Régie établie

Il est toutefois clairement expliqué dans la loi, bill no 13, que les coopératives seront toujours reconnues comme premier agent négociateur des producteurs associés. Mais la Régie pourra accorder le privilège des plans conjoints à tout groupe de dix producteurs et plus qui se spécialisent dans une production donnée. Il est aussi clairement expliqué que les offices de producteurs seront autorisés à réglementer les conditions de productions, de préparation des produits agricoles pour la vente et de décrire la perçuation du prix d'un produit identique lorsque ce prix de vente peut varier pour des causes étrangères à la valeur propre du produit.

— ANNONCE —

Une méthode rapide et sûre pour maigrir

Les résultats obtenus sont spectaculaires! Ainsi, des obèses ont perdu jusqu'à deux livres et demi par jour... sans médicaments et (après un jour ou deux) sans souffrir même de la faim. Lisez dans SELECTION du Reader's Digest de février comment cette méthode fort ancienne, que l'on connaissait déjà aux temps bibliques, s'est révélée d'une efficacité merveilleuse dans les cas où toute autre méthode d'amaigrissement avait échoué. Achetez SELECTION de février dès aujourd'hui!

HOMME OU COUPLE DEMANDE

Homme ou couple (sans enfants à charge de préférence) demandé pour prendre charge d'un commerce d'hôtellerie au Vermont. Qualifications requises: parler anglais, sobre, bonne éducation, expérience de l'hôtellerie ou de restaurant si possible, avec une certaine expérience de la tenue des livres si possible. Conditions de travail avantageuses, facilités de logement, salaire à discuter. Ecrire à C.P. 661, Sherbrooke, avant soin de mentionner qualifications, expérience et références.

AVIS OFFICIEL

Il nous fait plaisir d'annoncer à la population des Cantons de l'Est que nous sommes maintenant installés au 220, OUEST, RUE KING — SHERBROOKE. Que vous souffriez d'une surdité partielle ou d'une surdité avancée, nous vous invitons cordialement à venir nous rencontrer à notre nouveau local pour une évaluation GRATUITE de l'oreille sur machine électronique ultra-moderne. SPECIAL d'inauguration: jeudi, vendredi, samedi de cette semaine. Nettoyage et vérification de tout genre d'appareil auditif. 10% d'escompte sur toutes les piles. TIRAGE d'un amplificateur pour téléphone, Val. \$49.99. TIRAGE d'un amplificateur pour TV, val. \$24.95. — PLUS une agréable surprise pour tous ceux qui nous visiteront ou qui commanderont par la poste. Nous détenons la franchise OTICON, la marque de la plus haute précision, au service des personnes sourdes depuis 60 ans et répandue dans plus de 62 pays du globe.

ROGER R. ROY 220 KING OUEST, SHERBROOKE — LO. 9-8270 (édifice du Dr Patrice Gauthier)

Monsieur "Tout-le-monde" et... L'ACTUALITE

Que pensez-vous de la chicane Moscou-Pékin sur la Yougoslavie?

Quelques Sherbrookoïses ont consenti à donner leur opinion sur la dispute qui existe actuellement entre Pékin et Moscou relativement à l'attitude de M. Khrouchtchev vis-à-vis la Yougoslavie.

Pékin reproche à Moscou de céder devant M. Tito au moment où ce dernier favorise une politique de "révisionnisme" en vue de mettre fin à l'excommunication.

Pékin a demandé à l'URSS et à ses satellites de changer d'attitude, faute de quoi ils auront causé une rupture complète dans le communisme international.

Me Yvon Roberge, 327, rue St-Michel

L'attitude de M. Khrouchtchev vis-à-vis la Yougoslavie, demeure dans la ligne générale de sa politique de pacification et de non-agression pour obtenir la suprématie par des moyens autres que la force.

Pékin, pour sa part, suit encore la vieille politique stalinienne et continue à élargir le fossé qui sépare les deux blocs.

C'est, en somme, le "pétil jaune" qui subsiste et, selon lui, Pékin n'attend que d'avoir les forces humaines, économiques et industrielles pour se lancer à la conquête du monde.

Ernest Breton, photographe, 1280, Lalemant

On ne peut que se réjouir de l'attitude de la Yougoslavie qui tend à rétablir les contacts avec Rome.

Quant à M. Khrouchtchev, il a peut-être menti jusqu'à un certain point, comme l'affirme Pékin, mais il a démontré depuis quelque temps, particulièrement depuis l'affaire de Cuba, qu'il pouvait fléchir afin d'amener plus de compréhension entre les différents blocs.

Dr Georges Saine, 184, Aberdeen

Dans toute cette affaire, la Yougoslavie n'est qu'une cause occasionnelle, en ce sens qu'elle sert de prétexte à l'attitude de Pékin.

La vraie cause réside dans le fait que Pékin ne peut pas compter, d'une façon définitive, sur l'antagonisme total entre l'Ouest et la Russie.

En effet, Pékin voudrait compter sur cet antagonisme total afin de pouvoir tenir tête à l'Ouest afin d'être assurée de compter la Russie dans la gironde qu'elle se propose de contrôler un jour.

La Chine rouge considère la Russie comme sa zone de débouchés naturels vers l'ouest. Par contre, l'attitude de la Russie pourrait bien lui réussir des deux côtés; soit protéger contre l'invasion jaune tout en augmentant sa puissance dans l'ouest.

Mme Antonio Morin, 915 King George

Je comprends bien que M. Khrouchtchev ne veut pas renier son idéologie mais il se montre opportuniste en ce sens que connaissant la puissance des armes nucléaires, il ne veut pas risquer de détruire le monde et se détruire, en même temps.

C'est pourquoi il utilise la méthode pacifique pour répandre son idéologie tandis que Pékin veut utiliser la force, selon la vieille méthode de Staline.

Même si M. Khrouchtchev tente un certain rapprochement vers l'ouest, cela ne veut pas dire qu'il abandonne son idéologie mais il préfère employer des moyens plus pacifiques pour la répandre, même si cela lui prendra beaucoup plus de temps.

Suite de la grève des journaux de New York

60 travailleurs mis à pied à la Richmond Pulp de Bromptonville

BROMPTONVILLE, (Spécial) — Des milliers de travailleurs ont été mis à pied à la Richmond Pulp and Paper, à Bromptonville, en raison de la grève des neuf journaux neworkais, on a noté environ 100 déplacements d'hommes dans l'usine, entraînant ainsi le renvoi considéré comme temporaire, de 60 travailleurs du papier, tant et aussi longtemps que durera cette grève. Pour cette mise à pied, comme de raison, on a pris en considération le nombre d'années de service des employés et les plus nouveaux engagés ont été renvoyés.

Interrogé à ce sujet par le journaliste de La Tribune, M. Maurice Emond, gérant du personnel à la compagnie, a précisé que par suite de la pénurie de commandes de papier à journal, conséquence entrant en ligne directe avec la grève des neuf journaux neworkais, on a noté environ 100 déplacements d'hommes dans l'usine, entraînant ainsi le renvoi considéré comme temporaire, de 60 travailleurs du papier, tant et aussi longtemps que durera cette grève. Pour cette mise à pied, comme de raison, on a pris en considération le nombre d'années de service des employés et les plus nouveaux engagés ont été renvoyés.

Dès aujourd'hui, la production locale est réduite d'un tiers et les deux machines fonctionneront à temps réduit, soit cinq jours par semaine, de préciser M. Emond.

Le personnel de la Richmond Pulp and Paper se compose de papier journal s'établissant à 45 membres en tout, dont 370 quelque 420 tonnes, à la Richmond Pulp, avant la décision de la production quotidienne de la réduire d'un tiers.

La météo...

MONTREAL, (PC) — Voici les prévisions régionales de la météorologie communiquées hier soir par l'observatoire de Dorval.

Pontiac - Témiscamingue et Abitibi: le temps sera généralement clair et plus doux aujourd'hui. Les vents seront légers. Températures minimales et maximales, à Témiscamingue, Val d'Or et Rouyn-Noranda moins 10 et 15.

Régions de Montréal, de l'Outaouais, des Laurentides, des Cantons de l'Est, de Québec, de la Mauricie et du Lac Saint-Jean: ensoleillé devenant plus doux aujourd'hui. Les vents seront légers. Températures minimales et maximales: Montréal 5 et 15; dans la région métropolitaine moins 5 et 15; Ottawa moins 5 et 20; Sainte-Agathe moins 10 et 10; Sherbrooke moins 18 et 15; Québec moins 10 et 10; La Tuque et Chicoutimi moins 20 et 10.

Se conformant à la nouvelle loi des hôpitaux

L'hôpital Michaud Inc nomme ses dirigeants

DRUMMONDVILLE — Désireux de s'en tenir à la nouvelle loi des hôpitaux du Québec (M.M. 44) stipulant qu'il peut y avoir trois groupes de directeurs dans chaque institution, l'hôpital Michaud Inc. a fait connaître la liste officielle de ses dirigeants (des Drs Dugré, Morin et Vincent). Un troisième, qui n'est pas obligatoire, peut compter sur des employés de l'hôpital pour un autre tiers (Dr Michaud, garde Charpentier et M. Hamel).

Le conseil d'administration de l'hôpital se compose de Me René Blanchard, président; M. Jean Moreau, vice-président; et le Dr Bertrand Vincent, secrétaire-trésorier.

Les autres membres sont M. Rodolphe Thérault, le Dr Rodrigue Dugré, président du Bureau médical et directeur médical; le Dr Jean-Marc Morin. Les employés sont représentés par le Dr J.-Baptiste Michaud, directeur-général; Mlle Jeanne-F. Charpentier, g.m.g.; et M. Georges Hamel.

Cette équipe, précise le communiqué, va diriger les destinées de l'hôpital Michaud Inc. pour donner les meilleurs soins aux malades de la cité et de la région. La population est assurée de voir l'institution progresser en fournissant de bons traitements et en répondant rapidement aux demandes d'hospitalisation.

A cette fin, les Drs J. L. R. Dugré et J.-B. Michaud, se sont rendus à Montréal pour assister aux conférences données par le Service d'Assurance-hospitalisation de la province, concernant l'application des services externes, du soin des cas de la Commission des accidents de travail et les hospitalisés d'un jour.

D'après les nouvelles dispositions de la loi, le premier des trois groupes de directeurs com-

LE TEMPS DE L'IMPOT APPROCHE... LOUEZ UNE MACHINE A ADDITIONNER ET A ECRIRE



Pour vos travaux de fin d'année: INVENTAIRE, RAPPORT D'IMPOT, BILAN, COMPTE DE FIN D'ANNEE. EASTERN OFFICE EQUIPMENT INC. 167 ouest, rue King - Sherbrooke LO. 9-9375.

Le ministère du Revenu a droit de percevoir la taxe même quand il s'agit d'un bingo illégal

QUEBEC — Les démarches entreprises au club des As de Magog de percevoir les quelque \$400 que le député de Stanstead, M. Georges Vaillancourt, auprès du département du procureur général et du ministère du Revenu, ont éclairé une situation qui paraissait embarrassante. Il s'agit du cas qui s'est présenté à Magog et de la cause judiciaire portée devant les tribunaux de Sherbrooke, concernant la tenue d'un bingo à Magog en faveur du club de hockey de l'endroit.

D'une part, au point de vue du département du procureur général, le code criminel qui relève du fédéral est très clair et interdit tout bingo ou jeu de hasard. Sur ce point, le procureur général dut intervenir et c'est pourquoi les trois promoteurs du bingo, MM. Jean-Claude Thérien, Marius Goyette et Rosaire Roy, trouvés coupables, ont péché de \$75 d'amendes et des frais.

Mais il sera aussi impossible de percevoir les quelque \$400 que le ministère du Revenu, ont éclairé une situation qui paraissait embarrassante. Il s'agit du cas qui s'est présenté à Magog et de la cause judiciaire portée devant les tribunaux de Sherbrooke, concernant la tenue d'un bingo à Magog en faveur du club de hockey de l'endroit.

Le ministère du Revenu a droit de percevoir la taxe même quand il s'agit d'un bingo illégal. Mais dieu sait que ce cas particulier se trouve réglé à Québec et le dossier est fermé, nous apprend M. Vaillancourt.

Magazines français, anglais, articles de religion, de fantaisie, nouveautés, classe, bureau, fumoirs, cadeaux, musique, utilité, passe-temps, etc. Prix du Manoir de l'Estrie à 1191 OUEST, GALT, SHERBROOKE.

DANSE AU LENNOXVILLE RIFLE CLUB Samedi, le 2 février. Rue BEATTIE, Lennoxville. Bienvenue à tous!

TH-TH enr.

Magazines français, anglais, articles de religion, de fantaisie, nouveautés, classe, bureau, fumoirs, cadeaux, musique, utilité, passe-temps, etc. Prix du Manoir de l'Estrie à 1191 OUEST, GALT, SHERBROOKE.

UN COUPLE DE RICHMOND GAGNE LE VOYAGE LUNE DE MIEL LEVESQUE "Dépenses payées"



Cette photo nous fait voir les personnes présentes à l'occasion du premier tirage de la maison Levesque pour un VOYAGE LUNE DE MIEL GRATUIT, lequel tirage a eu lieu lundi soir dernier, le 28 janvier. On remarque, de gauche à droite: Maurice Payette, Florian Boucove, Pierre Levesque, Maurice Levesque, Guy Levesque, Léopold Toussignant, Paul Boudreau et Félix St-Amant, tous présents quand le billet de M. Henri St-Onge, de Richmond fut tiré et proclamé billet gagnant. Le vendeur à qui revient le mérite d'avoir vendu l'ameublement pour 3 pièces à M. St-Onge est L. P. Toussignant.

LEVESQUE Ltée.

38, sud, rue Wellington • Sherbrooke Pour rendez-vous le soir, appelez votre vendeur favori — les frères Levesque, Félix St-Amant, Paul Boudreau, Léopold Toussignant, Maurice Payette, Florian Bourque. TEL.: LO. 9-7411

LA TRIBUNE... EN ORBITE.....

\$7,200.00 EN PRIX DE TOUTES SORTES



CHAQUE SEMAINE: Durez 15 semaines, un tirage chaque mardi soir à CHLT-TV, canal 7, à 6 h. 00 p.m., vous permettra d'assister à l'éclatement d'une fusée de \$100 à \$400, en prix tels que: cuisinière électrique, réfrigérateur, mobiliers de salon, de chambre, de cuisine, téléviseurs, stéréos, batterie de cuisine en acier inoxydable, accessoires électro-cuisine, tels que poêlons à frire, bouillottes, gaufriers, percolateurs, grille-pain, ciné-caméra, écran et projecteur, bague à diamant, lessiveuse et sèche-linge automatiques, fauteuils à bascule, ensembles de bricolage.

CONDITIONS DE PARTICIPATION:

- 1.— Être abonné à La Tribune; par camelot, par la poste, ou chez le dépositaire.
- 2.— Découper chaque jour le Coupon de participation publié dans le journal.
- 3.— Sur le coupon du samedi, inscrire le nom de la fusée de la semaine, à l'aide des lettres publiées durant les cinq premiers jours de la semaine.
- 4.— Les 6 coupons doivent être envoyés dans une même enveloppe. Cette enveloppe représente UNE CHANCE chaque semaine, par abonnement, mais 6 chances pour le tirage de la fin du concours, le 30 avril 1963.
- 5.— Les coupons s'accumulent jusqu'à la fin du concours, représentant autant de chances sur le gros lot final.

Les employés de La Tribune et leur famille ne sont pas éligibles à ce concours. Adressez vos envois à l'adresse mentionnée sur le coupon.

ET EN PLUS À LA FIN DU CONCOURS

Une fusée géante d'une valeur totale aussi de \$3,600, comprenant un gros lot d'articles tels qu'offerts chaque semaine.

VOUS POURREZ GAGNER CHAQUE SEMAINE!

Le gros lot de la fusée géante vous permettra de renouveler votre foyer! Participez durant les 15 semaines! Vos chances s'accumulent chaque semaine!

Concours "LA TRIBUNE EN ORBITE" 227, rue DUFFERIN, SHERBROOKE.

Trouvez le nom de la fusée de la semaine à l'aide des lettres publiées chaque jour à droite.

VOTRE NOM
VOTRE ADRESSE
VILLE ou VILLAGE

R

NOTRE VENTE D'OUVERTURE SE CONTINUE

50 CHAISES de repos valent jusqu'à \$90, vous sont offertes à partir de seulement \$29.95 ch.
MOBIILIERS de chambre à coucher valent régulièrement \$170 à moitié prix. Seulement \$85.
AUBAINES semblables sur tous nos mobiliers de salon avec coussins en caoutchouc-mousse et tissus de nylon dans les plus nouvelles teintes. MOBILIERS DE CUISINE à partir de seulement \$44.95

ATTENTION FUTURS MARIÉS

Profitez-en pour vous procurer un ameublement à presque la moitié du prix. Prenez rendez-vous le soir en signalant:

LO. 7-4743

ENTREPOSAGE GRATUIT

GILLES BOISVERT

303, ouest, rue King — (Voisin du Bureau de Poste) LO. 7-4743

CÈDRE DEMANDÉ IMMÉDIATEMENT

5,000 cordes — 50 po. de longueur

CANADIAN SNOW FENCE LTD.

LO 7-7111 — Sherbrooke

Déboursé de \$3,000 de plus pour la Commission scolaire

Un sous-traitant est libéré de son contrat

SHERBROOKE — Les autorités de la Commission des écoles catholiques de Sherbrooke ont retiré d'un sous-traitant de l'école secondaire Montcalm, un contrat qui lui avait été accordé lors d'une résolution adoptée le 7 décembre dernier.

Les manufacturiers Moreau Inc., qui devaient fournir les fenêtres et la vitrerie devant servir lors de la construction de cette école, ont été libérés de leur contrat estimé à \$103,000, parce que le modèle fourni par cette compagnie ne correspondait pas aux données indiquées aux plans et devis des architectes Bélanger et Tardif.

Décision

La Commission en est venue à cette décision après avoir été informée par les architectes que seul le modèle de fenêtres soumis par Les Fenêtres Clerk Ltée, était conforme, au point de vue technique, aux plans et devis.

Toutefois, ce changement de sous-traitant coûtera \$3,000 de plus à la Commission puisque la soumission des Fenêtres Clerk était de \$106,000.

Explication

Pour expliquer cette attitude, les autorités de la Commission ont rappelé que, lors de l'acceptation des soumissions, le 29 novembre dernier, on avait demandé à ces deux compagnies de fournir aux architectes, des modèles de fenêtres.

Il s'agissait à ce moment, a-t-on expliqué, de faire vite afin de permettre le début des travaux le plus tôt possible. On avait alors choisi les plus basses soumissions.

Les Manufacturiers Moreau Inc., ont donc fait parvenir leur projet de fenêtres, le 26 janvier dernier. C'est à ce moment seulement que les architectes ont pu se rendre compte que les fenêtres que cette maison se proposait de fournir à l'entrepreneur général, ne répondaient pas aux exigences.

Par la suite, la Commission a décidé de remettre à cette dernière, le montant de \$10,500 qu'elle détenait en garantie, et d'accepter les fenêtres de Clerk Ltée.

Amendement

Il a fallu, pour cela, amender la résolution du 15 janvier dernier, laquelle autorisait les entrepreneurs J.-M. Jeanson Ltée, à commencer les travaux de construction de l'école Montcalm, en ajoutant après "8 janvier 1963", et adopté le 29 janvier 1963.



Dîner père-fils et fille. — Le club des Francs tenait, hier soir, son dîner père-fils et fille, comme le fait voir, cette photo. On y remarque, de gauche à droite: Camille Dufresne, enfant de M. Marcel Dufresne, vice-président du club; le président Gaston Therriault et le jeune Jean Desharnais jr, fils de M. Jean Desharnais, directeur des membres. (Photo La Tribune)

Pour l'instant

Garneau choisit un procès devant un juge et douze jurés

SHERBROOKE (par Alain Guilbert) — La comparution de TERENCE GARNEAU, hier matin, au palais de justice, a rappelé, aux habitués de la Cour, la spectaculaire évasion dans laquelle il avait été mêlé, au cours de l'année 1959.

Le récidiviste de 24 ans a été appréhendé plus tôt cette semaine alors qu'il tentait de s'introduire par effraction dans une station-service située à l'intersection des rues King et Bowen sud.

Représenté par Me Pierre

Beaudry, Garneau a choisi, pour l'instant, de subir un procès devant un juge et 12 jurés. Son enquête préliminaire a été ajournée à la semaine prochaine, pour la forme.

Pour l'instant il pourra recouvrer sa liberté moyennant un cautionnement de \$1,000 en argent ou de \$2,000 sur propriété.

Evasion

Garneau, beaucoup de lecteurs s'en souviennent, avait

causé tout un émoi dans la région, il y a quatre ans, quand il avait réussi à s'évader de la prison commune de Sherbrooke.

Il s'agit là de la dernière évasion réussie à Sherbrooke. Garneau avait préparé son plan avec deux autres détenus, dont Guy Royer, un récidiviste bien connu. Royer et Garneau avaient réussi à sortir de la prison en se faufilant à travers un puits d'aération qui conduisait sur le toit de la prison. De là, il leur avait été facile de sauter sur un toit moins élevé, puis de prendre le large.

Le troisième individu qui devait prendre la fuite avec les deux premiers avait dû demeurer dans sa cellule parce qu'il était trop gros et ne pouvait se glisser dans le même passage que ses complices.

Repris

Les corps policiers de la région avaient alors organisé une vaste chasse à l'homme pour mettre la main au collet des deux évadés. Royer et Garneau avaient décidé de marcher le long de la voie ferrée du Canadien national après leur départ de Sherbrooke.

Quand ils voyaient venir une voiture de police, ils se cachaient le long de la rivière, puis, quand le danger était passé, ils reprenaient leur route.

Finalement, des policiers avaient aperçu les deux évadés près de Richmond. On avait tiré des coups de feu dans leur direction.

Royer s'était alors rendu à la police, mais Garneau avait pu demeurer au large en traversant la rivière à la nage. Il devait cependant être capturé quelques semaines plus tard. Il était, caché chez ses parents, sur une ferme située tout près de Sherbrooke.

A L'AGEUS

Un magnétophone est la cause d'une assemblée fort animée

SHERBROOKE — Un petit appareil, tout petit, dissimulé dans la serviette d'un étudiant, a fait l'objet d'un assez long débat, lors de la dernière réunion de l'Association générale des étudiants de l'Université de Sherbrooke.

Il s'agissait, en l'occurrence, d'un magnétophone portable à qui on avait confié la mission d'enregistrer les discussions de ces "messieurs" de l'exécutif.

L'un d'eux, toutefois, a été intrigué par la présence d'un microphone, dans l'assistance. Il a poussé sa curiosité assez loin mais, pas assez pour découvrir le magnétophone fort bien dissimulé.

Toutefois, les discussions se sont élevées. On a voulu savoir où se trouvait l'appareil et qui l'opérait mais, zut...

On a accusé les auteurs de cette machination d'avoir manqué de courtoisie et on a

demandé que l'enregistrement cesse.

L'incident, qui fut clos à cet instant, n'a pas manqué de créer un certain malaise chez les membres du conseil, a-t-on rapporté. On aurait bien voulu savoir quels étaient les buts des auteurs de cette initiative.

Explication

Un porte-parole du groupe des étudiants qui avaient monté le coup a expliqué qu'on voulait, par là, s'objecter à ce que le conseil passe certaines résolutions.

Tout de même, ces derniers ne se sentent pas battus, et ils ont bien l'intention, lors de prochaines assemblées, de demander la permission d'enregistrer les délibérations.

Ceci, a expliqué le même porte-parole, permettrait aux rédacteurs du journal étudiant, de faire un compte-rendu plus exact des assemblées de l'AGEUS.

Au sujet de la construction d'un filtre selon le maire Nadeau et l'échevin Roy

La population n'est pas suffisamment renseignée

SHERBROOKE — Le maire Armand Nadeau et l'échevin Amédée Roy ne croient pas que la population ait été suffisamment renseignée encore sur les détails du projet impliquant la construction d'un filtre, disant que les experts se sont bornés jusqu'ici à parler du projet intéressant le lac Memphrémagog.

Cette conclusion ressort de commentaires faits, hier après-midi, par les intéressés à la commission municipale de l'aqueduc, où siégeaient également les échevins Jeanson (président) et Gérard Béard.

M. Jeanson a objecté au dire de MM. Nadeau et Roy que l'ingénieur Lafontaine, du ministère de la Santé, lui avait déclaré que le jour où un filtre serait nécessaire à Magog, l'eau de la rivière Magog ne pourrait plus être filtrée.

Alors l'échevin Roy a rétorqué: "Pourquoi ne l'a-t-il pas dit à la télévision, lors de la télémission d'information payée par la Cité?" L'échevin Roy a déclaré que tout le monde sait que la prise d'eau actuelle de la ville n'est pas bien située, mais par ailleurs, personne ne garantit qu'un filtre ne sera jamais nécessaire à Magog, si la Cité convient d'y installer sa prise d'eau.

Le sondage

Le sondage qui vient d'être fait, selon lui, ne justifie pas de demander encore des soumissions. Jeanson: Mais la population est renseignée. Nadeau: Pas sur le filtre.

M. Lafontaine a dit qu'en deux projets, le ministère choisissait toujours le gros bon sens. L'autre gros bon sens, à mon sens, c'est d'avoir le coût exact des deux projets et de l'expliquer. Si la population avait eu à se prononcer en regard du coût réel, peut-être que les résultats de la carte-questionnaire auraient changé. Nous devons décider, ici au conseil, pour l'un ou l'autre des deux projets.

Pour avoir le prix de construction d'un filtre, il suffit d'appeler à Trois-Rivières pour le savoir. On vient d'en installer un, là-bas.

Roy: Ce n'est que 38 pour cent des propriétaires qui ont répondu à la carte-questionnaire, et ça ne justifie pas cette dépense.

Nadeau: Je trouve maintenant que le conseil serait sage d'attendre la réaction du public qui devrait répondre jusqu'à date, c'est le conseil qui a poussé. Si la population le veut, elle va nous demander de continuer nos travaux.

Jeanson: J'ai amené le projet sur la demande du public. M. Nicol aussi l'avait amené sur la demande du public, en 1954. Depuis 1930 que nous essaions d'améliorer l'eau à Sherbrooke. C'est pourquoi nous avons fait des démarches pour étudier les possibilités au lac Memphrémagog. La population s'est déjà prononcée quatre fois sur un filtre, et elle l'a refusé.

Ca commence à être le temps de faire quelque chose. Autrement, nous aurons fait tout ce travail pour rien. Béard: C'est inutile de fai-

re des essais avec notre prise d'eau actuelle. Avec le développement le long de la rivière Magog, à Omerville et à Rock Forest, l'eau va être encore plus difficile à filtrer. Et l'opération d'un filtre coûte très cher. Si nous instal-

lons notre prise d'eau au lac Memphrémagog dans un endroit rocailleux, nous sommes assurés d'avoir de la bonne eau. Mais là comme ailleurs, l'eau devra être chlorée. C'est à nous qui restons de prendre position.

Une recommandation de la Commission municipale de l'aqueduc

La votation de crédits en rapport avec les deux projets

SHERBROOKE — Siégeant hier après-midi, la Commission municipale de l'aqueduc a convenu de recommander dès lundi au conseil, la votation de crédits en rapport avec les deux projets soumis comme pouvant améliorer la qualité de l'eau potable.

Pour la commission, il s'agit d'obtenir les crédits qui lui permettront de faire rédiger des estimés du coût exact des plans et devis des deux projets en question.

L'initiative est celle de l'échevin Amédée Roy qui, hier après-midi, a déclaré qu'il appartient au conseil de décider de l'exécution ou non de l'un ou l'autre des deux projets, et que pour se faire, il faut avoir des chiffres exacts sur leur coût.

Avant l'arrivée du maire Au début de la séance de

la commission toutefois, avant l'arrivée du maire Armand Nadeau, l'échevin Jeanson s'était dit prêt à demander maintenant des soumissions pour l'exécution du projet impliquant le lac Memphrémagog.

Mais l'échevin Roy s'est opposé, disant qu'il aimerait bien savoir au préalable, combien il en coûtera pour l'exécution des deux projets, soulignant que les coûts publiés à l'heure actuelle ne sont pas exacts.

C'est ensuite que M. Jeanson a dit s'en remettre à la décision du conseil, mentionnant même qu'il ne voit pas la nécessité de demeurer plus longtemps à l'hôtel de ville si on n'étudie pas l'affaire sérieusement. M. Jeanson n'a toutefois pas émis sa pensée, à savoir s'il quitterait son siège.

Sur la Magog, à l'extrémité nord de la rue des Grandes-Fourches

Un projet visant à construire un seul pont

Par Roger Labonté

SHERBROOKE — Quoiqu'un peu déçu du maintien de la décision du conseil municipal en ce qui concerne le site déjà déterminé pour la construction du pont Montréal, les tenants de l'opposition n'en continuent pas moins de préconiser des changements aux plans municipaux déjà conçus, et même de lancer l'idée de la construction d'un seul pont, au lieu de deux.

Ce pont serait érigé sur la rivière Magog, à l'extrémité nord de la rue des Grandes-Fourches.

Ce dernier pouvait faire la jonction avec une route conduisant la circulation lourde, en particulier, vers le chemin de Bromptonville, et également vers le nord de la ville, en empruntant l'arrière de ceinture prévue au plan La Haye, avec le parachevement de la rue Prospect.

Une fois parachevée, cette rue devrait se rattacher à l'autoroute Sherbrooke-Montreal, si jamais celle-ci se continue jusqu'aux limites de la ville.

Expropriations

En jetant un pont sur la rivière Magog, à l'extrémité de la rue des Grandes-Fourches, on voit la possibilité, plus tard, s'il le faut, d'élargir cette rue au moyen d'ex-

propriations qui pourraient ne pas s'avérer coûteuses.

Il s'agirait en somme pour la Cité d'offrir du terrain industriel, près des voies ferrées, aux propriétaires de entreprises bordant la rue des Grandes-Fourches, pour les amener à déménager leurs installations, et faire place à l'élargissement de la rue.

Une fois cet élargissement réalisé, les commerçants de la rue Wellington, partie nord, pourraient, à peu de frais, exécuter des travaux qui leur permettraient des entrées communes à l'arrière de leurs magasins, de sorte que les clients seraient en mesure d'entrer aussi bien par l'avant que par l'arrière.

Stationnement

Et à l'arrière, étant donné la disparition des bâtisses qui gênent actuellement la circulation, il y aurait place pour un stationnement important.

Ce sont là, du moins, certaines considérations faites, hier, par différents intéressés au projet de la construction d'un seul pont, soit celui sur la rivière Magog, à l'endroit indiqué.

Ces messieurs opinent que dans quelques années, si la circulation est telle qu'un autre pont devient nécessaire, cette fois, sur la rivière St-François, pour conduire au quartier Est, il sera toujours temps de commencer. Mais, pour l'instant, leurs préférences vont au pont de la Magog qui, disent-ils, pourrait être construit au coût de \$285,000 environ, et régler définitivement le problème de la circulation dans le centre de la ville de Sherbrooke.

Conférence des oeuvres de loisirs

SHERBROOKE sera représentée à la conférence provinciale

SHERBROOKE — Le mouvement des Oeuvres de loisirs de Sherbrooke sera représenté par une imposante délégation à Québec, en avril, lors de la Conférence des oeuvres de loisirs de la province, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de cet organisme. La Conférence groupera les représentants de toutes les oeuvres qui font partie de la Conférence.

On sait que les groupements sont réunis dans une Fédération provinciale et à cette fin, les secteurs sont organisés par fédérations diocésaines.

Les directeurs de la Fédération diocésaine de Sherbrooke sont: MM. Lorenzo Couture, président et Ivan Beaulieu, secrétaire.

Les directeurs sont: Mme Lionel Gobeil, de La Patrie, M. Ernest Saint-Jacques, de Magog,

M. Roland Dion, d'Asbestos, et M. Patrick Grimard, de Disraeli.

La Conférence de Québec permettra aux participants d'étudier d'une façon spéciale les structures actuelles de la COP du double point de vue administratif et fonctionnel et de suggérer s'il y a lieu les changements et les améliorations jugés nécessaires en tenant compte de l'évolution rapide et constante qui se manifeste dans le domaine de l'organisation des loisirs.

La COP, dont les principales fonctions sont la promotion et la coordination, doit continuellement adapter ses cadres et ses moyens d'action aux circonstances nouvelles si elle veut assurer l'efficacité de son action.

Une commission spéciale de

Blessé par une auto

SHERBROOKE — Un adolescent de 15 ans, François Robert, fils de M. et Mme Arthur Robert, de la RR. No 1, à Sherbrooke, a subi une fracture de la jambe droite vers 6h30, hier soir, alors qu'il fut heurté par une automobile non loin de Rock Forest.

Le jeune Robert est actuellement hospitalisé à l'hôpital St-Vincent-de-Paul. Il souffre aussi d'une profonde laceration au front, mais son état n'inspire aucune crainte.



Un pont sur la Magog. — Cette photographie illustre l'extrémité nord de la rue des Grandes-Fourches, endroit où pourrait être construit un pont enjambant la rivière Magog, parallèlement au pont de la voie ferrée,



Un débouché normal? — Il en coûterait peu, au dire de plusieurs, de construire un pont sur la rivière Magog, à l'extrémité nord de la rue des Grandes-Fourches, pour aider la circulation dans le centre de la ville de Sherbrooke. Comme en fait foi cette photo, certaines expro-

propriations pourraient, plus tard, être réalisées pour élargir la rue des Grandes-Fourches. A la suite de ces expropriations les marchands de la rue Wellington, dont on aperçoit les magasins pourraient s'offrir des entrées à l'arrière de leur commerce.

LA TRIBUNE

Le plus grand quotidien de la Rive Sud — Fondé en 1910
 Imprimé par LA TRIBUNE INC., 231, rue Dufferin, Sherbrooke, Tél.: LQ 9-5525
 Autorisé comme envoi de deuxième classe par le ministre des Postes, Ottawa.
REDACTEUR EN CHEF: PIERRE-PAUL BLAIS

ABONNEMENT au Canada: par la poste, sauf en droits déduits par camélate: 1 an: \$10.00; 6 mois: \$5.50; 3 mois: \$3.00; 1 mois: \$1.00.
 Aux Etats-Unis et autres pays étrangers: avec Suppléments Perspectives et Comiques illustrés: 1 an: \$20.00; 6 mois: \$11.00; 3 mois: \$6.00; 1 mois: \$2.00.
 Etrangers: sans suppléments de fin de semaine: 1 an: \$15.00; 6 mois: \$8.00; 3 mois: \$4.50; 1 mois: \$1.50.

La Tribune est socialement la Presse Canadienne, membre de l'Association des journaux du Canada, de l'Association des journaux de langue française, de la Fédération canadienne des éditeurs de journaux et périodiques, affiliés à l'Institut Bureau de Circulation (ABC) et à l'Union internationale de la presse catholique.

Sources d'informations: la Presse Canadienne, Presse Associée, l'Agence Reuter, Service de photos de la Presse Canadienne et de United Press International. Seules la Presse Canadienne et ses agences affiliées sont autorisées à reproduire les dépêches de La Tribune.

M. Gérard Filion à la SGF

La nomination de M. Gérard Filion au poste de directeur général de la Société générale de financement n'a surpris personne. La rumeur avait déjà désigné M. Filion pour occuper ce poste et le choix qui a été fait par les administrateurs de la Société semble avoir reçu l'approbation unanime de l'opinion publique québécoise.

A l'Union catholique des cultivateurs d'abord, à la direction du journal **Le Devoir** ensuite, M. Filion s'est initié aux tâches administratives et il a fait montre dans ce domaine de qualités qui ont attiré sur lui l'attention des directeurs de la Société générale de financement.

Au cours de sa carrière de journaliste, depuis 1947, il a été à l'avant-garde et chacun s'accorde à reconnaître qu'il a exercé une influence profonde sur l'évolution de la société québécoise. Par l'intermédiaire de ses éditoriaux, ses lecteurs ont appris à le connaître comme un homme qui dit clairement ce qu'il pense, en termes concrets, de façon à être bien compris de ceux à qui il s'adresse.

C'est une qualité plutôt rare de nos jours et qui constitue pour le directeur général de la Société de financement un atout précieux dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

L'organisme dont M. Filion devient l'une des principales chevilles ouvrières est appelé à jouer un rôle important dans l'expansion économique de la province de Québec. Son caractère à la fois

public et privé lui permet de bénéficier des avantages de deux systèmes mais posera des problèmes délicats que le directeur général sera capable de régler avec le tact et la souplesse qui conviennent.

Nous nous réjouissons de la confiance manifestée à un membre de la grande famille de la presse, mais ce qui nous satisfait encore davantage, c'est de savoir que la Société générale de financement a retenu les services d'un homme capable de lui faire rendre, en collaboration avec les membres du conseil d'administration, tous les services que les citoyens en attendent.

La confusion règne et grandit

Jamais la confusion n'a été plus grande dans l'esprit des Canadiens au sujet des armes nucléaires. Le débat qui s'est amorcé sur la question à la suite d'une déclaration du général Lauris Norstad n'a cessé de s'envenimer. Mais à peu près rien de ce qui s'est dit à ce propos n'a contribué à éclairer les esprits.

A la question théorique de savoir si le Canada devrait munir ses forces armées d'engins nucléaires, soit au Canada, soit en Europe, une autre a été substituée. Aujourd'hui, le débat porte davantage sur la question de savoir si notre pays a contracté des engagements en matière d'armements nucléaires.

L'intervention des Etats-Unis dans le débat introduit un élément nouveau qui n'est sûrement pas de nature à faire plaisir aux Canadiens. L'insistance de nos voisins à affirmer que le gouvernement canadien a pris des engagements envers l'OTAN et dans les cadres de NORAD apparaît aux yeux de plusieurs comme une manoeuvre américaine pour forcer la main au gouvernement canadien et lui imposer l'acceptation des armes nucléaires.

L'opinion publique canadienne ne s'est pas encore prononcée d'une façon claire pour ou contre les armes nucléaires et il faut voir là l'une des raisons de l'indécision de M. Diefenbaker. Celui-ci n'a pas voulu, semble-t-il, prendre le risque d'aller à l'encontre de l'opinion d'une forte partie de la population, surtout au moment où des élections sont à la veille d'être déclenchées.

Le premier ministre a sans doute voulu ménager la chèvre et le chou, mais l'intervention des Etats-Unis dans le débat a grandement dérangé ses plans, de sorte qu'aujourd'hui il se trouve aux prises avec un risque de division au sein même de son Cabinet.

A Washington, on dit avoir voulu rétablir les faits et mettre les choses au point, mais on a oublié que l'on plaçait ainsi le gouvernement dans une position délicate et qu'on l'obligeait à maintenir son point de vue sous peine de paraître capituler devant les exigences américaines. M. Diefenbaker ne peut se permettre une telle attitude, qui lui aliénerait l'appui d'un bon nombre de ses partisans et réduirait encore davantage ses chances de remporter la victoire aux prochaines élections.

Le premier ministre semble pris dans les filets de son indécision en matière d'armements nucléaires à moins qu'il ne choisisse de résister fermement à ce qu'il pourrait présenter comme une influence exagérée des Etats-Unis sur la politique canadienne. Il pourrait ainsi poser en victime et s'attirer la sympathie de ceux qui ne voient pas d'un bon oeil Washington dicter ses volontés à Ottawa.

On ne s'entend pas sur la coexistence pacifique.



MON POINT DE VUE...

Rien de nouveau

Un médecin vient de déclarer que nos contemporains ne se livrent pas suffisamment à des exercices physiques. Selon lui, les femmes seraient les principales victimes de cette paresse qui nous empêche de fournir un effort physique dont les effets ne pourraient leur être que salutaires.

Le disciple d'Esculape illustre sa pensée en affirmant que les femmes devraient s'appliquer à libérer elles-mêmes l'entrée de leur maison de la neige qui l'encombre à cette époque-ci de l'année. Elles puiseraient dans l'exécution de cette tâche un regain de vigueur.

Ceux qui ont vu dans cette affirmation un élément de nouveauté ont commis une grossière erreur. Nombreux, en effet, sont les maris qui partagent ce point de vue depuis longtemps. Rares, cependant, sont ceux qui osent élever la voix pour exprimer leur opinion. Heureusement, le médecin peut parler pour eux sans trop de crainte, car il peut toujours se retrancher derrière le rempart de la science.

Peu commode

Depuis 1940, le général de Gaulle semble prendre plaisir à embarrasser les Britanniques. Durant la guerre, il a été fréquemment à couteaux tirés avec Churchill et les chefs militaires des puissances alliées. La morgue et l'arrogance apparentes de de Gaulle irritaient vivement le premier ministre britannique, qui disait, à la fin du conflit: "La croix la plus lourde que j'ai eue à porter durant la guerre fut la Croix de Lorraine".

La Grande-Bretagne n'en a pas encore fini avec de Gaulle comme le fait voir le refus opposé à son entrée dans le Marché commun européen. Cette fois, c'est le premier ministre Macmillan qui doit essayer la tempête et cette fois encore, un mot historique a été prononcé par un ministre du cabinet de Londres. Selon ce membre du gouvernement, "De Gaulle pense que la France est l'Europe et que lui-même est la France".

Pour les Britanniques, de Gaulle demeure un homme peu commode.

...J'en C.

De l'école de rang à la centralisation des écoles

Par Alexandre FARRELL de la Presse Canadienne

On assiste actuellement à une transformation dans le mode de produire l'enseignement aux écoles des milieux ruraux. En effet, la petite école de rang a une tendance très marquée à disparaître pour faire place à l'école régionale beaucoup plus spacieuse et qui se compare aisément avec les grandes écoles des villes.

Un relevé de la Presse Canadienne permet de conclure que toutes les provinces ont maintenant comme politique d'établir des écoles régionales ou écoles centrales dans les districts ruraux pour y dispenser le cours secondaire et de high-school. Le même principe s'applique aussi dans bien des cas au cours élémentaire.

Cette décision d'établir des écoles régionales relève invariablement des commissions scolaires. Les gouvernements provinciaux ont encouragé ces derniers à en construire en défrayant une partie du coût de construction, en assumant leur administration et même en payant le transport d'élèves.

Comme résultat, un grand nombre d'écoles des milieux ruraux ne sont plus maintenant qu'à en construire en défrayant une partie du coût de construction, en assumant leur administration et même en payant le transport d'élèves.

suivent leurs études jusqu'au bout.

Au Québec

Le mouvement est déjà en marche dans la province de Québec où il est confiné à l'enseignement secondaire.

Le ministre de la jeunesse, M. Gérin-Lajoie, a déclaré, en septembre, que les commissions scolaires locales en dehors des grands centres étaient encouragées à se former en des commissions régionales pour fins de construction et d'exploitation d'écoles secondaires.

Il y avait déjà dix commissions régionales ainsi formées lorsqu'il a fait cette déclaration et le gouvernement vise à la formation de 35 commissions régionales d'ici septembre prochain et à 75 "éventuellement".

En Ontario

Le Dr S. D. Rendall, surintendant de l'enseignement secondaire en Ontario, dit que la dernière guerre mondiale, les gens de la campagne demandent plus de facilités d'enseignement secondaire, particulièrement dans le domaine de l'enseignement professionnel.

Il dit que la reorganisation de l'Ontario rural en région d'enseignement secondaire, chaque région ayant un territoire variant entre 200 et 400 milles carrés, a commencé en 1945 et a été en grande par-

tie terminée en 1952. Au cours des dix dernières années, la tâche principale a été d'agrandir les écoles déjà existantes et de construire des institutions de formation professionnelle.

M. H. E. Elborn, sous-ministre de l'Éducation en Ontario, dit que la province encourage maintenant la construction d'écoles centrales élémentaires. La province offre à cette fin aux conseils de comités des subventions et cette politique donne de bons résultats. En fait, le nombre des écoles élémentaires en Ontario a diminué de 7,110 qu'il était en 1957 à 6,934 en 1962.

Provinces de l'Atlantique
 La Nouvelle-Écosse a mis en oeuvre son programme d'écoles régionales, en 1950, et depuis, en a ouvert 75, la plupart d'entre elles dispensant le cours secondaire. Le nombre des élèves inscrits dans ces écoles varie entre 200 et 1,200 élèves.

Dans à peu près la même période, le Nouveau-Brunswick a construit 145 écoles régionales d'enseignement secondaire et élémentaire. Le Dr F. E. MacDiarmid, sous-ministre de l'Éducation, a dit que cette politique a été profitable à la province, mais que quelques écoles régionales devraient être affiliées afin de permettre des inscriptions plus élevées dans les mêmes institutions et un enseignement spécialisé plus élaboré.

Dans l'île - du - Prince - Édouard, selon le sous-ministre de l'Éducation, M. Malcolm MacKenzie, quelques localités préfèrent ne pas se rallier aux écoles régionales. Cependant, le gouvernement encourage la consolidation de l'enseignement en offrant de contribuer dans la proportion de \$6,000 par classe nouvelle, de payer 60 pour cent du coût du transport des écoliers par autobus et 40 pour cent des frais d'administration. Douze écoles régionales rayonnent sur une superficie moyenne de 15 milles, ont été construites depuis 1957.

À Terre-Neuve, où les écoles publiques sont dirigées par cinq dénominations religieuses différentes, 75 high - schools régionaux ont été construits depuis 1956 par suite d'accords entre ces dénominations religieuses et le gouvernement provincial.

Dans les Prairies

Le Manitoba a réorganisé son territoire au point de vue éducationnel en 43 divisions scolaires, en 1959, dans le but de donner plus d'ampleur à son enseignement secondaire dans les régions rurales. Depuis, 95 nouvelles écoles secondaires ont été construites. M. R. W. Dalton, directeur de l'administration des écoles, a dit que la consolidation de ces écoles élémentaires au Manitoba est commencée depuis plus d'une dizaine d'années. M. A. O. Aalborg, ministre

de l'Éducation en Alberta, dit que la consolidation des écoles dans cette province a commencé pour de bon en 1950 et était en grande partie terminée dès 1957. Cependant, il y eut beaucoup de nouvelles écoles construites par la suite pour satisfaire aux besoins d'une population croissante.

M. Aalborg soumet des chiffres à l'appui de sa déclaration: en 1950, il y avait 1,700 écoles d'une seule classe en Alberta et 436 de quatre classes ou plus; en 1960, il n'y avait plus que 256 écoles d'une classe et il y avait 1,024 écoles de quatre classes et plus.

Les inscriptions en Alberta ont doublé en une dizaine d'années, de 167,788 qu'elles étaient en 1950 à 294,435 en 1960.

La Saskatchewan a inauguré 64 écoles régionales depuis 1957 et, au cours de la même période, a réduit de 2,400 à 1,265 le nombre de ses écoles d'une seule classe.

Le vaste territoire de la Saskatchewan était autrefois divisé en 4,600 districts scolaires, chaque district exploitant généralement une seule école d'une classe. Aujourd'hui, il n'y a plus que 1,600 districts parce que la province est graduellement réorganisée, au point de vue éducationnel, en districts régionaux dont le rayon de juridiction s'étend maintenant de 25 à 50 milles à la ronde.

En Colombie britannique

Les porte-parole du minis-

trère de l'Éducation en Colombie britannique disent que leur réseau d'écoles régionales a été mis à point il y a plusieurs années et que l'on n'a plus aujourd'hui qu'à agrandir les écoles déjà existantes ou à les remplacer par de plus grandes.

Dans le développement de ce réseau, disent ces porte-parole, on a pris comme principe qu'un nombre de 800 à 900 élèves par école régionale secondaire était raisonnable en limitant de 26 à 68 le nombre des élèves dans les écoles élémentaires. Il existe encore quelques écoles à une seule classe dans quelques régions où il serait impossible, pour une école régionale, de rejoindre les élèves même dans un rayon de 50 milles.

Dans quelques régions du nord de la province, cependant, quelques écoles régionales sont dotées de dortoirs depuis une dizaine d'années. Elles sont situées dans neuf centres miniers où les élèves sont recrutés dans des rayons variant entre 75 et 100 milles.

La chronique médicale

Les attaques de convulsions

Par le Dr Walter C. Alvarez

Une mère m'a écrit récemment que l'un de ses enfants, à l'occasion, souffrait de convulsions. Les neurologues consultés ont prescrit au jeune malade de la Dilantine, qui a amélioré son état; mais la mère tient à faire subir à son enfant une intervention chirurgicale au cerveau, car elle croit que cette intervention le guérirait définitivement. Elle dit qu'elle n'abandonnera pas la partie avant d'avoir trouvé un spécialiste de la chirurgie nerveuse qui consente à tenter l'opération.

Cette mère, je le crains bien, a tort de s'obstiner. Malheureusement, en effet, une opération ne peut guérir que quelques-uns des enfants qui souffrent de convulsions. Habituellement, un bon neurologue peut dire rapidement si dans tel cas particulier, l'intervention chirurgicale est possible. Il peut apprendre beaucoup en demandant à la mère du jeune patient de décrire aussi exactement que possible les attaques de ce dernier. Dans les cas où l'on peut tenter l'opération avec quelque chance de succès, il s'agit soit d'épilepsie jacksonienne, soit d'épilepsie psychomotrice.

Dans l'épilepsie jacksonienne, l'attaque commence ordinairement par une main, un pied ou l'un des côtés de la figure, pour s'étendre ensuite au reste du corps. Un neurologue peut alors savoir à peu près dans quelle région du cerveau les attaques ont leur origine.

L'épilepsie psychomotrice

Les attaques d'épilepsie psychomotrice commencent souvent par une sensation bizarre. Le malade peut avoir l'illusion que les objets qui l'entourent s'éloignent rapidement de lui ou qu'il a déjà vu il ne sait où ce qu'il voit au moment où commence l'attaque. Puis pendant quelques moments, il semble distrait et se comporte de façon bizarre. Il a l'air de mâcher quelque chose, ou bien il se frappe un oeil. En des cas de ce genre, l'électro-encéphalogramme montre ordinairement que la maladie n'est pas répandue éparsement dans tout le cerveau — comme il arrive dans

l'épilepsie ordinaire attribuée à un facteur héréditaire — mais est au contraire concentrée, par exemple, dans l'un des lobes temporaux (audehors d'une oreille).

Durant les nombreuses années que le Dr Wilder Penfield a passées au grand Institut Neurologique de Montréal, lui et ses assistants ont mis fin aux attaques de bien des épileptiques en enlevant une petite partie du cerveau malade de ces derniers.

Un jour, il y a environ un an, j'ai été fort touché lorsqu'un homme s'est présenté à mon bureau uniquement pour me remercier. Cet homme, qui est maintenant dans la quarantaine, avait souffert depuis son enfance d'étranges attaques, qui se répétaient plusieurs fois par jour et ne lui avaient jamais permis de fréquenter l'école ni d'accepter un emploi.

Questions d'histoire

Quel fut l'effet de la proclamation royale de 1763 sur le Québec?

Ce qui porte le nom de Proclamation royale et qui date du 7 octobre 1763, ne fut pas, contrairement aux constitutions suivantes, l'œuvre du parlement britannique. Cela est au contraire sorti du Board of Trade, dont les recommandations étaient adressées au Secrétaire d'Etat, lord Egremont. Il s'agit d'intégrer le Canada et quelques autres colonies, comme la Floride, les îles Grenadines, Saint-Vincent, Tobago et autres. En fait, on se trouve en face de l'organisation d'une politique coloniale là où n'existait à peu près rien. Cette proclamation chambardait tout, la géographie, le système juridique, le statut religieux et l'administration publique. Au point de vue de la géographie, par exemple, le Canada fut réduit à une étroite bande de terrain le long du Saint-Laurent: une camisole de force imposée aux citoyens de langue française pour les étouffer.

monde — Aux quatre coins du monde — Aux quatre

Fin des conversations tripartites sur le désarmement à New York

NATIONS UNIES, (PA) — Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Union soviétique ont mis fin hier à leur dernière série d'entretiens sur l'interdiction des essais nucléaires. Les Etats-Unis ont annoncé qu'on a mis fin aux conversations à la suite d'une proposition des représentants soviétiques.

Un communiqué du département d'Etat, publié aux Nations unies et à Washington, fait savoir que l'URSS a proposé que les négociations soient portées devant la commission du désarmement de l'ONU et que les Etats-Unis sont favorables à ce qu'elles y fassent l'objet d'une "attention prioritaire".

Les discussions ont surtout eu lieu dans une sous-commission de la commission du désarmement, qui se réunit de nouveau le 12 février, à Genève. La France a boycotté les séances de la commission, qui devaient d'abord réunir 18 pays.

Le parlement britannique approuve la transaction au sujet des Polaris

LONDRES, (PC) — Le gouvernement britannique a obtenu hier soir l'approbation de sa transaction au sujet des missiles Polaris avec les Etats-Unis. La séance de la Chambre des communes a été orageuse et M. Harold Macmillan y a été interrompu à plusieurs reprises par les membres de l'opposition.

Des députés qui criaient "imposeur, imposeur" ont pu couvrir la voix de M. Macmillan, après qu'il eût cité des mots d'un discours prononcé il y a plusieurs années par M. Hugh Gaitskell, maintenant décédé. L'ancien chef du parti travailliste s'y montrait en faveur d'un moyen nucléaire de repousser une attaque pour la Grande-Bretagne.

M. Harold Wilson, un des candidats à la direction du parti travailliste, a bondi sur ses pieds et cria que M. Macmillan était injuste en ne citant qu'une partie d'un discours qui soutenait la position actuelle du gouvernement conservateur. Il a dit: "Nous nous souvenons très bien de ce discours et il avance également une idée contre une force nucléaire. Je dois dire que le choix de cette citation par le premier ministre est très répugnant pour certains d'entre nous".



Un espoir. — Le maire de New York, M. Robert F. Wagner, a annoncé hier, après une séance de 18 heures de négociations, le premier progrès réel permettant d'espérer un règlement de la grève des journaux de New York. En dépit du progrès, il a dit qu'il ne pouvait encore considérer le règlement comme prochain.

(Téléphoto UPI)

T.S.F. - T.S.F. - T.S.F. - T.S.F. - T.S.F.

LONDRES, (Reuter) — M. Harold Macmillan, premier ministre de Grande-Bretagne, assurera aujourd'hui le gouvernement italien que son pays ne voit pas que le Marché commun soit troublé. C'est ce qu'a annoncé hier un informateur digne de confiance.

LEOPOLDVILLE, (PA) — Une mission américaine de six membres est arrivée hier dans la capitale congolaise pour étudier les moyens de mettre fin à "l'hémorragie économique" qui affecte actuellement le Congo et risque de mener ce pays à la catastrophe.

MEXICO, (PA) — Un spécialiste canadien en électronique, qui a été expulsé de Cuba hier, a déclaré hier que des "militiers ou Russes" sont encore dans l'île antillaise où ils collaborent avec le régime castriste et entraînent l'armée cubaine.

LE CAP, (PA) — Le feld-maréchal de l'air et vicomte Montgomery a confié hier aux journalistes qui l'interrogeaient à son arrivée en Afrique du Sud, qu'il se réjouit de l'échec britannique de Bruxelles.

LONDRES, (Reuter) — Le premier ministre danois, M. Krag, a déclaré qu'il est "inconcevable, dans la situation actuelle" que le Danemark se joigne au Marché commun de l'Europe sans la Grande-Bretagne.

MIAMI, Floride, (PA) — Une jeune femme cubaine s'est rasée le crâne pour remplir un vœu qu'elle avait fait à la Vierge de la Caridad, la patronne de Cuba.

OTTAWA, (PC) — Le premier ministre Diefenbaker a exprimé hier l'opinion que les pays du Commonwealth devraient montrer de la gratitude à la Grande-Bretagne pour la façon dont elle s'est soucieuse d'eux au cours des négociations relatives à son entrée dans le Marché commun.

BROCKVILLE, (PC) — Sept wagons d'un convoi de marchandises du Canadian National qui filait vers l'ouest ont déraillé vers midi, mercredi, à environ cinq milles plus loin que Brockville.

Selon des opinions émises dans le milieu municipal

Les proprios favorables à la création du fonds industriel

SHERBROOKE — Les propriétaires pourront se prononcer, le 4 février prochain, au cours d'une assemblée publique à l'hôtel de ville, sur le règlement adopté récemment par le conseil prévoyant la création d'un nouveau fonds industriel au montant de \$4,000,000.

Dans le milieu municipal, on croit que les propriétaires ne s'opposent pas à la création de ce nouveau fonds industriel, parce qu'une opposition pourrait vouloir dire qu'on veut mettre un frein à l'expansion industrielle de la Cité de Sherbrooke.

Après avoir obtenu l'acceptation des propriétaires sur ce règlement, le conseil doit ensuite obtenir la sanction du ministère des Affaires municipales de la province, à qui il appartiendra également de fixer le montant du fonds industriel, ce montant de \$4,000,000 avancé n'étant en somme qu'une suggestion locale.

plus haut, précisément pour éviter les nombreux pèlerinages qui ont constamment eu lieu dans le passé, à la faveur de lois anciennes.

Toute une procédure

Le fait de réclamer l'autorisation de créer un fonds industriel de \$4,000,000, ne veut pas nécessairement dire que la Cité se rendra ensuite sur le marché des obligations pour emprunter immédiatement cette somme.

Il arrive présentement que la Cité vient d'autoriser, en principe, et conditionnellement à la sanction nécessaire du ministère des Affaires municipales, un prêt industriel au montant de \$750,000 à l'American Bitrite and Rubber Company, de Sherbrooke.

Une fois le fonds créé, la Cité pourra poursuivre ses démarches. Si elle obtient, par la suite, l'assentiment du ministère des Affaires municipales, celui du ministère de l'Industrie et du Commerce et celui de la Commission municipale, à ce prêt industriel, alors et seulement, elle pourra aller chercher ce \$750,000 (et non tout le \$4,000,000) sur le marché des obligations.

1960, et il s'agissait d'une autorisation pour un montant de \$600,000.

C'était, à cette époque, la politique du ministère des Affaires municipales de n'autoriser des fonds industriels que par petites tranches.

Bons placements

Le conseil municipal souhaite que ce nouveau fonds de \$4,000,000 soit rapidement épuisé, parce que ça signifiera que l'expansion industrielle de Sherbrooke est croissante. Evidemment, ces prêts industriels accordés à différentes industries locales et nouvelles, sont garantis "à pleine mesure", mentionnait le trésorier municipal, M. Olivier Routhier.

M. Routhier se prépare justement à faire, prochainement, un rapport détaillé au conseil municipal, sur les placements industriels réalisés au cours des dernières années, rapport qui sera susceptible de démontrer si les placements ont été bons ou mauvais, et qu'elles furent les pertes enregistrées. A première vue, les pertes sont excessivement limitées, mentionnait M. Routhier.



Association des marchands d'autos des Cantons de l'Est. — Les membres de l'Association des marchands d'autos des Cantons de l'Est ont tenu, hier, leur assemblée annuelle. L'exécutif a d'abord fait un rapport des activités de l'année écoulée. Un nouvel exécutif a aussi été élu. La photo ci-haut présente le président sortant de charge, M. Lucien Cyr, à gauche; M. Lorenzo Payeur, nouveau président, et M. R. Labonté, vice-président.

La politique de défense devrait être basée sur le pacifisme (Caouette)

TORONTO (PC) — M. Réal Caouette a déclaré hier soir à Toronto que la politique de défense du Canada devrait être basée sur le pacifisme.

"Le Canada devrait donner l'exemple au monde en refusant des armes nucléaires", a déclaré le chef adjoint du Crédit social dans une interview.

"Nous devrions orienter notre production industrielle vers un but pacifique, renforcer nos industries secondaires, éviter la course aux armements et venir en aide aux pays sous-développés. Nous ne parviendrons jamais à vaincre le communisme autrement", a-t-il ajouté.

Il a dit qu'un gouvernement crédite reviserait les relations du Canada avec ses alliés pour faire en sorte que notre pays respecte ses engagements envers l'OTAN et NORAD sans toutefois utiliser des ogives nucléaires.

Campagne électorale

M. Caouette a prédit que les crédites remporteraient de huit à neuf sièges dans la région de Toronto si des élections générales sont déclenchées l'été prochain. "Si toutefois nous disposons de plus de temps

pour préparer la prochaine campagne, nous remporterons tous les sièges."

Il a dit que 15 des 26 députés crédites du Québec travaillent à organiser le parti crédite en Ontario et qu'ils concentrent principalement leurs efforts dans la Ville-Reine.

Une annonce classée, dans La Tribune, constitue un excellent placement. Elle entre dans 45,000 foyers et atteint près de 176,000 lecteurs. Signalez LO 9-2525, et demandez les annonces classées.

Un MAL de DOS peut être un Avertissement

Le mal de dos est souvent dû à la posture des reins. Quand les reins ne fonctionnent pas, l'excès d'acidité et les déchets restent dans l'organisme. Un mal de dos, un repos brisé ou cette sensation de fatigue et de tête lourde peuvent s'ensuivre. C'est le moment de prendre des Pilules Dodd's pour les Reins. Les Dodd's stimulent les reins. Vous vous sentez mieux, dormez mieux — travaillez mieux. Achetez des Pilules Dodd's pour les Reins maintenant!

La nouvelle loi

Si aujourd'hui la Cité se doit d'aller devant le peuple avec semblable montant (\$4,000,000), c'est que les nouvelles dispositions de la loi des "Cités et Villes" l'obligent.

En outre, en fixant un montant aussi important, on s'évite l'embarras de retourner solliciter de nouvelles autorisations à Québec, trop souvent.

Dorénavant, il appartient effectivement au ministère des Affaires municipales de la province de fixer le montant des fonds industriels, sur la suggestion des autorités municipales concernées.

Le ministère préfère également autoriser un montant

La même chose dans tous les cas

Il doit en être ainsi pour chacune des nouvelles transactions anticipées, dont celle impliquant la Canadian Fairbanks-Morse, jusqu'à épuisement du fonds de \$4,000,000.

La dernière autorisation obtenue du ministère des Affaires municipales, en rapport avec la création d'un fonds industriel, remonte au 10 mars

M. Jean Robitaille perd en Cour suprême

SHERBROOKE. — L'acotement d'une route sert à soutenir le chemin, il peut être utilisé pour stationner ou encore il peut servir en cas d'urgence pour un automobiliste. C'est le principe que vient

d'annoncer la Cour suprême du Canada en confirmant une décision de la Cour d'appel de la province de Québec.

Après avoir, la Cour d'appel avait déjà renversé le jugement rendu dans cette cause.

Il délaisse les avocats et décide de plaider lui-même

SHERBROOKE — Après avoir vu un avocat le délaissier et après en avoir remercié un autre de ses services, un individu de Lennoxville a plaidé sa propre cause, hier matin, devant le juge Evender Veilleux.

Comme résultat, il a pu sortir de prison après y avoir passé plus d'un mois.

Le plus étrange de l'affaire, c'est que cet individu semble être le seul membre de sa famille à désirer sa liberté.

En effet, selon le procureur de la Couronne, Me Benoît Turmel, C. R., le père de l'accusé, ainsi que son épouse, auraient fait des pressions pour que le prévenu soit gardé derrière les barreaux le plus longtemps possible.

Les faits

Avant d'aller plus loin, voyons quels sont les faits de cette cause.

Dans la soirée du 25 juin 1958, M. Jean Robitaille et son épouse revenaient de Rock Island. Ils se dirigeaient vers Sherbrooke. M. Robitaille est un commis-voyageur d'une quarantaine d'années.

C'est Mme Robitaille qui conduisait l'automobile. Son mari dormait près d'elle.

A un certain endroit, sur la route numéro 5, près de Waterville, Mme Robitaille a manqué une courbe. Le véhicule a heurté un bloc de ciment sis de l'autre côté de l'acotement qui avait trois pieds de large.

Après avoir poussé le bloc de ciment sur une distance de 62 pieds, le véhicule est allé s'arrêter contre un poteau de téléphone. Mme Robitaille a été tuée.

Action

M. Robitaille a alors intenté une action en dommages au montant de \$27,780 contre le procureur général de la province de Québec, sous prétexte que la province était responsable de cet accident, étant donné que les employés de la Voirie avaient fait preuve de négligence en laissant le bloc de ciment près de l'acotement de la route.

La Cour supérieure a donné raison à M. Robitaille en accordant un dédommagement de l'ordre de \$15,000 à M. Robitaille et ses deux petites filles.

Toutefois, le procureur gé-

Chronique judiciaire

L'enquête préliminaire de Fernand "Belouze" Jutras a définitivement été fixée au 7 février courant.

Le jeune récidiviste sherbrookois est accusé d'avoir commis un vol par effraction dans les locaux de la brasserie Molson, ou deux coffres-forts avaient été défoncés à coups de barre de fer.

Jutras a lui-même admis être l'auteur de ce vol, alors qu'il rendait témoignage dans la cause de son ami Gaston Soucy, lequel subissait son procès la semaine dernière sous une accusation identique.

Incidentement, Soucy, un individu de 32 ans qui possède de lourds antécédents judiciaires, a été trouvé coupable de ce vol, et il recevra sa sentence ce matin.

Un jeune homme de Sherbrooke a été condamné, hier matin, à une amende de \$50, en plus des frais, par le juge Evender Veilleux, après avoir admis sa culpabilité à une accusation de "hit and run".

L'incident dans lequel avait été impliqué C. Vaillancourt était survenu le 19 novembre dernier. Le prévenu avait heurté l'automobile de M. John Forbes, sur la rue King ouest, mais il avait omis d'arrêter, croyant avoir accroché un bloc de ciment (dummy) qui se trouve au milieu de la rue à cet endroit.

Le juge Evender Veilleux a de plus suspendu le permis de conduire du prévenu pour une période de trois mois.

Le club des fonctionnaires provinciaux reçoit la visite de la PP et la boisson trouvée EST SAISIE

SHERBROOKE — Les agents de la Sûreté provinciale, attachés à la division de Sherbrooke ont effectué une descente, hier avant midi, au club des Fonctionnaires provinciaux des Cantons de l'Est, un établissement situé au numéro 85 de la rue Albert.

Les policiers ont agi à la suite de directives reçues de la part du département du procureur-général à Québec.

Toutes les liqueurs alcooliques qui se trouvaient dans l'établissement ont été saisies et expédiées à Montréal.

Raisons

Selon les informations qu'il a été possible d'obtenir, il appert que le club des Fonctionnaires ne remplissait pas les exigences de la Régie des alcools.

En plus des liqueurs saisies dans l'établissement, les policiers ont enlevé le permis de vente de boisson.

Les policiers qui ont effectué le raid en question étaient dirigés par le coronal Robert Roy, l'officier en charge du poste de la Sûreté provinciale à Sherbrooke.

Pour que tout soit fait dans la légalité, les policiers étaient accompagnés d'un huissier. — C'est ce dernier qui a officiellement saisi les liqueurs alcooliques trouvées sur les lieux.

Cas spécial

L'histoire de cet individu de 31 ans, est un peu spéciale.

Depuis qu'il a fait la guerre de Corée, au cours de laquelle il a été blessé, l'homme est porté à certains actes anormaux, surtout lorsqu'il est en état de boisson.

Par exemple, il y a quelques mois, il avait semé la terreur dans un hôtel de Lennoxville en brandissant des bâtons de dynamite au bout de ses mains et en menaçant de les faire exploser.

—Ce n'était pas dangereux", a-t-il expliqué, "je n'avais pas de détonateurs!"

Plus récemment, un constable est apparu chez cet individu parce que celui-ci fai-

MAL DE GORGE

à saveur de fruit

Aspergum

SOULAGEMENT SOUS FORME DE GOMME À MÂCHER

PÉNÈTRE DANS LA GORGE ENDOULOURE

Les aliments en conserve congelés ou emballés par le fabricant sont d'un grand avantage aux personnes vieillissantes ou à celles qui vivent seules. Le lait écrémé en poudre est économique puisqu'il se conserve indéfiniment et qu'on peut en préparer que la quantité voulue à la fois. Les fruits et les légumes en conserve et congelés conservent d'habitude tous leurs éléments nutritifs puisqu'ils ont été mis en conserve au moment même où on les a cueillis. Le liquide des légumes en conserve peut servir pour la soupe et les sauces et ne doit jamais être jeté.

FILMS

SERVICE COMPLET DE FINITION EN 8 HEURES

ROUL. DE 8 POSES 3 1/2 x 5	35¢
ROUL. DE 12 POSES 3 1/2 x 3 1/2	60¢
ROUL. DE 20 POSES 3 1/2 x 4 1/2	1.00
IMPRESSION INDIVIDUELLE 05¢	
ROUL. DE 8 POSES 3 1/2 x 5	3.00
ROUL. DE 12 POSES 3 1/2 x 3 1/2	4.00
IMPRESSION INDIVIDUELLE 30¢	
EKTACHROME 120-620-127 ou 135 (20 POSES) 115 AVEC MONTURES	

N.B. À ces prix, ajoutez 5¢ pour la poste et 4 ou 6¢ pour la taxe de vente. Pour tout autre renseignement, écrivez-nous. Enveloppes de retour gratuites. Satisfaction garantie ou argent remis.

ENVOYEZ VOS PHOTOS A

PHOTO POSTE INC.

CASE POSTALE 1153, QUÉBEC, P.Q.

Moi? J'ai une patience d'ange!

Si je casse un lacet le matin, je ris.

Tempête de neige... circulation bloquée? Je garde le sourire.

MAIS quand j'ai vraiment soif sil ny a pas de CANADIAN... la je me fache!

la bière légère qui désaltère!

MOLSON CANADIAN bière légère

RHUMS

NAVY RUM WHITE CAP

Lamb

Lamb's Rum Company Limited — Montreal

NOUVELLE ADRESSE

LABORATOIRE D'OPTIQUE

Jacques Fortier

VERRES-MONTURES

175 OUEST, RUE KING

LO. 9-8507 — SHEBROOKE (PRES DU MONUMENT)

Aujourd'hui, demain et dimanche à la TV

COTES MORALES

pour films à l'affiche du canal



(7) Pour tous (A) Pour Adultes (AR) Pour Adultes (AA) Adultes et adolescents

VENDREDI

11.15 THEATRE AU COIN DU FEU: 'LA DAME DE L'OUEST' (A)
DIMANCHE
11.00 THEATRE AU COIN DU FEU: 'Echec à la Gestapo' (A)

MATIN

9.00-9.30 Départ express
10.00-10.30 Le nouveau coq au feu
11.00-11.30 McCoy's
12.45-1.15 Price is right
1.15-1.45 L'heure de Pierrot
1.45-2.15 JANE WYMAN
2.15-2.45 Romper room
2.45-3.15 Pete and Gladys
3.15-3.45 Concentration
3.45-4.15 Yours for a song

APRES-MIDI

12.00-12.30 Love of Life
12.30-1.00 Your First Impression
1.00-1.30 Paul Lemire
1.30-2.00 Ernie Ford
2.00-2.30 Little Theater
2.30-3.00 News
3.00-3.30 Search For Tomorrow
3.30-4.00 Truth or Consequences
4.00-4.30 Premiere édition
4.30-5.00 Father Knows Best
5.00-5.30 Ecran d'Étoiles
5.30-6.00 La Météo
6.00-6.30 Guiding Light
6.30-7.00 Midi sports
7.00-7.30 News
7.30-8.00 Long métrage
8.00-8.30 News
8.30-9.00 Across the fence
9.00-9.30 Pot Pourri Féminin
9.30-10.00 Tout Pour la Femme
10.00-10.30 Mixing Bowl
10.30-11.00 Montreal matinee
11.00-11.30 As the world turns
11.30-12.00 Ernie Ford
12.00-12.30 Domino
12.30-1.00 Password
1.00-1.30 Sans about
1.30-2.00 Day in Court
2.00-2.30 Chez Helene
2.30-3.00 Nursery school
3.00-3.30 House party
3.30-4.00 Merv Griffin
4.00-4.30 TV roman
4.30-5.00 Seven Key
5.00-5.30 Tout pour la femme
5.30-6.00 Here's looking at you
6.00-6.30 Friendly giant
6.30-7.00 Long métrage
7.00-7.30 Votre cuisine Mme
7.30-8.00 To Tell The Truth
8.00-8.30 Loretta lounge
8.30-9.00 20 ans express
9.00-9.30 Queen for a day
9.30-10.00 Votre enfant Mme
10.00-10.30 Votre enfant Mme
10.30-11.00 L'éternel féminin
11.00-11.30 Millionnaire
11.30-12.00 Young Dr. Malone
12.00-12.30 Take Thirty
12.30-1.00 L'éternel féminin
1.00-1.30 Who Do You Trust?
1.30-2.00 News
2.00-2.30 Bobino
2.30-3.00 Secret storm
3.00-3.30 Match Game
3.30-4.00 Scarlett Hill
4.00-4.30 Robino
4.30-5.00 American Bandstand
5.00-5.30 Jimmy Tapp

SAMEDI

8.45-9.15 Shylistic française
9.15-9.45 Économie politique
9.45-10.15 La météo
10.15-10.45 Am Stram Gram
10.45-11.15 Concou
11.15-11.45 Concou

APRES-MIDI

12.00-12.30 Sky King
12.30-1.00 Lazy Ranch
1.00-1.30 Movie
1.30-2.00 12 O'clock
2.00-2.30 Au nom de la loi
2.30-3.00 Going my way
3.00-3.30 Au nom de la loi
3.30-4.00 Music hall des jeunes
4.00-4.30 Sport-images
4.30-5.00 Autour du Monde
5.00-5.30 L'homme invisible
5.30-6.00 L'homme invisible
6.00-6.30 L'homme invisible
6.30-7.00 Sur la sellette
7.00-7.30 Papa a raison
7.30-8.00 Dennis the menace
8.00-8.30 Walt Disney's Flashback
8.30-9.00 Papa a raison
9.00-9.30 Jetsons
9.30-10.00 Monde D spectacle
10.00-10.30 Sing along with mitch
10.30-11.00 Soirée au théâtre A. Ed Sullivan
11.00-11.30 Ed Sullivan
11.30-12.00 Soirée au théâtre A. Ed Sullivan
12.00-12.30 Movie
12.30-1.00 Long métrage
1.00-1.30 Téléthéâtre
1.30-2.00 Car 54
2.00-2.30 Andy Griffith
2.30-3.00 Real McCoy's
3.00-3.30 Bonanza
3.30-4.00 Bonanza
4.00-4.30 Dr. Kildare
4.30-5.00 E. True
5.00-5.30 Bon voyage
5.30-6.00 Téléjournal
6.00-6.30 Candid Camera
6.30-7.00 Téléjournal
7.00-7.30 Close Up
7.30-8.00 Voice of Firestone
8.00-8.30 Brinkley's dix sur 10
8.30-9.00 Parti libéral
9.00-9.30 Actualités politique
9.30-10.00 Actualités politique
10.00-10.30 What's my Line
10.30-11.00 Quest
11.00-11.30 Actualités politiques
11.30-12.00 Théâtre au coin du...
12.00-12.30 Movie
12.30-1.00 Third Man
1.00-1.30 Movie
1.30-2.00 Conférence
2.00-2.30 Shoestring Theater
2.30-3.00 Liberal arts

SOIREE

6.00-6.30 Roman de la science
6.30-7.00 Newstime
7.00-7.30 Countrytime
7.30-8.00 Invitation
8.00-8.30 Nouvelles
8.30-9.00 Sword of Freedom
9.00-9.30 Les uns les autres
9.30-10.00 Cimarron City
10.00-10.30 Alberta game
10.30-11.00 Hawaiian eye
11.00-11.30 Télébulletin
11.30-12.00 Hawaiian Eye
12.00-12.30 Carret de voyages
12.30-1.00 Sports
1.00-1.30 Cette semaine
1.30-2.00 Météo
2.00-2.30 Édition sportive
2.30-3.00 Comment dites-vous
3.00-3.30 Beverly Hillsbillies
3.30-4.00 Soirée canadienne
4.00-4.30 Jeunesse d'aujourd'hui
4.30-5.00 Stoney Burke
5.00-5.30 Paris musique
5.30-6.00 Winston Churchill
6.00-6.30 Leonard Bernstein
6.30-7.00 Sam Benedict
7.00-7.30 Nurses
7.30-8.00 Gallant Men
8.00-8.30 Adam on Eve
8.30-9.00 Long métrage
9.00-9.30 Four just men
9.30-10.00 Micheline
10.00-10.30 Defenders
10.30-11.00 Joey Bishop
11.00-11.30 Jamboree
11.30-12.00 Mr. Smith
12.00-12.30 Inspector Maigret
12.30-1.00 Soirée du Hockey
1.00-1.30 La soirée du hockey
1.30-2.00 Movie
2.00-2.30 Hockey
2.30-3.00 Lawrence Welb
3.00-3.30 Hacc gun
3.30-4.00 Untouchables
4.00-4.30 Gensmoke
4.30-5.00 Disser du soir
5.00-5.30 Les couche-tard
5.30-6.00 Juliette
6.00-6.30 Les Couche-Tard
6.30-7.00 Téléjournal
7.00-7.30 Sports
7.30-8.00 News
8.00-8.30 Commentaires
8.30-9.00 News
9.00-9.30 Dernière édition
9.30-10.00 Movie
10.00-10.30 Naked City
10.30-11.00 Long métrage
11.00-11.30 Sports
11.30-12.00 Théâtre au coin du feu
12.00-12.30 Movie

DIMANCHE

8.45-9.15 Matenatque...
9.15-9.45 Biologie humaine
9.45-10.15 Histoire du Canada
10.15-10.45 Messe Basiliqne
10.45-11.15 Tribune libre
11.15-11.45 This is the life
11.45-12.15 Tribune libre

MATIN

8.45-9.15 Shylistic française
9.15-9.45 Économie politique
9.45-10.15 La météo
10.15-10.45 Am Stram Gram
10.45-11.15 Concou
11.15-11.45 Concou

Sur l'écran de CHLT-TV

(Gary Longchamp)

"Cinq fois la semaine, mon pere!"

Le jeu est une passion... enfant de l'avarice, pere du mai, frere de l'iniquité, et pourtant c'est la paix dans l'ame, le sourire aux levres, les prix au bout des doigts que les amateurs et le réalisateur ont décidé de multiplier par cinq: "SANS ATOUT".

Telespectateurs du canal 7, premiers complices et bénéficiaires, expédiez, sans retard, vos nom, adresse et numéro de téléphone à "SANS ATOUT". Le téléphone, moyen discret et sûr, est à la base de "SANS ATOUT". Assistantes passives ou actives, je vous invite à suivre le supplice de la question... car à "SANS ATOUT", les questions valent leur pesant de rire. Elles représentent un heureux alliage d'imagination, d'humour et de fantaisie.

"SANS ATOUT" réunit chaque jour deux animateurs, les lundis, mercredis et vendredis Myra Morgan et Fernand Sainte-Marie et les mardis et jeudis Rollande Perro et le même "brummel".

Cinq fois la semaine... à deux heures... CHLT-TV présente "SANS ATOUT"... une réalisation de Gary Longchamp.

BONNE CHANCE! Un "POT POURRI FEMININ" rafraîchit ce fait jour, et les décors seront complètes d'ici peu. Yvan Frenette et votre hôteesse Maryse Fagnan vous accueillent avec le sourire à 1 heure.

L'ÉTERNEL FEMININ: Jacques de Montjoye rêve comment s'habiller pour paraître plus mince. Denise et Nick Kebedy livrent des exercices pour amincir la taille. Gil traite du fond de teint. Sans oublier le concours explique par Nicole Germain, à 3h. 30.

Souvenez-vous qu'à 7 heures UNE N'ATTEND PAS L'AUTRE... et cette autre, c'est peut-être votre histoire. Louis Bloudeau maintient l'ordre en studio... et fait les présentations.

LA BALSAMINE de Jean Filiatrault, à 8 heures. Mme Villeneuve reçoit son notaire. Bastien est présenté à celui-ci dans des circonstances qui ne lui plaisent guère. Mme Isabelle montre le bout de l'oreille. Jacqueline se défend avec diplomatie.

A CINEMA INTERNATIONAL: "Le Caid", une aventure policière avec Fernandel, Barbara Laage et George Wilson. Un gangster force un professeur de philosophie à cacher, dans une valise, une somme considérable. A 8h.30. Parla sur Jean Lesage, premier ministre de la province, l'héritier sur nos ondes à 10h. 15, sous le titre POLITIQUE PROVINCIALE.

"La Suisse" à PREMIER PLAN... nous y verrons comment coexistent en Suisse des groupes de culture différents. En ondes, à 10h.30.

A l'affiche, au THEATRE AU COIN DU FEU, "La dame de l'Ouest", dernière émission à l'antenne du canal 7!



"Les enquêtes Jobidon" révéleront les dessous de l'affaire Constant. Les recherches débutent à 5 heures.



"La Crue" — La pièce de Mlle Claire Tourigny, de Magog, pièce primée lors du concours des Jeunes Auteurs, sera présentée à l'émission Images en Tête, samedi après-midi, à 2 heures, sur le réseau de Radio-Canada et au canal 7. Cette pièce intitulée "La Crue", avait été présentée en partie sur le réseau français de télévision de Radio-Canada lors de la proclamation des différents gagnants du concours. "La Crue" compte trois actes. Mlle Tourigny est la fille de M. et Mme Henri Tourigny, de la rue Bullard, à Magog.

M. André Giroux A la Maison du Québec, à Paris

QUEBEC — L'honorable Gérard-L. Levesque, ministre de l'Industrie et du Commerce, annonce la nomination de M. André Giroux au poste d'agent d'information à la Maison du Québec, à Paris.

Diplômé de l'Académie de Québec, M. Giroux compte plusieurs années à l'emploi de la province où il a successivement occupé les postes de secrétaire au secrétaire de la province, de publiciste et de secrétaire exécutif du ministère de l'Industrie et du Commerce.

Ancien boursier de la John Simon Guggenheim Memorial Foundation, de New York, et du Conseil canadien des Arts, M. Giroux a publié une revue "Regards" et trois ouvrages dont deux romans et un recueil de nouvelles. Ses œuvres lui ont mérité un Prix de l'Académie française, un Prix de la province de Québec et le Prix du Gouverneur général du Canada.

M. André Giroux quittera le pays au début de mars, et ira rejoindre à Paris l'équipe qui se compose d'un délégué général, de deux attachés économiques et d'un attaché culturel.

CHLT - RADIO - CKTS

CHLT 430 kc VENDREDI
2.30-3.00-Riv de chaux
2.30-3.00-Nouvelles
2.30-3.00-Vie de femme
3.15-4.00-Au p'tit bonheur
4.00-4.30-Nouvelles
4.05-4.30-Nouvelles
4.30-5.00-Nouvelles
5.05-5.30-Nouvelles
5.35-6.00-Moment musical
6.00-6.30-Nouvelles
6.35-7.00-Moment musical
7.00-7.30-Activités soc.
7.30-8.00-Moment musical
8.05-8.30-Vie de l'annaz
8.35-9.00-Psychologie...
9.00-9.30-Chapelier
9.35-10.00-Laboratoire
10.00-10.30-Activités soc.
10.35-11.00-Radio Journal
11.00-11.30-Deux frères
11.35-12.00-Grandes perm...
12.00-12.30-Nouvelles de...
12.30-1.00-Grand Journal
1.05-1.30-Commentaires
1.35-2.00-Deux frères
1.40-2.10-Billet et fin...

9.00-En sortant de l'école
9.30-Faute Lucille
10.00-Nouvelles
10.30-Intermède mus.
10.40-A votre santé
10.50-Cavalade
1.00-Nouvelles
1.30-Cavalade
1.35-Nouvelles de...
1.40-En sortant
1.45-La marche de...
1.50-Musique en d...
1.55-Suquet horaire
2.00-Nouvelles de...
2.10-La Canada
2.15-2.30
2.35-Nouvelles de...
2.40-L'accet latin
2.45-Cavalade
3.00-Nouvelles
3.05-Cavalade
3.10-Nouvelles...
3.15-Cavalade
3.20-Marche des sports
3.25-Musique sans...
3.30-Radio-Journal
3.35-Les Chœurs et l...
3.40-Digestif mus.
3.45-Chapelier
3.50-Trio Humana
3.55-Jazz 60
4.00-Nouvelles de...
4.05-Four 2 pers.
4.10-Nouvelles de...
4.15-Pour 2 personnes
4.20-Nouvelles de...
4.25-Pour 2 pers.
4.30-Trente minutes...
4.35-Radio-Journal
4.40-Dernière édition
4.45-Musique sans...
4.50-Radio-Journal
4.55-Billet du soir
5.00-Fin des émissions

CKTS 900 K.C. FRIDAY
12.00-Télé-O Newscast
12.05-Weather
12.10-Gord Breen Show
12.15-Gord Breen Show
12.20-L. O. Noel News
12.25-Gord Breen Show
12.30-Sports Today
12.35-Gord Breen Show
12.40-News at Time & S.
1.00-CBC News
1.05-Good Life
1.10-CKTS News & W.
1.15-Ken Fowler Show
1.20-CKTS News & W.
1.25-Ken Fowler Show
1.30-CKTS News & W.
1.35-Ken Fowler Show
1.40-CKTS News & W.
1.45-Ken Fowler Show
1.50-CKTS News & W.
1.55-CKTS News & W.
2.00-CKTS News & W.
2.05-CKTS News & W.
2.10-CKTS News & W.
2.15-CKTS News & W.
2.20-CKTS News & W.
2.25-CKTS News & W.
2.30-CKTS News & W.
2.35-CKTS News & W.
2.40-CKTS News & W.
2.45-CKTS News & W.
2.50-CKTS News & W.
2.55-CKTS News & W.
3.00-CKTS News & W.
3.05-CKTS News & W.
3.10-CKTS News & W.
3.15-CKTS News & W.
3.20-CKTS News & W.
3.25-CKTS News & W.
3.30-CKTS News & W.
3.35-CKTS News & W.
3.40-CKTS News & W.
3.45-CKTS News & W.
3.50-CKTS News & W.
3.55-CKTS News & W.
4.00-CKTS News & W.
4.05-CKTS News & W.
4.10-CKTS News & W.
4.15-CKTS News & W.
4.20-CKTS News & W.
4.25-CKTS News & W.
4.30-CKTS News & W.
4.35-CKTS News & W.
4.40-CKTS News & W.
4.45-CKTS News & W.
4.50-CKTS News & W.
4.55-CKTS News & W.
5.00-CKTS News & W.
5.05-CKTS News & W.
5.10-CKTS News & W.
5.15-CKTS News & W.
5.20-CKTS News & W.
5.25-CKTS News & W.
5.30-CKTS News & W.
5.35-CKTS News & W.
5.40-CKTS News & W.
5.45-CKTS News & W.
5.50-CKTS News & W.
5.55-CKTS News & W.
6.00-CKTS News & W.
6.05-CKTS News & W.
6.10-CKTS News & W.
6.15-CKTS News & W.
6.20-CKTS News & W.
6.25-CKTS News & W.
6.30-CKTS News & W.
6.35-CKTS News & W.
6.40-CKTS News & W.
6.45-CKTS News & W.
6.50-CKTS News & W.
6.55-CKTS News & W.
7.00-CKTS News & W.
7.05-CKTS News & W.
7.10-CKTS News & W.
7.15-CKTS News & W.
7.20-CKTS News & W.
7.25-CKTS News & W.
7.30-CKTS News & W.
7.35-CKTS News & W.
7.40-CKTS News & W.
7.45-CKTS News & W.
7.50-CKTS News & W.
7.55-CKTS News & W.
8.00-CKTS News & W.
8.05-CKTS News & W.
8.10-CKTS News & W.
8.15-CKTS News & W.
8.20-CKTS News & W.
8.25-CKTS News & W.
8.30-CKTS News & W.
8.35-CKTS News & W.
8.40-CKTS News & W.
8.45-CKTS News & W.
8.50-CKTS News & W.
8.55-CKTS News & W.
9.00-CKTS News & W.
9.05-CKTS News & W.
9.10-CKTS News & W.
9.15-CKTS News & W.
9.20-CKTS News & W.
9.25-CKTS News & W.
9.30-CKTS News & W.
9.35-CKTS News & W.
9.40-CKTS News & W.
9.45-CKTS News & W.
9.50-CKTS News & W.
9.55-CKTS News & W.
10.00-CKTS News & W.
10.05-CKTS News & W.
10.10-CKTS News & W.
10.15-CKTS News & W.
10.20-CKTS News & W.
10.25-CKTS News & W.
10.30-CKTS News & W.
10.35-CKTS News & W.
10.40-CKTS News & W.
10.45-CKTS News & W.
10.50-CKTS News & W.
10.55-CKTS News & W.
11.00-CKTS News & W.
11.05-CKTS News & W.
11.10-CKTS News & W.
11.15-CKTS News & W.
11.20-CKTS News & W.
11.25-CKTS News & W.
11.30-CKTS News & W.
11.35-CKTS News & W.
11.40-CKTS News & W.
11.45-CKTS News & W.
11.50-CKTS News & W.
11.55-CKTS News & W.
12.00-CKTS News & W.

CHLT 430 kc SAMEDI
5.57-Ouverture
5.58-Charlie Hunter S.
6.00-Charlie Hunter S.
6.02-En grande
6.04-Etablissement r.
6.06-Prévoir du matin
6.08-Debut c'est...
6.10-Nouvelles H.P.C.
6.12-Debut c'est...
6.14-Debut c'est...
6.16-Debut c'est...
6.18-Debut c'est...
6.20-Debut c'est...
6.22-Debut c'est...
6.24-Debut c'est...
6.26-Debut c'est...
6.28-Debut c'est...
6.30-Debut c'est...
6.32-Debut c'est...
6.34-Debut c'est...
6.36-Debut c'est...
6.38-Debut c'est...
6.40-Debut c'est...
6.42-Debut c'est...
6.44-Debut c'est...
6.46-Debut c'est...
6.48-Debut c'est...
6.50-Debut c'est...
6.52-Debut c'est...
6.54-Debut c'est...
6.56-Debut c'est...
6.58-Debut c'est...
7.00-Debut c'est...

the miracle worker starring ANNE BANCROFT introducing PATTY DUKING LES SECRETS D'UN DRAME PERSONNEL INTENSE! COMEDIE AJOUTÉE Sidney JAMES - Kenneth CONNOR - Shirley EATON dans "WHAT A CARVE UP"

HÔTEL FRONTENAC WINDSOR VENDREDI ET SAMEDI, 1 et 2 FEV. en vedette OLIVIER GUIMOND PAUL DESMARTEAUX 2 spectacles chaque soir Chanteuse: JOANNE LACHANCE Orchestre: Le Trio Laurent, Ernest et Gaston

CLUB SPLENDOR CLUB SITUÉ A STOKÉ CENTRE (EN FACE DU LAC) La direction remercie cordialement les gens qui sont venus en grand nombre la semaine dernière. DANSE tous les SAMEDIS SOIR DE 9h. à 1h. A.M. avec orchestre AURELE LACROIX CLAUDETTE et GEORGETTE, chanteuses SERVICE AUTOBUS: DEPART DU TERMINUS A 8h.30 ADM.: \$1.00 - BIENVENUE A TOUS!

LE MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE! GAGNANT DE 10 PRIX DE L'ACADEMIE! WEST SIDE STORY MEILLEUR acteur de support: George Bobbins MEILLEUR actrice de support: Rita Moreno MEILLEUR scénario: Ernest Lehman MEILLEUR son MEILLEUR directeur Robert Wise, Jérôme Robbins MEILLEUR directeur artistique: Coleen Colwell MEILLEURE Production cinématographique: couleur MEILLEURS costumes MEILLEURE trame musicale: couleur FILME EN PANAVISION ET TECHNICOLOR COMMENCANT DEMAIN! Granada

Amenagement de la route transcanadienne

Ottawa n'a pas l'intention d'accroître sa contribution

OTTAWA (PC)—Le gouvernement fédéral n'a pas l'intention d'accroître sa contribution à l'aménagement de la route transcanadienne, a donné à entendre hier M. David Fulton, ministre des Travaux publics, à la Chambre des communes.

Il a déclaré à M. J.W. Pickersgill, libéral de Bonaville-Twilligate, que la question était constamment à l'étude, mais que le gouvernement n'avait pas l'intention, pour le moment du moins, de modifier la loi sur la route transcanadienne.

M. Pickersgill avait demandé si le gouvernement songeait à faire une nouvelle contribution pour l'achèvement des travaux de construction de cette route, qui a été officiellement inaugurée l'an dernier.

Présentement, le coût des travaux est partagé à parts égales entre le gouvernement fédéral et les provinces, exception faite de 10 pour cent des débours effectués par chaque province que le gouvernement central défraie dans la proportion de 90 pour cent.

Dans son mémoire L'UCC se réfère à la nouvelle loi des coopératives

QUEBEC (PC) — L'Union catholique des cultivateurs a fait savoir qu'elle demandera au gouvernement du Québec de permettre à des coopératives agricoles de s'incorporer en vertu de la nouvelle Loi des associations coopératives plutôt qu'en vertu de la Loi amendée des coopératives agricoles.

Dans un communiqué de presse émis mercredi soir l'UCC appelle à avoir "toujours utilisé" amplement l'ancienne Loi des syndicats, coopératives pour la fondation de coopératives agricoles et forestières de toutes sortes de préférence à la Loi des coopératives agricoles. Elle souhaite pouvoir faire de même avec la nouvelle Loi des Associations coopératives, appelée en pratique à remplacer la loi des syndicats coopératifs comme loi générale de la coopération.

La centrale agricole ne cache pas sa préférence pour une seule loi régissant tout le monde coopératif. L'UCC entend soumettre ces représentations aux législateurs la semaine prochaine, devant le Comité des bills publics. Elle fera alors observer que les nouvelles lois semblent ignorer les caisses d'établissement. On en compte présentement six au Québec et six autres sont en voie de formation.

HUILE A FOURNAISE ET A POELE VENTE ET SERVICE DE BRULEURS LION PETROLES LION FUELS INC. LION

Boites à Surprises Edge of night Discovery '62 I Love Lucy La boîte à surprise Discovery '62 Safari Surprise Party Equêtes Jobidon Captain Hornpoper Yours for a song Razzle Dazzle Enquêtes Jobidon Superman P'tits Bonshommes Current Events CFRCK Cartoon Friday Island Au secours Movie Vikings Life of Riley

SOIREE 6.00-6.30 Ce soir ou jamais Pete and Gladys Melody Ranch Télé Métro Beany and Cecil Nouvelles sportives News 6.15-6.45 News 6.45-7.00 Télébulletin La Météo Édition sportive You can Quote Me Hollywood Seven-O-One Une attend pas l'autre. Nouvelles 12 Leave it to Beaver 7.15-7.30 Petite Peste Rawhide Dickens Histoire Vécue Winston Churchill Alors, raconte 12 Movie 8.00-8.30 Balsamine T B A Country Hoedown Balsamine Father Knows Best Aventures dans les... 8.30-9.00 Cinéma Internat. Arthur Godfrey Sing Along With Mitch Tru Cinema International Flintstones Tommy Ambrose Dickens Quilles 12 Sam Benedict Alfred Hitchcock Price is right Sunset Strip Téléjournal Jack Paar Bell Telephone hour Téléjournal tél. hebdom. 12 Loretta Young Commentaires Plaisir du ski Premier plan Eyewitness

DIMANCHE 8.45-9.15 Matenatque... 9.15-9.45 Biologie humaine 9.45-10.15 Histoire du Canada 10.15-10.45 Messe Basiliqne 10.45-11.15 Tribune libre 11.15-11.45 This is the life 11.45-12.15 Tribune libre

PREMIER 2 FILMS PRESENTES POUR LA PREMIERE FOIS A SHERBROOKE 2 Hazel Court et 12 jolis modèles "Chantage à Séba" ou "LE SCANDALE DES PHOTOS ARTISTIQUES" Joyce MANSFIELD "LA BLONDE ET LE SHERIF" Technicolor • Cinémascope

Danse au Pavillon Windsor Chemin Brampton, Windsor TOUS LES SAMEDIS SOIR Orchestre Labonté "The Dreamers"

CAPITOL 2 FILMS SENSATIONNELS! LO 9-6750 POUR LA PREMIERE FOIS EN FRANÇAIS A SHERBROOKE "LA VOLUPTÉ" CINÉMASCOPE — TECHNICOLOR Gina Lollobrigida — Anthony Franciosa — Ernest Borgnine "Le jour où l'on dévalisa la banque d'Angleterre" Aldo RAY — Elizabeth SELLARS — Peter O'TOOLE ADMISSION REGULIERE

Cinéma de Paris COMMENCANT DEMAIN, SAMEDI UNE VÉRITABLE CRISE DU RIRE DED RYSEL MARIO SCHELL FRANCOIS PERIER ARMAND MESTRAL GERVASE Le film le plus ASSOMBRÉ de l'année LE FILM LE PLUS ASSOMBRÉ de l'année AUJOURD'HUI, DERNIER JOUR "LES JEUNES MARIÉS" "LES DROGUES"

LEVIS SMOKED MEAT & STEAK HOUSE sous-sol de l'Hôtel Magog Lévis VALLE, prop. 246, RUE DUFFERIN LO. 9-3033.

La vie féminine

Courier de Fernande

LE PRINTEMPS CHEZ LES COUTURIERS PARISIENS

Tandis que les Parisiennes se blottissent encore douillettement dans leurs pelisses et manteaux d'hiver, Jacques Estérel, ce "couturier de la chanson", leur promet un printemps et un été confortable dans des ensembles à la ligne générale souple, aux épaules larges et dont l'allure va s'aminçant vers le bas dans une jupe étroite.

La taille est marquée par la couture mais reste souple et non-cintrée.

Le thème général s'appuie sur des costumes à vestes de la même longueur que les vestes d'hommes et sur des robes-manteaux aux allures de redingotes.

brillantes couleurs contrastantes.

Le bleu-marine et le blanc ont une bonne place dans la collection d'Estérel, témoin ce costume à l'encolure généreuse complète d'une modestie blanche.

Chapeaux énormes

Les chapeaux sont énormes, aussi grands que des cartons... à chapeaux. Les deux pièces maîtresses sont un gigantesque "gâteau de noces" à étages et un chignon monstrueux dont le diamètre n'est pas inférieur à 18 pouces.

par Dessès est un fourreau sans manches, à la taille marquée et à la jupe légèrement évasée et dotée d'un pli creux. Les contours sont marqués de coutures apparentes et la taille semble résolument plus haut placée devant que derrière.

Des costumes légèrement moulants comportent une veste à l'encolure s'ouvrant généralement sur un chemisier Empire de tissu imprimé ou uni, dans tous les cas, de couleur vive.

Vestes et manteaux

De nombreuses vestes s'attachent à la blouse par de gros boutons. D'autres se boutonnent par-dessus un gilet qui contraste avec les chemisiers.

Les manteaux ont diminué de volume, tant dans les modèles cylindriques que dans ceux à la taille très marquée. Les manches sont résolument montées plus haut et sont vanalement droites et étroites.

Les décolletés sont moins importants pour les ensembles de jour mais dans les modèles d'après-midi, de soir ou de grand-soir, s'épanouissent en des cols-capes froncés ou encore sont agrémentés de berries.

La taille, déjà élargie chez Dessès, est accentuée par des chapeaux "échauffaudages" qui déploient leur fragile équilibre à six, voire huit pouces, au-dessus de la tête.

Éclatement de couleurs

Jean Dessès, pour sa part, s'il a dessiné une silhouette souple et des modèles faciles à porter, les a coupés dans des tissus qui sont un véritable éclatement de couleurs.

Gauguin a inspiré l'impression de tissus aux motifs floraux généralement colorés dans lesquels Dessès a taillé des blouses et des robes tandis que les costumes d'après-midi sont fait de tissus aux couleurs franches.

On peut voir jusqu'à trois couleurs dans un seul ensemble. C'est ainsi qu'un costume chatreux couvre une blouse bleu-poudre, elle-même drapée d'une ceinture espagnole jaune-citron.

Robe de base

La robe de base présentée

Toile brute ou shantung

La veste de nombreux modèles est amovible, découvrant une robe sans manches dans un tissu assorti, dans bien des cas une toile brute ou un épais shantung.

Un autre modèle donne, à l'arrière, un effet de deux-pièces en trompe-l'œil, alors que l'avant présente la ligne continue d'une robe droite.

Un autre effet de deux-pièces apparaît dans un costume de crepe dont le haut repose sur les hanches. Les jupes ont la même longueur que la plupart des vêtements parisiens cette saison. Elles arrivent suffisamment sous le genou pour permettre de s'asseoir sans problème.

Du blanc...

Jacques Estérel a coupé ses modèles dans des tissus clairs, blancs ou blancs-cassés que les élégantes porteront aussi bien le matin que l'après-midi ou le soir. Le coquille-d'oeuf et les tons de sable sont utilisés seuls ou accompagnés d'accessoires aux

FUTURE MAMAN

SPECIALITE:
Robes de maternité
CHEZ GILBERTE ENR.
173, King Ouest — L.O. 2-3953

STUDIO D'ELECTROLYSE

DENYSE MERCIER

Où deux experts sont à votre disposition
Mlle Denyse Mercier et M. Lino Lunardi, tous deux électrologistes diplômés.

Pour rendez-vous ou renseignements composez:
L.O. 9-0482

35, rue Windsor, Sherbrooke

Oyez, oyez messieurs... des conseils pour vous

Oleg Cassini, couturier new-yorkais qui crée des modèles pour madame Jacqueline Kennedy et autres personnalités féminines, donne aujourd'hui quelques conseils aux hommes, histoire de faire changement.

Cet expert en haute couture, d'origine parisienne, suggère aux messieurs d'examiner leurs jambes pour voir si elles ne sont pas trop maigres, trop

arquées ou si le genou n'est pas trop proéminent.

Dans ce cas, Cassini donne des conseils aux hommes de s'en tenir aux pantalons, au lieu de porter des shorts "bermuda" sur le terrain de golf.

On avait demandé à Cassini d'étudier les costumes excentriques portés par les golfeurs. C'est ce qu'il a fait et, à la suite de ses constatations, le couturier s'est dit éberlué en voyant des hommes vêtus de façon classique à la maison et au bureau et qui, trop souvent, ne se rendent pas compte de leur tenue en peu ridicule sur le terrain de golf.

De l'avis du célèbre couturier, ces hommes, qui n'ont pas le physique d'un Adonis et qui se promènent avec des chaussettes à hauteur des chevilles, ont l'air de descendre tout droit de la planète Mars.

Cassini fait également des commentaires assez acerbes sur la tenue vestimentaire des golfeuses qui ont la manie de combiner les rayures et quadrillés, ou des imprimés, aux tissus à pois, dans un agencement désastreux.

"Je n'arrive pas à comprendre comment les femmes de toutes les tailles puissent sacrifier leur apparence au confort", de dire cet expert en esthétique. Il ajoute que golfeuses et golfeuses peuvent être vêtus très confortablement, tout en prenant soin de leur apparence.

"Par malheur, que l'un des sportifs, hommes et femmes, interprètent mal le mot fonctionnel, qui signifie pour eux une allure débonnaire comportant n'importe quel costume", de dire en terminant le spécialiste de haute couture.

GOUTEZ-Y UNE FOIS ET VOUS L'ADOPTEZ POUR TOUJOURS.

B. B. Q. Cuit à Point
Prêt à servir



FEDERAL PACKING INC.
MAGOG-MONTREAL-QUEBEC

Avec la SUDISETTE
la sudation dirigée est le traitement ANTI-POIDS le plus sûr, le plus sain, le plus efficace pour maigrir...



Pour vous qui voulez maigrir vite (et qui ne voulez pas vous fatiguer, sans régime, sans gymnastique, sans la "Sudisette" élaborée par Nathalie Andriani, la grande spécialiste parisienne de l'amaigrissement.

La "Sudisette" est un bain-vapeur qui agit sur le système circulatoire. Cette sudation dirigée, naturelle et saine, élimine en une seule séance jusqu'à 16 onces de graisses liquides (interstitielles, toxiques et tous déchets organiques responsables de votre embonpoint.

2 Livres Perdus ...en 48h.!

Portez la SUDISETTE 1 heure en faisant votre ménage et vos hanches, taille, bassin, cuisses fondront en 8 JOURS: effet garanti!

10 à 16 onces perdues rien qu'en dormant avec votre Sudisette...

Pourquoi ces résultats si vite obtenus? Parce que la "Sudisette" est conçue dans une matière spéciale: le Tribéron, qui a la propriété, en plus, de provoquer par frottement un champ magnétique absolument sans danger qui excite les glandes sudoripares et accélère la transpiration évacuatrice des nodosités graisseuses et noyaux adipeux.

léger, simple, agréable comme un bain, sans fatigue et sans 200000 calories que les 200000 calories brûlées par le Tribéron sont brûlées par le Tribéron lui-même.

A L'USAGE DES FEMMES ET HOMMES

MODÈLE COURT \$10.95
MODÈLE LONG \$14.95

P. G. Spécialités de Nutrition
CASIER POSTAL 324
VICTORIAVILLE, P.Q.
Canada.



M. et Mme Gérard Mayhew (Denyse St-Pierre) dont le mariage a été béni en l'église paroissiale de Bromptonville. La mariée est la fille de M. et Mme Louis St-Pierre et le marié, le fils de M. et Mme Gordon Mayhew, de Bromptonville.



M. et Mme André Robitaille (Pauline Poirier) dont le mariage a été béni en la Cathédrale St-Michel, de Sherbrooke. La mariée est la fille de M. et Mme Willie Poirier, de Richmond, et le marié, le fils de M. et Mme Robert Robitaille, de Sherbrooke.

(Photo: Studio Roland)

Des lettres à conserver

Dans le cadre du concours annuel de la "Mère Canadienne de l'année", les lettres adressées par les candidates seront peut-être conservées aux archives de deux universités.

Cette idée a été suggérée par un membre du jury de l'an dernier, Mme Roland Michener, dont le mari était à cette époque président de la Chambre des communes.

Elle dit que ces lettres, au nombre de 700, en 1962, contenaient des détails si intéressants sur la vie familiale et les activités régionales au Canada, qu'on devrait les garder comme manuscrits.

A son avis, la correspondance en langue française pourrait être envoyée à l'Université Laval à Québec, et les lettres écrites en anglais, à l'Université de Toronto.

Mme Michener dit qu'un jour, un étudiant en sociologie aura peut-être l'idée de s'inspirer de cette correspondance, pour rédiger une thèse sur les mères canadiennes.

À Ottawa, on compile ces lettres pour en faire une sélection qui sera offerte aux universités.

Cette correspondance, le plus souvent émouvante, et parfois humoristique, donne un aperçu révélateur de la vie canadienne.

Actuellement, à Ottawa, on a déjà commencé à recevoir des quantités de lettres pour le concours 1963. Un nouveau jury sera nommé bientôt et la mère canadienne de l'année sera choisie en avril.

La gagnante sera une femme qui, à travers ses occupations familiales, aura trouvé le temps de travailler aussi pour la communauté.

En 1962, la Mère de l'année fut Mme Charles-Edouard Desmeules, de Chicoutimi, mère de 15 enfants, et grand-mère de 18 petits-enfants, connue dans plusieurs associations de bien-être social et mouvements culturels comme étant une travailleuse infatigable, et dévouée à sa famille.

L'an dernier, entre autres réceptions officielles, Mme Desmeules avait été reçue à Ottawa, par le gouverneur-général et Mme Vanier.

Abonnez-vous à La Tribune

SON PÈRE NE VEUT PAS LA LAISSER PARTIR

Q — Je suis une jeune fille de 20 ans, demeurant avec ses parents à la campagne. Je voudrais m'en aller en ville pour travailler et gagner ma vie. Ici, mon père me fait des reproches chaque fois que j'ai besoin d'une robe ou une paire de soulier, il ne veut pas entendre parler que je parte de la maison parce qu'il a besoin de moi pour aider aux travaux ou élever les enfants pendant que ma mère travaille au dehors.

Pensez-vous que c'est une vie, encore moins un avenir? Je suis assez fatiguée des enfants! J'ai une tante en ville qui s'occuperait de moi, ma mère consentirait, et malgré cela, mon père ne veut pas que j'aille en ville.

tout sera pour le mieux dans le meilleur des mondes. Il se trompe, votre père.

Seulement, s'il continue à s'obstiner, il est bien sûr que vous ne pourrez pas partir tant que vous ne serez pas majeure. Il faudra alors patienter jusqu'à vingt-et-un ans. Heureusement, ce ne sera pas bien long, à présent!

pondront devront donc mentionner les initiales ci-haut. Je vous ferai parvenir leurs lettres.

R. — Je crois que vous devriez faire intervenir une parente en votre faveur, soit quelqu'un de votre village qui ferait comprendre à votre père que s'il ne vous donne pas la chance d'apprendre à gagner votre vie, il vous aura sur les bras plus tard. Cela devrait être suffisant pour l'effrayer. Il croit peut-être que vous pouvez rester à la maison et dépenser vos forces et votre jeunesse à travailler, à élever les enfants, et que lors que vous commencerez à vieillir ou qu'il n'aura plus besoin de vous, vous trouverez tout de suite à vous marier et que

Encore une fois, je vous conseille de demander à votre tante d'insister, de plaider votre cause, et je vous souhaite de réussir.

Q — Jeune homme très timide désire rencontrer jeune fille compréhensive, ayant environ 28 ans. Je suis seul dans la vie, et quelle vie!

Réponse à "JEUNE HOMME EN PEINE". — Attendez que la jeune fille en question vous mette en demeure de prouver votre innocence et ne vous laissez pas intimider si vous êtes sûr d'être victime de chantage. Vous demandez si elle peut vous faire du trouble. Certainement. Elle peut vous en faire beaucoup, surtout si vous êtes réellement le père de l'enfant malgré vos dénégations. Si, elle intente une poursuite contre vous, adressez-vous immédiatement à un avocat, si vous méritez d'être défendu. Si vous êtes responsable, conduisez-vous comme un homme, un homme qui a de l'honneur et de la conscience.

R. — Vous remarquerez sans doute que j'ai changé votre pseudo que je ne trouvais pas assez invitant. Celles qui re-

POILS SUPERFLUS ENLEVÉS DEFINITIVEMENT A LA CLINIQUE D'ELECTROLYSE LE GYNECEE

ELIETTE BEAUDOIN, DE MURI ELECTROLOGISTE DIPLOMÉE

30, rue Wellington, App. 9, Sherbrooke

Pour informations L.O. 9-7329

OFFRE SPÉCIALE POUR 3 SEMAINES

INSPECTION GRATUITES de vos Diamants, Bagues à pierres, Bijoux.

RÉPARATION RAPIDE DE MONTRES et PENDULES

avec GARANTIE D'UN AN

Horlogers diplômés, Inspecteurs CPR et QCR

J. BALDINI
HORLOGER-BOÛTEUR
19, Wellington Nord, Sherbrooke

ACTUELLEMENT EN VENTE

SHERBROOKE. — A l'occasion de la dernière réunion de l'UCFR de Sherbrooke, quel que quarante dames se sont rendues à l'assemblée dans l but de rendre hommage à leur présidente, Mme Léo Barrière, qui part aujourd'hui pour un séjour de cinq semaines en Floride.

Avant son départ, les membres de l'UCFR ont effectuellement honoré leur présidente en lui remettant un cadeau et en entonnant un chant de circonstance.

Outre cette manifestation, l'assemblée comportait les itinéraires suivants: étude par M. l'abbé Larose, aumônier diocésain sur l'éducation sentimentale de l'adolescent; exposition de travaux ménagers exécutés durant le mois; démonstration de couture par quelques membres, et goûter.

La voici, la vente de soldes annuelle d'inventaire chez Southern Canada Power... une rare occasion de faire des économies extraordinaires. Recherchez les articles portant une Étiquette Rouge.

VOICI QUELQUES VALEURS ÉTONNANTES À RECHERCHER

RÉFRIGÉRATEURS
aussi bas que \$199.00

couvertures électriques
depuis \$15.95

Poêles Électriques
depuis \$139.00

Congélateurs
depuis \$265.00

LESSIVEUSES AUTOMATIQUES
depuis \$259.00

Pêcheuses Automatiques
depuis \$179.00

Lessiveuses (avec essoreuse à rouleaux)
depuis \$125.00

Divers articles à prix économiques

**BOUILLIÈRES ÉLECTRIQUES
FERS à REPASSER à VAPEUR
POÊLONS ÉLECTRIQUES • GRILLE-PAIN
ASPIRATEURS • POLISSEURS
à PLANCHER... et beaucoup d'autres**

*Quantités restreintes... ne tardez pas



Southern Canada Power

NOUS OFFRONS GARANTIE ET SERVICE SUR TOUT CE QUE NOUS VENDONS

SOLDE ANNUEL A ESCOMPTE

Pour Une Semaine Seulement
DU 4 AU 9 FEVRIER

THE WOOL SHOP

159, rue Queen
LENNOXVILLE, Qué.

En plus des voies d'accès à l'autoroute

Pour agrandir son territoire, la ville de Waterloo projette d'annexer le lac

QUEBEC. — Le conseil municipal de Waterloo, dans le comté de Shefford, a confié à son nouveau comité d'urbanisme le soin d'étudier un projet de territoire de la municipalité en annexant le lac et aussi d'en-

treprendre des études pour le tracé de deux voies d'accès qui rejoindraient la future autoroute des Cantons de l'Est devant Sherbrooke à Montréal. M. Armand Russell, maire de Waterloo et député du comté de Shefford, a précisé hier, à Québec, que Waterloo disposera bientôt de son plan directeur d'urbanisme et que l'on étudie de nombreux problèmes actuels dont celui de l'épuration des eaux du lac Waterloo et de la rivière Yamaska. Il est aussi question depuis

déjà quelques années de procéder à l'annexion du lac de Waterloo et des propriétés qui en sont riveraines afin de leur fournir des services normaux. Une route de ceinture serait aussi construite pour stimuler l'essor du tourisme dans ce secteur. Et à cette route, on tentera de greffer si possible deux routes d'accès qui se souderaient à la future autoroute des Cantons de l'Est laquelle passera au sud de Waterloo, soit entre les lacs Waterloo et Brome.



Une figure connue. — La population d'Asbestos n'a pas oublié le Dr Roméo Grégoire qui a vécu à Asbestos durant 30 ans avant d'accepter un poste pour l'Unité unitaire des Cantons de l'Est. Il était de passage dans notre ville mercredi soir où il a prononcé une conférence au profit de l'Association parents-maitres St-Aimé. Sur la photo, on remarque, de gauche à droite, M. le chanoine Roméo Demers, aumônier, le conférencier en titre, M. Adjoint Poisson, président de l'APM et M. Julien Proulx, président de la Commission scolaire. (Photo La Tribune, par Jacques Drapeau)

Les préparatifs du carnaval de Granby sont accélérés

GRANBY — Les derniers préparatifs en vue du carnaval d'hiver de Granby ont été accélérés au cours des derniers jours pour que tous les citoyens de la cité soient gagnés par l'atmosphère de ces fêtes.

Ces derniers jours, plusieurs ont dû remarquer que le palais de glace à l'angle des rues Court et Principale monte rapidement. Ce palais, qui nécessitera environ une quarantaine de tonnes de glace, sera une chose à voir comme plusieurs personnes déjà l'ont fait remarquer.

Dans un autre coin de la cité, plusieurs travailleurs se sont mis à l'oeuvre depuis quelques jours, en face du Parc Miner, afin d'ériger, comme l'an dernier, des monuments de glace vraiment dignes de mention. Cette initiative est de la Société Zoologique. De plus, il sera possible d'admirer une importante acquisition du Zoo en 1962, le dôme géodésique des ours polaires.

D'autres monuments contribueront encore à donner à la cité un air de carnaval, particulièrement sur le Boul. Leclerc et sur la rue Lafleche.

A Farnham La construction: un important facteur de développement

FARNHAM (DNC) — La construction commerciale domiciliaire et industrielle fut, durant l'année 1962, un facteur important dans le développement de la ville de Farnham.

C'est du moins ce que révèle le rapport des permis de construction émis cette année-là, par M. Antonin Robillard, chef de police et inspecteur des bâtiments pour la municipalité. Le coût global s'est élevé à \$598,400 (83 permis). Dans la section domiciliaire, on note que 33 maisons comprenant 41 logis ont été construites, au coût global de \$391,700; on a effectué pour \$32,150 de réparations à 28 propriétés, et construit six garages-remises au prix de \$4,250. Par ailleurs, on a doté la ville de quatre nouveaux magasins, dont le coût d'érection s'est élevé à \$25,800; des réparations à trois autres établissements ont coûté \$14,000.

Industries Dans le secteur industriel, on a érigé une nouvelle usine au coût de \$8,000, et des réparations ont été apportées à deux autres, pour un montant de \$20,500. On compte aussi un entrepôt et un élévateur à grain qui furent érigés aux coûts respectifs de \$1,000 et \$25,000.

D'autre part, le gouvernement provincial a enrichi la ville d'un nouvel édifice dont l'érection a coûté \$10,000. Pour sa part, le gouvernement fédéral a dépensé \$11,000 pour de nouveaux locaux et \$40,000 pour la réfection de ses propriétés déjà existantes. Enfin, on signale la construction d'un édifice bancaire, au coût de \$46,000.

Il est faux de prétendre que l'instruction est gratuite

LAC-MEGANTIC — Selon le président de la Commission scolaire de Lac-Mégantic, le Dr G.-E. Durand, il est faux de

prétendre que l'instruction est gratuite dans la province de Québec. Le Dr Durand, qui adressait la parole lors de la première assemblée publique de la Commission scolaire depuis un an, a fait remarquer aux personnes

présentes que leur porte-monnaie ne peut pas admettre que l'instruction est gratuite. "La Commission scolaire reçoit certes plusieurs subventions du gouvernement, a-t-il dit, mais ceci est loin de tout payer. Nos prédécesseurs avaient eu le courage d'imposer une taxe de vente de un pour cent. Depuis, elle a été élevée à deux pour cent. Maintenant, c'est le gouvernement qui administre cette taxe".

Le président a expliqué qu'en retour, le gouvernement donne pour chaque enfant : \$25 pour l'administration, \$63 pour ceux qui fréquentent l'école primaire (ce montant peut varier de \$10 à \$75 selon la relation entre les contribuables et les industries), et au secondaire, \$63 soit \$31.50.

Il a ensuite donné en détails les autres subventions dont aucune n'est accordée à 100 pour cent. D'autre part, le Dr Durand ne semble pas favoriser la méthode de procéder du gouvernement pour la construction des écoles. Il a rappelé la longue histoire du collège Fatima.

Le conférencier a expliqué que pour raison d'économie, on a demandé de construire les divisions en blocs de ciment et de les peindre. Il s'y est violemment opposé en disant qu'une école n'est pas une étable. Il a fait savoir que les murs seraient tels quels et qu'on les finirait convenablement avec le temps.

Ce que le Dr Durand trouve ridicule dans toute cette affaire, c'est que la finition des murs aurait coûté environ \$9,000 de plus sur le contrat, alors que par la suite, en procédant par étapes, cela entraînera des déboursés d'environ \$15,000.

Avec le système actuel de conventions collectives, aucune Commission scolaire ne peut savoir exactement où elle va

LAC-MEGANTIC — Le président de la Commission scolaire de Lac-Mégantic, le Dr G.-E. Durand, est d'avis qu'avec le système actuel de conventions collectives par secteur, aucune Commission scolaire ne peut savoir exactement où elle va financièrement.

Le Dr Durand a expliqué, lors de l'assemblée qui avait été organisée par la Jeune chambre locale, que seulement à Lac-Mégantic, on devait affronter quatre conventions différentes: les religieuses, les religieuses, l'externat classique et les laïques.

"C'est ridicule, a-t-il commenté, d'être membre d'une fédération et d'avoir tant de conventions individuelles. Et, lorsqu'on veut le temps de négocier un nouveau contrat, on se base toujours sur la plus haute convention pour faire les nouvelles demandes, sans tenir compte

de cela reviendrait à 75 cents de plus par \$100 d'évaluation. Tels sont les chiffres fournis par le président.

Il a mentionné que la Commission scolaire avait fait des offres très intéressantes qui ont été refusées, d'où l'arbitrage. Il est un fait à constater, dit-il, de dire le Dr Durand: "C'est le gouvernement qui nous dirige et nous n'avons jamais le dernier mot. D'autre part, a-t-il dit, la Commission scolaires sont appelées à disparaître, pour faire place aux Commission scolaires régionales."

Augmentation Avec un tel système, le montant total des salaires augmenterait considérablement à chaque année. En 1959-60 il était de \$168,230, en 1960-61, de \$205,150, en 1961-62 de \$265,980, et à date cette année, il est de \$286,500.

Toutefois, si la convention présente en arbitrage est acceptée dans sa forme originale, cela représentera une augmentation globale de \$60,000. En ta-

Le problème de l'assurance-santé doit être traité devant l'opinion publique

THETFORD MINES — "Le problème de l'assurance-santé se doit d'être traité devant l'opinion publique, chez nous, où il est impérieux de réclamer sa mise en application le plus tôt possible, notre province n'étant pas dans une situation qui lui permette de s'en passer." Tel est l'avis que partage M. Jacques Archambault, conseiller technique de la CSN, sur cet important problème.

M. Archambault opine également que le meilleur mode de financement qui s'offre actuellement pour appliquer l'assurance-santé est le plan-conjoint entre l'Ontario et Québec, et il insiste sur la nécessité d'agrandir les négociations en ce sens le plus tôt possible. Le conseiller

technique de la CSN est également en faveur de renflouer la caisse de ce programme d'assurance-santé par le système de l'impôt légal, selon lui, est encore le plus équitable puisque tout le monde y contribue en proportion de ses revenus.

M. Archambault était le conférencier invité mercredi, soir au 5e cours de l'école de formation sociale, patronnée par le Conseil central des Syndicats nationaux de Thetford Mines. La dernière rencontre remontait au 12 décembre, alors que l'école a suspendu ses activités pour la période des Fêtes.

Opposition Commentant les arguments

Lettrés à MM. Lesage et Couturier

L'hon. Emilien Lafrance appuie le projet d'agrandissement de l'hôpital de Windsor de façon non équivoque

WINDSOR, (Spéciale) — L'appui de l'hon. Emilien Lafrance, ministre de la Famille et du Bien-Être, en faveur du projet d'agrandissement de l'hôpital St-Louis de Windsor, ne fait plus aucun doute pour personne.

Le député du comté vient d'appuyer le projet de façon non équivoque auprès du premier ministre de la province et de son collègue du ministère de la Santé.

M. Lafrance a fait tenir copie des lettres, qu'il a adressées à MM. Jean Lesage et Alphonse Couturier, à la Corporation de l'hôpital St-Louis ainsi qu'aux corps publics et associations qui ont appuyé à date le projet d'agrandissement de \$1,500,000, dont la moitié sera payée par le gouvernement de la province.

Les lettres Voici d'ailleurs des extraits des lettres de M. Lafrance au

Une hausse de salaires de 20 pour cent est prévue pour les INSTITUTEURS

THETFORD MINES — Il semble bien qu'une augmentation générale de salaires de l'ordre de 20 pour cent sera accordée aux professeurs masculins et féminins de Thetford Mines et Black Lake, par le tribunal d'arbitrage qui a été constitué l'autome dernier pour régler le différend existant entre le syndicat des professeurs laïcs et les Commissions scolaires de ces deux villes, au sujet du renouvellement de la convention collective expirée le 30 juin 1962.

De plus, il appert que le tribu-

nal d'arbitrage aurait tracé une nouvelle échelle de salaire, et selon cette dernière, les instituteurs et institutrices de Thetford Mines et Black Lake toucheraient exactement les mêmes traitements.

D'ailleurs, on devrait bientôt être fixé sur le contexte de cette sentence arbitrale puisqu'elle doit être rendue publique d'une journée à l'autre.

Si l'augmentation de salaires décrite par le tribunal est réellement de l'ordre de 20 pour cent, le traitement des professeurs masculins sera (très)

près de celui demandé par le syndicat. Ce dernier voulait porter le salaire de base de \$3,500 par année, qu'il était en 1961-62, à \$4,500, soit une hausse de 28,5 pour cent.

L'écart qu'il y aurait entre la demande des institutrices et ce qu'elles obtiendraient, serait cependant beaucoup plus considérable. En effet, le syndicat voulait porter le salaire de base des institutrices à \$3,500 par année, de \$2,300 qu'il était précédemment, ou une augmentation de 52 pour cent.

A Black Lake, les professeurs masculins touchaient exactement le même traitement qu'à Thetford, tandis que le salaire minimum des institutrices était légèrement inférieur à celui payé par la Commission scolaire de Thetford Mines.

Enfin, si cette rumeur s'avérait fondée à l'effet que le traitement du personnel enseignant soit haussé dans une proportion de 20 pour cent, il en résulterait pour le trésor scolaire de la cité de Thetford Mines, pour l'année 1962-63 seulement, des dépenses additionnelles de l'ordre de \$189,000.

VENTE SPECIALE 30e ANNIVERSAIRE

Le Ter Veurier, maroquinier 30 ans dans le commerce des grains et nourritures. Cela a été rendu possible grâce à la coopération continue de tous.

Mon ambition, au cours des ans, a été de offrir que des marchandises saines, robustes et de ne méconnaître que des marchandises de qualité. Les ventes à des prix réduits sur le marché courant. Nous avons aussi fait en sorte que notre service de livraison ne le cède en rien à personne.

Ce fut un plaisir pour moi de vous servir au cours des années et je désire ramener tous et chacun pour leur appui continu. J'espère pouvoir compter sur l'encouragement de tous dans l'avenir.

Pour commémorer cet événement et avec la collaboration de Quilva Flour Mills (Division Miracle Feed), l'accorderai un ES-COMPTÉ SPECIAL DE 13.00 LA TONNE sur les prix de liste courants, sur toutes rations balancées et autres lignes au coût me le permettra. Aussi spéciaux dans l'épicerie et la viande. Vous sont invités à profiter de ces saines.

FRED J. NEWELL

Manufacturier des rations balancées Newell. Distributeur des nourritures "Miracle" Quilva. Une nourriture pour chaque bœuf, vache, porc et service.

Richmond & Melbourne

Hilaire Marois, de St-Méthode, comparait à la suite de la saisie d'un alambic

THETFORD MINES — Un cultivateur du 14e rang de St-Méthode de Frontenac, qui s'est identifié comme étant Hilaire Marois, a comparu devant le juge de paix, hier, à Thetford Mines, sous l'accusation d'avoir fabriqué de l'alcool frelaté à l'aide d'un alambic qu'il avait dissimulé dans un poulailler.

Au moment de l'irruption des membres de la police montée, quelque 500 gallons d'alcool frelaté se trouvaient déjà sur les lieux.

La saisie a été faite très tôt dans la journée de mercredi et le prévenu a immédiatement été écroué à la prison de Thetford Mines. Lors de sa comparution, hier après-midi, il a pu recouvrer sa liberté provisoire moyennant un cautionnement de \$500 comptant ou \$950 par personne solvable. Me Jean-L. Dutil, avocat de Thetford Mines, agissait comme procureur attitré de la police montée. On n'a pu savoir s'il y aura d'autres arrestations en marge de cette affaire. On peut cependant affirmer que c'est la plus importante saisie d'alambic à se faire dans cette région au cours de la dernière décennie.

Les appareils à fabrication découverts dans le poulailler de la ferme Marois étaient apparemment plus perfectionnés.

La cause de l'accusé passera devant le juge des Sessions de la paix, le 19 février courant.

MIEUX QU'UN "GROS GIN" UNE TRADITION au goût d'aujourd'hui

1898

MELCHERS CROIX D'OR

Fin GENIEVRE CANADIEN

La première joute va aux Castors

RANDONNÉE SPORTIVE

Par Jean CHARTIER



"Nous avons commis plusieurs erreurs, mais nous avons gagné... cette joute était importante et nous l'avons gagnée même en commettant des erreurs que nous n'avions pas de raison de commettre. C'est une bonne leçon pour les prochaines joutes. Nous avons été chanceux de gagner de la façon que nous avons jouée et ça paraît que nous manquons de pratique. Il va donc falloir se conserver en bonne condition pour figurer dans ces éliminatoires de fin de saison... Il me fait plaisir de noter toutefois que quelques joueurs ont commis des erreurs, notamment à la défensive, mais ils ont travaillé pour corriger ces erreurs et ils ont participé à l'attaque pour se reprendre. J'aime mieux des joueurs qui tentent quelque chose même s'ils commettent des erreurs que des joueurs qui ne tentent rien". Ce fut les paroles de l'instructeur Gilles Dubé dans la chambre à la suite de la victoire de 7-5 remportée sur les Vics, hier soir, dans la première joute de la série semi-finale qui met aux prises les Castors, les Vics et les Rockets.

Une pratique d'une heure et demie aura lieu samedi soir en vue de la joute de dimanche prochain à Drummondville. Chaque joute revêt une importance de premier ordre puisque les deux équipes à accumuler le plus de points en huit joutes se rencontreront dans une série semi-finale de quatre de sept.

Roger Bédard, l'instructeur des Vics, n'était pas satisfait du travail de ses joueurs de défense pour cette première joute. Ses piliers Jacques Deslauriers, Roland Rousseau et Georges Bouchard ont commis des erreurs qui ont permis aux Castors de compter des buts importants. Il ne serait donc pas surprenant que des changements soient effectués dans ce département pour la prochaine joute des Vics. Bédard n'a pas ménagé ses paroles pour accueillir les joueurs qui faisaient partie du jeu de puissance lorsque Claude Cardin est allé compter le but de la victoire dans la troisième période.

Au nombre des joueurs qui n'ont pas tellement figuré dans le pointage, hier soir, mais qui ont aidé à la cause de l'équipe il faut mentionner le joueur de centre Fernand Gémus qui a été utilisé à quelques occasions sur les jeux de puissance, mais surtout pour tuer le temps pendant les punitions. Il s'est très bien acquitté de sa tâche puisque les Vics n'ont pas compté un seul but alors qu'ils disposaient de l'avantage numérique.

Ce fut, hier soir, la première rencontre dans la série semi-finale pour le championnat des éliminatoires de la ligue provinciale de l'Est et si l'on se base sur cette rencontre, il faut s'attendre à des joutes intéressantes et contestées. Les Rockets de Drummondville n'ont pas dit leur dernier mot.

Lors d'une assemblée des représentants des trois équipes, les Rockets ont obtenu la permission d'utiliser Claude Aubry. Ce joueur pourra signifier beaucoup dans une courte série. Lou Poliquin avait l'habitude de l'utiliser sur les jeux de puissance et également lorsque son équipe était à court d'un joueur.

Les Leafs de Toronto ont remporté, hier soir, une victoire importante en allant vaincre les Canadiens sur la glace de ces derniers. Au cours des dernières saisons, les Leafs présentaient un bon record à la fin de la saison, mais ils avaient toujours eu de la difficulté contre le Tricolore. Cette saison c'est différent puisqu'ils ont eu le meilleur sur l'équipe de Toe Blake.

Les Black Hawks de Chicago sont une équipe qui semblent remporter des victoires lorsque c'est nécessaire. On se souvient que cette équipe avait subi deux défaites d'affilées aux mains des Bruins, mais voilà qu'hier soir ils allaient les déclasser au compte de 9-2 pour réussir également deux tours du chapeau par Bobby Hull et Stan Mikita. C'est la première fois, cette saison, qu'une équipe obtient deux tours du chapeau dans la même joute. Les Hawks ne semblent donc pas disposés à abandonner la tête du classement et au cours des deux prochaines semaines ce sera donc une lutte avec les Leafs pour cette position. Bien des surprises peuvent survenir d'ici la fin de la saison.

Serge Nadeau, joueur de défense des Castors, a déjà figuré avantageusement dans le sport de la boxe. Alors qu'il avait 18 ans il a participé au tournoi des Golden Gloves. Il était alors connu à Sorel, sa ville natale, sous le surnom de "Baby Face". Nadeau, ce dernier ne cherche pas la chicane, mais il ne recule pas devant un adversaire qui menace de lui faire un mauvais parti.

Sherbrooke l'emporte 7-5 sur les Vics

SHERBROOKE — Les Castors de Sherbrooke ont remporté la première joute des éliminatoires semi-finale de la ligue provinciale de hockey de l'Est, hier soir, alors qu'ils ont vaincu les Vics de Granby par 7-5 à l'aréna de Sherbrooke devant une foule de 1,400 spectateurs. La série se continuera, dimanche, à Drummondville, alors que les Castors seront le club visiteur. René Pépín a réussi le tour du chapeau pour conduire les Castors à la victoire dans une joute marquée par une mise en échec serrée de la part des deux équipes. C'était pour René Pépín, le champion compteur de la ligue, son quatrième tour du chapeau de la saison, ce qui lui vaut un autre \$25 de la part de Guy et Richard Monfette de Bowen Esso Service.

Jeu ouvert

La première rencontre de la série semi-finale, contrairement à ce qu'on pouvait s'attendre, a été marquée d'un jeu ouvert et malgré le pointage, les gardiens Jos Lacoursière et Andy Payette ont été en vedette.

Blessés

Trois joueurs ont été blessés dans cette première joute. Nick Virilli a subi une fracture du nez à la suite d'une mise en échec de Serge Nadeau. André Bergeron, des Vics a été blessé à la figure à la suite d'une mise en échec de Claude Cardin tandis que Réal Rousseau était blessé à l'épaule à la suite d'une mise en échec au milieu de la glace dans la deuxième période. Dans l'ensemble un total de neuf punitions ont été décrétées, soit cinq aux Castors. Une bataille a éclaté dans la deuxième période entre Guy Charbonneau, des Vics, et Roger Picard, des Castors. Les deux joueurs écopaient d'une punition majeure.

Avance de 5-2

Les Castors ont pris une avance de 5-2 dans les deux premières périodes mais les Vics se sont avérés menaçants dans la troisième période réalisant cette avance à 5-4, pour menacer le club receveur.

Les Castors ont pris une avance de 2-1 dans la première période. René Pépín faisait d'abord dévier un lancer de Réjean Hamelin à 3:28. Larry Drouin participait à ce jeu. Ce fut ensuite le but de Léon Bouchard à la suite d'un jeu de passes de Gilles Dubé et Roger Picard dans la zone adverse.

Guy Charbonneau comptait le premier but des Vics en faisant dévier un lancer de René Boudreau après un beau jeu défensif d'André Robidoux à la ligne bleue.

Larry Drouin comptait ensuite un but spectaculaire au début de la deuxième période pour porter le compte 3-1 en faveur des Castors. André Black avait bloqué l'attaque des Vics pour se lancer à la contre-offensive tandis que Réjean Hamelin effectuait la dernière passe. Gilles Dubé portait le compte 4-1 lorsqu'il se présentait seul devant Andy Payette pour le déjouer.

René Pépín portait le compte 5-1 moins de deux minutes avant la fin de la deuxième période. Il enlevait le disque à un joueur de défense des Vics pour se faufiler à côté de Roland Rousseau et aller déjouer Payette. Les Vics répliquaient aussitôt avec un but



Les compteurs. — René Pépín réussissait le tour du chapeau dans la première joute des éliminatoires, hier soir, contre les Vics. Claude Cardin lui présente un chapeau, mais René demeure impossible. Léon Bouchard, Gilles Dubé et Larry Drouin sont les trois autres compteurs des Castors qui apparaissent ici après la victoire de 7-5 sur les Vics.

(Photo La Tribune)

Jim Trimble sera-t-il le successeur de Perry Moss? — Les Alouettes pas à vendre

MONTREAL (PC) — Ted Workman, propriétaire des Alouettes de Montréal présentement à la recherche d'un nouveau pilote et d'un gérant général, a révélé hier qu'il n'était pas intéressé à vendre l'équipe.

René Pépín complétait ensuite son tour du chapeau avec un lancer bas pour déjouer Payette.

Quant à Workman, il a révélé hier que l'équipe était d'abord en quête d'un pilote.

Son insistance à vouloir confier les deux postes à deux personnes différentes a fait diminuer les chances de l'instructeur Jim Trimble, du Hamilton, de les obtenir.

On sait que ce dernier "s'était dit intéressé" à venir à Montréal à condition d'occuper les deux postes de pilote et gérant général.

À ce sujet, Workman a ré-

vélu que Trimble n'avait pas communiqué avec lui et a admis "qu'il ne serait certes pas enthousiaste" si le pilote du Hamilton désirait cumuler les deux fonctions.

Il a ajouté cependant que si Trimble faisait des démarches, le bureau des directeurs considérerait sa demande en même temps que celles des autres candidats.

Workman a précisé que trois hommes avaient fait application, sans divulguer leur nom toutefois.

Jack Jacobs, qui a démissionné comme assistant de Moss récemment en raison de divergences de vues avec celui-ci, serait un autre candidat au poste de pilote.

MONTREAL (PC) — Le gérant Jake Gaudaur, des Tiger-Cats de Hamilton, a déclaré hier que l'équipe "n'empêcherait pas" le pilote Jim Trimble de s'assurer les nouveaux postes de gérant général et pilote des Alouettes de Montréal.

Gaudaur, qui a précisé que sa présence à Montréal le lendemain du congédiement de Perry Moss était une pure coïncidence, a ajouté, toutefois, qu'on avait pas parlé sérieusement du départ de Trimble de Hamilton.

Un quotidien montréalais a révélé hier que Trimble s'était dit "très intéressé" dans les deux postes vacants des Alouettes.

Pour sa part, Gaudaur est d'avis qu'il n'est pas en mesure d'opinion que Trimble "afluente sera plus grande que son influence dans la ligue" depuis son arrivée au Canada en 1956.

"Aussi, s'il peut améliorer son sort, la ligue en profitera également", a ajouté Gaudaur, "d'autant plus que son in-

fluence sera plus grande que son influence dans la ligue" depuis son arrivée au Canada en 1956.

Un quotidien montréalais a révélé hier que Trimble s'était dit "très intéressé" dans les deux postes vacants des Alouettes.

Pour sa part, Gaudaur est d'avis qu'il n'est pas en mesure d'opinion que Trimble "afluente sera plus grande que son influence dans la ligue" depuis son arrivée au Canada en 1956.

"Aussi, s'il peut améliorer son sort, la ligue en profitera également", a ajouté Gaudaur, "d'autant plus que son in-

Elections au Damier National

SHERBROOKE — Dimanche dernier, au club local, se tenaient les élections annuelles. A cette occasion, les membres élisent un patron d'honneur, des officiers et membres honoraires, ainsi que le conseil chargé de l'organisation et de l'administration du club local.

Patron d'honneur: M. Yvan Dugré.

Officiers honoraires: MM. Marcel Deslauriers, René Dussault, prés. de l'A.I.D.A., Ernest Brunet, Jacques Brunet et L.-P. Lefèvre.

Membres honoraires: MM. T. Garmen et Antony de France, Émile Dion, Denis Bourbeau, Adrien Chaput, Raoul Dagenais, Frank Danault, pré. de la F.C.A.D., Henri Veilleux, John Letendre, Adrien Messier.

Comité de réception: MM. Paul Comtois, Léo Briault, Oscar Bourque, Paul Frappier et Henri Veilleux.

Membres honoraires à vie: MM. Alphonse Vigneault, Gérard Lacasse.

Conseil: Président actif: M. Paul Comtois; vice-président: M. Léo Briault; avisur-technique sur damier: M. Denis Bourbeau; trésorier: M. Joseph Déziel; assistant-trésorier et secrétaire: M. P.-A. Lessard; secrétaire publiciste: M. Jean-Louis Raymond; capitaine: M. Maurice Courtois; assistant capitaine: M. Jean-Louis Raymond.

La direction élabore les préparatifs d'un prochain tournoi. Nous communiquerons aux amateurs de dames de plus amples renseignements la mois prochain.

Victoriaville refuse d'aller jouer

et les Eperviers de Thetford commencent à s'impatienter

Par André GAGNON

THETFORD MINES — Le 20 décembre et le 20 janvier, les Eperviers de Thetford Mines devaient recevoir la visite des Bruins de Victoriaville, mais deux joutes furent contre-maintenant. Maintenant, les Bruins refusent catégoriquement de venir les reprendre. Quant au président de la ligue, M. Conrad Dion d'Asbestos, il refuse de les obliger à venir.

La joute qui était prévue pour le 30 décembre, fut contre-maintenue à cause de la mauvaise température, mais le 20 janvier, ce ne fut pas la même chose. Dans le courant de l'avant-midi, Marcel Garant, gérant des Bruins de Victoriaville, téléphona au gérant général des Eperviers, Réginald Lafrance, pour lui dire que son équipe ne pouvait faire le voyage à Thetford à cause du mauvais état des routes. En réalité, la route était en excellent état. Un peu plus tard, un autre coup de téléphone, cette fois, M. Garant, réalisant que son premier argument ne tenait pas debout, dit cette fois qu'il ne pouvait pas

rejoindre ses joueurs. C'est alors que le gérant général des Eperviers fit un appel téléphonique au président de la ligue pour lui dire que les Bruins de Victoriaville refusaient de venir à Thetford. Eh bien, le président lui a répondu en ces termes: "Cessez de vous lamenter, vous avez les meilleures finances de toute la ligue". Il voulait sans doute faire allusion au président des Eperviers, M. Emile Couture qui est toujours prêt à délier les cordons de sa bourse.

Refus catégorique

Deux jours plus tard, Réginald Lafrance des Eperviers communiqua de nouveau avec le gérant des Bruins pour lui demander de reprendre la joute, le vendredi de la même semaine. Eh bien, M. Garant dit clairement que son équipe ne viendrait pas jouer aucune des trois joutes qu'elle devait disputer à Thetford, selon le calendrier. Cette fois, il invoquait comme raison, les finances de l'équipe. Pourtant, les Bruins ont trouvé de l'argent par la suite, pour aller jouer à Drummondville et à Asbestos, mais lorsqu'il s'agit de venir à Thetford, ils n'en ont pas.

Cette semaine, la direction des Eperviers a poussé l'esprit sportif et la générosité jusqu'à offrir aux Bruins de Victoriaville de leur payer un voyage pour venir à Thetford, et ce fut encore un refus catégorique. Par la suite, après plusieurs appels téléphoniques, les Bruins ont finalement accepté de venir jouer une seule fois, au lieu de trois fois, comme le veut le ca-

lendrier. Ils viendront donc dimanche le 10 février.

Lorsque le Royal de Lac-Mégantic a refusé de venir à Thetford, le président de la ligue, M. Dion, les a obligés à se rendre. Mais cette fois, pourquoi le président refuse-t-il de prendre ses responsabilités. Pourtant, d'après les règlements de la QAHA, une équipe qui refuse de se rapporter pour une joute, est passible d'une suspension d'un an.

Une perte de \$1,500

Il faut se rendre à l'évidence que la véritable raison pourquoi les Bruins de Victoriaville refusent de venir jouer à Thetford, est que les Eperviers sont beaucoup trop forts pour eux. L'équipe locale est donc victime de sa trop grande puissance. Il faut dire qu'au début de la saison, les Bruins étaient consentants à disputer trois joutes à Thetford.

Voici quelle sera le résultat du refus des Bruins de venir à Thetford:

1 — Les Eperviers perdront deux recettes, soit environ \$1,500;

2 — Comme ils joueront trois parties de moins que les Jets de Drummondville, ils se verront peut-être déloger de la première position;

3 — Le meilleur compteur du club, Marcel Poulin se verra frustrer du championnat des compteurs de la ligue;

4 — Les amateurs de hockey de Thetford qui n'ont pas la chance d'accompagner les Eperviers à l'extérieur, ne verront leur équipe à l'oeuvre que 7 fois seulement au cours de la saison, et peut-être moins.

ET MAINTENANT...
UNE VRAIE BONNE DOW



SUGARLOAF
Plaisir est le mot de passe à Sugarloaf! 17 milles de piste, 5 monte-pistes, école de ski...
AUBAINES POUR SKIERS
COURT, logement, repas 5 jours, \$49.50!
BOX 11, KINGFIELD, MAINE
UNE MONTAGNE de PLAISIR

Les à-côtés de l'enquête

ARTHABASKA, (de notre envoyé spécial) — Des centaines de curieux avaient pris place dans la salle où s'est déroulée l'enquête du soir, hier soir, au vieux palais de justice d'Arthabaska.

On n'avait probablement jamais vu une telle foule. Presque tout le village de St-Paul de Chester était là, en plus des nombreux curieux de Victoriaville et d'Arthabaska.

Une centaine de personnes ont dû demeurer à l'extérieur de la salle d'audience parce qu'il n'y avait absolument plus moyen d'y faire entrer une seule autre personne.

Presque tout le monde était massé, debout, à l'arrière de la salle. On a vu certaines personnes assises sur les bords des fenêtres à l'arrière de la salle.

Pour être certaine de pouvoir assister à l'enquête, une femme est même arrivée au palais de justice à 2 heures, hier après-midi. Elle n'a pu entrer qu'à 8 heures du soir.

Vers 5 h 30 p.m., il y avait déjà quelques dizaines de personnes qui attendaient dans les escaliers et dans les corridors du palais.

Finalement, à 7 heures, les abords du palais étaient quasiment inaccessibles tellement il y avait d'automobiles. Il a fallu qu'un agent de la police provinciale dirige la circulation pour éviter la plus grande des confusions.

L'enquête a débuté avec une demi-heure de retard parce que le témoin important n'était pas encore arrivé à Arthabaska. On sait qu'il était détenu à la prison de Bordeaux, à Montréal, depuis le soir de la tragédie.

Il a été amené sous la surveillance de trois agents de la P.P. Ces derniers n'ont quitté Montréal qu'à 5 h 30 p.m.

Albert Héon a pu s'entretenir avec son épouse durant quelques minutes avant l'enquête du coroner. Il en a été de même après l'enquête.

Il a été gardé à la prison d'Arthabaska sous surveillance spéciale au cours de la nuit dernière.

Il sera probablement ramené à Montréal dès aujourd'hui en attendant son enquête préliminaire.

ré son attention: "Il m'a paru chaud!" — Sur quel ton a-t-il demandé à M. Daigle s'il voulait mourir? — Pas sur un ton fâché, mais sur un ton que j'aurais pas aimé me le faire demander... Plus loin, M. Grenier ajouta: — J'ai pensé que cela ne se pouvait pas qu'il tire sur un homme. Je pensais qu'il avait tiré à côté pour lui faire peur...

Impassible Les microbes du tétanos se propagent dans la terre et peuvent pénétrer dans l'organisme par la plus petite plaie, même une simple égratignure. On peut se faire immuniser contre cette maladie douloureuse et souvent mortelle en même temps que l'on se fait vacciner contre les maladies contagieuses.

VENDEUR DEMANDE
Vendeur demandé pour couvrir les maisons industrielles et les différentes institutions pour vendre un genre exclusif de distributeurs à tissus faciaux, papiers de toilette, papier à serviettes, etc., dans la province de Québec, sur une base de commission en surplus à sa ligne présente. Faire application par écrit, indiquant le territoire que vous couvrez à: The Canadian Paper & Twine Co. Ltd., 1235, rue Des Carrières, Montréal 35, Qué.

ETUDE DU TEMPS
COMPAGNIE DE TEXTILE requiert les services d'un homme pour l'étude du temps. Ne doit pas être âgé de plus de 35 ans. L'aspirant devra être bilingue et posséder une expérience de une ou deux années dans ce genre de travail. Salaire selon expérience et qualifications. Les intéressés devront écrire confidentiellement en donnant qualifications, expérience et salaire exigé à: C. P. 92, GRANBY.

APPARTEMENTS A LOUER
situés dans l'édifice Casino, 30, sud, rue Wellington, Sherbrooke.
Appartements chauffés, 4 pièces, poêle et réfrigérateur fournis. — Service de concierge et d'ascenseur.
LIBRES IMMEDIATEMENT
S'adresser à: M. Sarto ROY, Edifice Central — 31 ouest, rue King LO. 9-7855 — Sherbrooke.

ON DEMANDE A LOUER
ENTREPOT CHAUFFE
1,000 à 2,000 p. c.
pour marchandises semi-lourdes et propres, avec facilités d'accès pour une manutention rapide.
S.V.P. donner location et tarif à: Casier 72, La Tribune, Sherbrooke

MAGASIN A LOUER
EDIFICE CASINO
28 sud, rue Wellington — Sherbrooke
Magasin très bien situé dans le centre des affaires à Sherbrooke, au numéro 28 sud, rue Wellington. Mezzanine et sous-sol.
S'adresser à: Me Paul Desruisseaux, c.r. EDIFICE LA TRIBUNE 221, rue Dufferin — Tél: LO 9-2525 — Sherbrooke

COMPTABLE
Importante industrie manufacturière a besoin de comptables. Fonctions: Sous direction immédiate ou générale, prendre charge de la comptabilité administrative comprenant établissement de systèmes de rendement: vente, usine, etc. Qualités requises: Diplôme d'une faculté universitaire de commerce ou l'équivalent; 2 à 3 ans d'expérience pratique; bilingue de préférence; aptitudes à rédiger des rapports clairs et précis. Salaire selon compétence. Faire application par écrit donnant études, expérience et salaires antérieurs.
L. C. Presseault, C. A. Contrôleur Forano Limitée Plessisville, P.Q.

SECRETAIRE DEMANDEE
pour ouvrage général de bureau. Qualifications requises: dactylo, sténo de préférence mais non essentiel, bilingue, de bonne apparence, avec une certaine expérience. Conditions de travail avantageuses, plan d'assurance-groupe. Toute demande reçue sera gardée confidentielle.
Ecrire à C.P. 661, Sherbrooke.
ayant soin de donner le plus de détails possible concernant qualifications, références, âge, expérience et salaire désiré.
(Notre personnel est au courant de cette annonce).

CHEF CUISINIER DEMANDE
Célibataire ou marié (sans enfants de préférence) pour prendre charge de salle à diner-restaurant. Qualifications requises: parler anglais, propre, sobre, bonne éducation, pouvant tenir livres et compléter rapports, de préférence. Conditions de travail intéressantes, salaire à discuter.
Ecrire à C.P. 661, Sherbrooke.
ayant soin de mentionner qualifications, références et expérience.

CAPITAINE BONVENT



HEON
(Suite de la 1ère page)
terrogatoire des témoins plus loin pour connaître les réactions d'Héon après le drame.
— A-t-il dit quelque chose? — Il a dit: "... Daigle voulait mourir maintenant c'est moi qui vais mourir..." Il a aussi dit: "Ce que j'ai fait va faire plaisir à ma femme..." Héon est demeuré assis au même endroit. Il murmurait des mots que les autres ne pouvaient comprendre: "Il se parlait à lui-même", a expliqué l'un des témoins. Ce n'est qu'une quinzaine de minutes plus tard que l'homme a quitté le banc sur lequel il était assis. Il s'est dirigé à l'extérieur de l'établissement, mais là d'autres personnes l'ont cerné en attendant l'arrivée de la police.
Motif?
A la connaissance des témoins interrogés, il n'y avait jamais eu aucune chicane et il n'en existait pas entre les deux hommes au moment du drame.
L'attitude d'Albert Héon au moment où il est entré dans le magasin général a été notée par M. Lafontaine: "Son visage m'a paru plutôt curieux... ses yeux... ses yeux étaient comme blancs, comme impressionnés..." Pour M. Grenier, c'est la démarche d'Héon qui a attiré son attention.

Mots croisés de "LA TRIBUNE"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												
13												

- HORIZONTELEMENT**
- 1-Exclusionnisme.
 - 2-Leur absence amène l'avitaminose.
 - 3-Orange — Functio — Synb. chim.
 - 4-Pétrin — Flu — Partie de la char.
 - 5-Couvert de boue — Anc. instrument de musique.
 - 6-Poisson.
 - 7-Saint — Ligne parcourue — Pron. personnel.
 - 8-Geste dramatique des XIVe et XVIe siècles — qui s'est point éteint.
 - 9-Départ de France — Figure — Fil de Jacob.
 - 10-Carotte — Hauser — Unité de travail mécanique.
 - 11-Histoire — Vieux soldat — Librement.
 - 12-Passage dangereux entre les îles de son et d'Ononon — Nature, caractère, espèce.
 - 13-Au bon air — Se dit d'une corolle gamopétale et zygomorphe.
- VERTICALEMENT**
- 1-Petit bouquet de plumes qui orne un casque, un shako — Région d'Irlande.
 - 2-Fils de Noé — Présenter un aspect favorable (fig.).
 - 3-Quatre — Se dit d'un enroulement du mouvement — Conjonction.
 - 4-qui a beaucoup de vigueur — Adl. num.
 - 5-Diplôme — Profession.
 - 6-Fille de Schenstein, roi de Schenstein.
- (Solution du dernier problème)**
- | | | | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 1 | M | E | C | R | O | G | R | A | S | E | M | E |
| 2 | P | R | O | G | R | A | S | E | M | E | | |
| 3 | A | R | A | N | G | E | R | A | S | E | M | E |
| 4 | A | R | A | N | G | E | R | A | S | E | M | E |
| 5 | A | R | A | N | G | E | R | A | S | E | M | E |
| 6 | A | R | A | N | G | E | R | A | S | E | M | E |
| 7 | A | R | A | N | G | E | R | A | S | E | M | E |
| 8 | A | R | A | N | G | E | R | A | S | E | M | E |
| 9 | A | R | A | N | G | E | R | A | S | E | M | E |
| 10 | A | R | A | N | G | E | R | A | S | E | M | E |
| 11 | A | R | A | N | G | E | R | A | S | E | M | E |
| 12 | A | R | A | N | G | E | R | A | S | E | M | E |
| 13 | A | R | A | N | G | E | R | A | S | E | M | E |

VOTRE HOROSCOPE

Samedi, le 2 février 1963

21 mars au 19 avril (Le Bélier) Les activités reprennent, mais vous manquez la présence d'une personne absente. Un incident frappant vient changer bien des choses.

20 avril au 20 mai (Le Taureau) Aujourd'hui, vous éprouverez des difficultés à vous expliquer certains agissements et à résoudre certains problèmes. Il n'est pas trop tard pour commencer.

21 mai au 21 juin (Le Gémeaux) Vous devrez profiter d'une occasion unique pour ne pas laisser s'effondrer votre projet. Ne jugez pas d'après ce que l'on vous dit. Possibilités de conflit avec l'autre sexe.

22 juin au 21 juillet (Le Cancer) Un regard vous fait comprendre une chose que vous n'osiez espérer. Vous remportez une victoire temporaire. Un fait est gravement exagéré.

22 juillet au 21 août (Le Lion) Aujourd'hui, vos chances sont exceptionnelles. L'imprévu va se produire et vous devez laisser de côté les choses secondaires.

22 août au 22 septembre (La Vierge) Soyez très prudent dans vos transactions et dans vos démarches. De nouvelles relations pourraient vous aider considérablement dans vos projets.

23 septembre au 21 octobre (La Balance) De légers sacrifices vous sont imposés en vue d'un succès prochain. Vous avancez dans la voie que vous vous êtes tracée. La solution est tout indiquée.

22 octobre au 21 novembre (Le Scorpion) Aujourd'hui, vous aurez la chance d'améliorer considérablement vos méthodes de travail, et vos actions seront efficaces.

22 novembre au 21 décembre (Le Sagittaire) Vous vous engagez dans une aventure qui vous conduira loin. Vos supérieurs ou votre conjoint prendront une décision pour vous.

22 décembre au 20 janvier (Le Capricorne) Ne travaillez pas seul; voyez à obtenir la collaboration de votre côté et montrez plus d'enthousiasme. Vous vous acheminerez vers la réussite.

21 janvier au 19 février (Le Verseau) Si vous ne connaissez pas un succès plus satisfaisant, c'est que vous n'employez pas tous les moyens à votre disposition. Des sentiments font écho aux vôtres.

20 février au 20 mars (Les Poissons) La persévérance est indispensable toute la journée. Accordez plus d'attention aux personnes qui dépendent de vous. Vous bénéficiez d'une aubaine particulière.

Si c'est aujourd'hui votre anniversaire

Vous avez de l'ambition, du courage et de la ténacité pour arriver à bien toutes les décisions que vous prenez. Vous avez du caractère et de l'autorité et vous êtes fait pour diriger et organiser. Vous auriez du succès dans les carrières libérales, les organisations sportives et les mouvements sociaux.

La vie familiale est tout indiquée. La solution est tout indiquée.

qu'elle ne dérangera rien de vos projets et de vos ambitions.

BENEDICTION DE L'ECOLE MARYMOUNT LE 3 FEVRIER

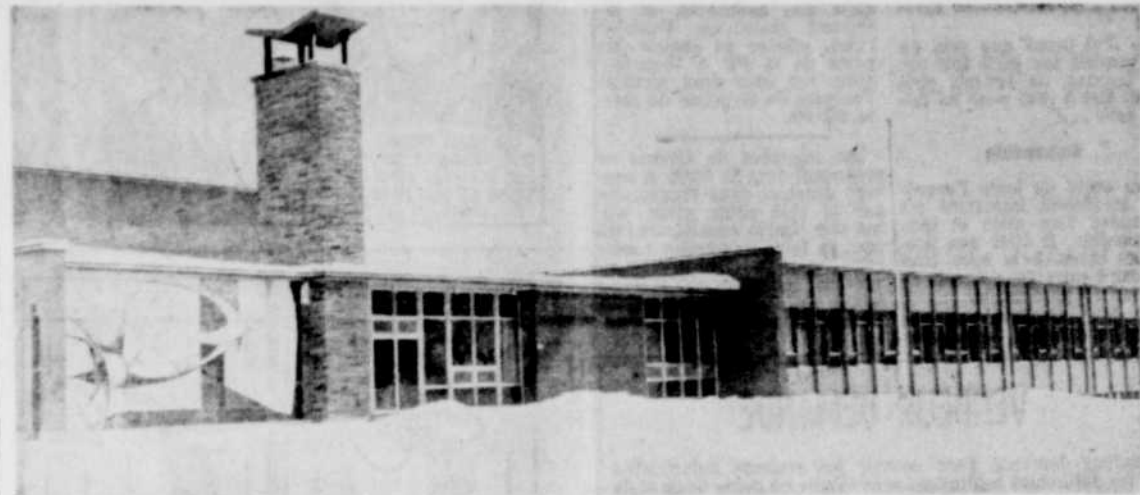
ECOLE PRIMAIRE-SECONDAIRE

1ère à la 11e année inclusivement

Les travaux de menuiserie intérieure à l'ECOLE MARYMOUNT ont été exécutés par

ROBERT & ROBERT
MANUFACTURIERS DE PORTES ET CHASSIS MENUISERIE

St-François-Xavier de Brompton
Tél. : VI. 5-3134



Nous voyons ici la façade extérieure de la nouvelle école Marymount, située sur la rue Buck. L'institution, qui dispense les cours primaire et secondaire, est du tout dernier modernisme.

La pierre de granit qui orne la devanture de l'ECOLE MARYMOUNT a été fournie par

ST-SAMUEL GRANIT ENR.
LEO RODRIGUE, gérant
Fournisseur de la pierre de granit gris

St-Samuel Station, Tél. : Ste-Cécile 9-12
Comté de Frontenac

La surveillance des travaux de béton à l'ECOLE MARYMOUNT a été confiée à

BERTRAND & CHARRON
ingénieurs conseils

82, ouest rue King — Tél. : LO. 9-7022
SHERBROOKE, Qué.

Hommages à la Commission Scolaire de Sherbrooke !

COMPAGNIE ATLANTIC LIMITÉE
Manufacturiers de cadres en métal, etc.

Rimouski Qué.

Nous sommes fiers d'avoir fourni les entrées métalliques et le verre utilisés dans la construction de l'ECOLE MARYMOUNT

VITRERIE Citadel GLASS

186, rue St-Paul — Québec

L'Ecole Marymount, la première institution primaire-secondaire à l'intention des jeunes filles de langue anglaise de Sherbrooke

C'est dimanche, le 3 février, que sera faite la bénédiction de l'école Marymount, sur la rue Buck, à Sherbrooke, en fonction depuis le 5 septembre. La bénédiction sera faite par S. E. Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke.

L'école est en fonction depuis le début de l'année scolaire. Elle est du tout moderne et constitue une valeur pour ce secteur. On y enseigne aux élèves du cours élémentaire et du cours supérieur. La construction a débuté le 26 juin 1961 et les travaux furent terminés le 1er août 1962. L'école représente un investissement se chiffant à environ \$425,000.00.

En plus d'être pourvus de 14 classes modernes les 345 élèves ont la bonne fortune de bénéficier de quantité d'autres facilités. Parmi ces dernières on compte une bibliothèque pouvant accommoder 24 personnes. La bibliothèque est pourvue d'une grande variété de volumes neufs dont la valeur se situe bien au-dessus de \$2,000.

Etant donné que cette école est fréquentée par les jeunes filles, il va sans dire que parmi les départements les plus essentiels se trouve celui de la section des arts ménagers. Dans une vaste pièce, réservée spécialement pour ce département, on retrouve tout l'équipement nécessaire et adéquat pour les cours des étudiantes. Entre autres, on remarque trois poêles, un réfrigérateur et quantité d'ustensiles modernes à l'usage des élèves poursuivant les cours.

L'école, qui accepte des élèves jusqu'à la quatrième année du cours supérieur, possède aussi un laboratoire de chimie très bien agencé et pourvu d'un équipement complet. On a aussi vu à la construction d'armoires spacieuses, absolument indispensables.

En plus de ce magnifique laboratoire il y a également un département de physique parfaitement équipé.

D'autres caractéristiques dignes de mention, dans cette nouvelle école, sont la salle de dactylographie qui renferme 15 machines à écrire et la salle de couture conçue pour accommoder adéquatement les élèves de l'institution.

Il y a ensuite le gymnase, très spacieux. Ses dimensions permettent l'installation de trois jeux de badminton et peuvent permettre aux jeunes filles de poursuivre leurs cours de culture physique.

L'école est sous la direction des religieuses de la Congrégation Notre-Dame et la supérieure est sœur St-John of the Ascension et la directrice est sœur Maria Margarita. Neuf religieuses font partie du personnel enseignant.

La direction de l'école a fait part que l'on projette l'entrée de l'école Marymount dans les compétitions inter-écoles, dans l'avenir, et que le gymnase sera disponible à cette fin. Des compétitions inter-classes ont présentement lieu à Marymount.

Pour le confort des élèves de même que pour leur santé, l'école est pourvue d'un vestiaire dans lequel se trouvent six ensembles de douches.

L'intérieur de la bâtisse est peint en jaune et bien éclairé par un système d'unités d'éclairage incandescent.

Même les tableaux noirs, dans les classes, sont équipés de lumières pour le confort visuel des élèves.

Les casiers, dans le hall, assurent aux étudiantes suffisamment d'espace pour suspendre leurs vêtements.

La structure de deux étages a été construite par Adélard Jacques et les plans ont été tracés par l'architecte Alphonse Bélanger.



S. E. Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke, qui bénira la nouvelle école Marymount, dimanche le 3 février.

Les travaux de décoration-peinture de l'ECOLE MARYMOUNT ont été exécutés par

CARON & BELAND ENR.
ENTREPRENEURS PEINTRES DECORATEURS
SHERBROOKE — LO. 2-5044

Les travaux d'électricité à l'ECOLE MARYMOUNT ONT ETE FAITS PAR

ADRIEN VACHON
ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

1940, rue Denault — LO. 7-6340
SHERBROOKE, Qué.

Les travaux de couvre-planchers à l'ECOLE MARYMOUNT ont été exécutés par

LAVALLÉE & MARCEAU ENR.
ENTREPRENEURS EN COUVRE-PLANCHERS
VENTE ET POSAGE DE TUILES, TAPIS ET PRELARTS

526 ouest, rue Galt, app 8. — Tél. : LO. 2-9263
SHERBROOKE, Qué.

Les travaux de plomberie et chauffage à l'ECOLE Marymount ont été exécutés par

Lennox Plomberie & Chauffage INC.
Entrepreneur
Plomberie & Chauffage

301, rue Queen — Tél. : LO. 9-6503
LENNOXVILLE

Une ancienne Thetfordoise perd la vie dans un incendie

THETFORD MINES — Une ancienne Thetfordoise a perdu la vie dans l'incendie qui a fait rage sur la rue St-Jean, à Québec, aux petites heures hier matin. Il s'agit de Mlle Claire Poirier, âgée d'environ 40 ans, fille de feu M. et Mme Jas. Poirier, qui opéraient autrefois une boulangerie dans le local actuellement occupé par le terminus d'autobus ouest rue St-Alphonse ouest.

Mlle Poirier occupait un appartement au 4e étage de l'édifice incendié. Elle fut trouvée sans vie dans le corridor, à la porte de son appartement. Apparemment, elle aurait plutôt succombé à une crise cardiaque qu'à l'asphyxie.

Elle était la belle-sœur de Mme Daniel Poirier, de Thetford.

Une quinzaine d'autres personnes ont subi des blessures au cours de ce sinistre.

L'incendie, qui a été marqué de plusieurs sauvetages dramatiques, a nécessité une alerte générale. Quelque 200 pompiers ont combattu l'élément destructeur pendant près de cinq heures.

L'un des locataires, M. Léon Descarreaux, âgé de 50 ans, a été hospitalisé souffrant de graves brûlures, son état n'inspire pas des craintes toutefois. Quatre autres locataires ont aussi été hospitalisés mais leurs blessures ne sont pas graves.

Une dizaine de pompiers ont subi de légères blessures. L'un d'eux, M. Maurice Bourassa, a fait une chute d'une échelle mais il s'en est tiré avec de légères contusions.

DRAPERIES PAR :

JACQUES PAQUET
DECORATION INTERIEURE

149, NORD, RUE WELLINGTON, SHERBROOKE

Les panneaux pré-fabriqués Artcrete utilisés dans la construction de l'ECOLE MARYMOUNT ont été fournis par

CREAGHAN & ARCHIBALD LIMITED
1440, ouest, rue Ste-Catherine — Tél. : 866-9571
MONTREAL, Qué.

Nos hommages aux autorités et au personnel de l'ECOLE MARYMOUNT !

Les machines à coudre **BERNINA**

en usage à l'Ecole Marymount ont été choisies à cause de leur grande réputation et pour le service expert donné par le représentant.

CENTRE DE COUTURE BERNINA
J. E. GAUDET, prop.

283, rue Olivier ● LO. 9-3268 ● Sherbrooke

La menuiserie générale et coupe-froid de la nouvelle Ecole Marymount ont été fournis par

CARON & FRERE LITEE
MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Bois et matériaux de construction

172 rue du Roi Tél. 879-5459
Asbestos, Qué.

Les travaux de terrazzo, tuile et marbre à l'ECOLE MARYMOUNT ET A LA RESIDENCE DES RELIGIEUSES ont été exécutés par

Eastern Townships Terrazzo, Tile & Marble Ltd.
ARMAND DUSSAULT, prés. P. ZOL, VICE-PRES. MARCEL ROY, SEC.-TRES.

345, sud, rue Bowen SHERBROOKE, Qué. LO. 2-6864

LA CONSTRUCTION DE L'ECOLE MARYMOUNT EST UNE AUTRE DE NOS REALISATIONS

ADELARD JACQUES Ltée
ENTREPRENEURS GENERAUX EN CONSTRUCTION

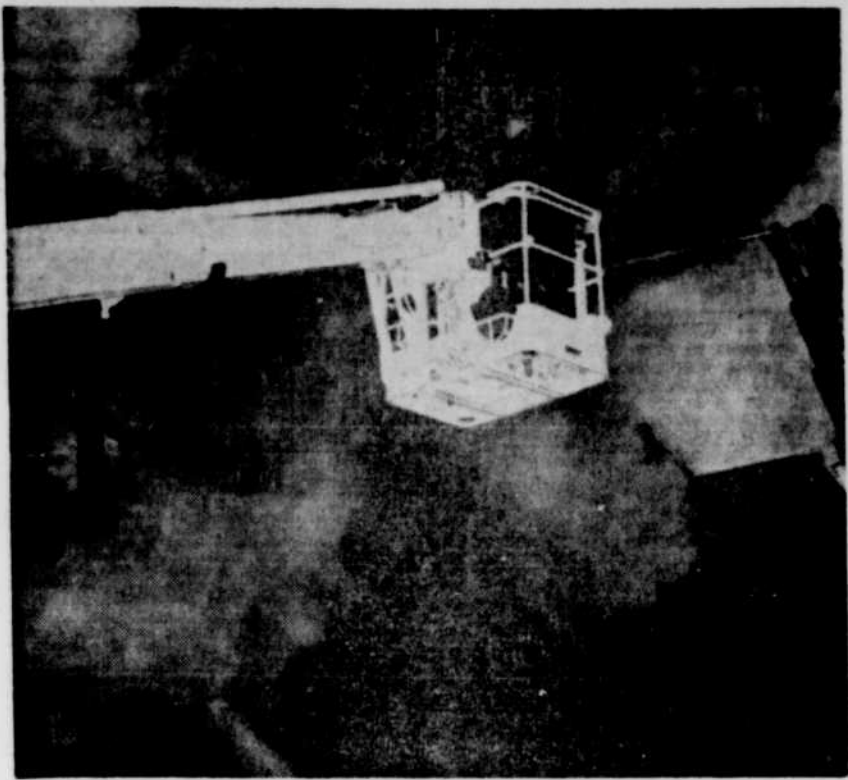
526 OUEST, RUE GALT
TEL. : LO. 2-2675
SHERBROOKE, QUE.

Les plans et devis de l'ECOLE MARYMOUNT ont été préparés par les ARCHITECTES

BÉLANGER & TARDIF

Alphonse BELANGER, A.D.B.A.
Jean-Claude TARDIF, A.D.B.A.

46 nord, rue Vimy - Tél. : LO. 9-6376 - Sherbrooke



Incendie spectaculaire. — Les pompiers de Montréal ont dû combattre, durant plusieurs heures, hier soir, un incendie spectaculaire qui a détruit une usine de chandeliers dans le quartier des affaires de la métropole. La fumée s'élevait à des centaines de pieds au-dessus de l'immeuble. Il n'y a eu aucun blessé et les pompiers ont pu éviter que le sinistre s'étende aux immeubles voisins. (Téléphoto UPI)

Une mesure qui pourrait être étendue à tout le Québec Les élections municipales à St-Jean auront lieu le dimanche

QUEBEC — Il ne serait pas étonnant que la loi des cités et villes subisse des modifications pour permettre la tenue des élections municipales, dans le Québec, le dimanche. A la suite de Montréal, voici que la cité de St-Jean sur le Richelieu, a obtenu du gouvernement que ses élections municipales soient portées du mois d'avril au mois de novembre et qu'elles aient lieu de 10h. a.m. à 7h. p.m., le dernier dimanche de novembre.

Toutefois, cette nouvelle mesure à St-Jean ne serait applicable qu'en 1965 en raison des élections rotatives qui sont maintenues dans cette ville. Le mandat du maire sera aussi prolongé de deux à trois ans tout comme celui des échevins actuellement. Mais le conseil municipal de St-Jean devra revenir devant le comité des bills le 12 février à 3 heures p.m., pour l'analyse de certains articles amendés à sa charte et qui doivent être discutés, d'ici là, au ministère provincial des Affaires municipales.

Le nom... bilingue

Le maire de St-Jean, Me Jean Desmarais, et le procureur de la cité, Me Roland Tremblay, ont toutefois baissé pavillon sur un compromis avancé par le ministre, l'hon. Pierre Laporte, concernant le nom même de la ville que l'on tentait de "franciser" de "Saint-Johns" à "Saint-Jean".

L'an dernier, le comité des bills privés avait accordé cet amendement s'appuyant sur des données historiques et la tradition mais le conseil législatif avait renversé la décision provoquant de nouvelles disputes sous les pressions de l'association des industriels (CME). En porte soit favorable à l'appellation, hier, à Québec, le comité "St-Jean" pour désigner le scruta le nom de cette ville, cette cité.

Une décision serait prise cette année pour la distribution de lait dans les écoles primaires

QUEBEC — C'est au cours de la présente année, selon un porte-parole officiel du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation qu'une décision se-

Echos de Québec

par Claude Déry

Par Claude Déry

Même si l'on fixe des délais... nombre de raisons pour reporter à plus tard certains projets. La vie nous l'apprend et la politique n'y échappe pas. C'est ainsi que le comité des règlements de la Chambre vient de faire adopter par l'Assemblée législative la proposition au 28 mars des délais relatifs à la réception des rapports sur les bills privés qui seront admis jusqu'au 28 février à Québec.

Me Johnson: "Oui... au moins cinq de vos amis y ont été placés!"

M. Lesage: "Je pense qu'il s'agit d'une solution prématrice que cette demande d'annuler 18 milles carrés de terrains à Sept-Îles!"

Me Pettigrew (procureur de Sept-Îles): "Pour nous, c'est une solution de planification" (Le comité des bills privés jubile).

Me Yves Gabias (T.-Rivières): "Tenez à votre idée! On ne sait jamais, ça peut influencer le gouvernement..."

Une question de Me Daniel Johnson est restée en plan. Le député de Bagot demandait: "Quels sont les noms, prénoms, occupation et adresse de chacun des experts qui ont suggéré au premier ministre et au conseil des ministres de faire, au nom de l'Hydro-Québec, une offre se totalisant à \$694,000, 000 pour la nationalisation de huit des onze compagnies distributrices d'électricité dans la province?" Me Johnson répliquait une réplique de l'hon. Jean Lesage qui retourna: "Quand j'aurai le temps, je répondrai! Je dois tout de même décider moi-même des questions qui ont priorité dans les problèmes qui m'occupent!"

Pas question de démission pour M. D. Karkness

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de la Défense, M. Douglas Harkness a déclaré qu'il est complètement ridicule d'alleger qu'il est prêt à démissionner du cabinet à cause de la crise concernant les armes nucléaires.

Invité à dire ce qu'il pensait des rumeurs dont il est l'objet à cause de son opposition à certains autres ministres au sujet des armements atomiques, M. Harkness a tout simplement fait remarquer: "Je refuse de commenter des conjectures ridicules".

Les journalistes ont tenté de savoir plus long et l'ont pourchassé dans les corridors du Parlement sans succès. Le ministre marchait rapidement et n'a pas voulu en dire davantage.

— ANNONCE —

Carrière et mariage: l'homme sait-il concilier les deux?

La plupart des hommes sont mariés et exercent un métier. Mais sont-ils capables d'accorder leur vie de famille avec les exigences de leur profession? SÉLECTION du Reader's Digest de février pose aux lecteurs les questions que l'on adresse généralement aux femmes et y apporte des réponses qui laisseront perplexes bon nombre de maris. Lisez cette opinion franche... et franchement amusante... d'une femme sur le comportement du sexe fort. Achetez Sélection de février aujourd'hui même!

Magnifique résidence pour le personnel enseignant



Cette photo nous fait voir l'extérieur de la résidence des religieuses composant le personnel enseignant à la nouvelle école Marymount.

Les travaux de maçonnerie de la résidence et de l'Ecole Marymount ont été exécutés par
CHARLES CASTONGUAY LTEE
ENTREPRENEUR BRIQUETEUR
882, rue Westmount — LO. 2-5519 — Sherbrooke

Les travaux de décoration et peinture à la Résidence des Religieuses
ONT ETE EXECUTES PAR
ADRIEN NOLET
ENTREPRENEUR PEINTRE-DECORATEUR
1351, rue St-Esprit — LO. 9-3813 — Sherbrooke

Félicitations aux Autorités de la Commission des Ecoles Catholiques de Sherbrooke!

REJEAN LAPIERRE INC.
Spécialités: Tuiles acoustiques, Lattes métalliques, Division en Arborite
1951, rue Portland — LO. 2-2493
SHERBROOKE, Qué.

Les travaux d'ELECTRICITE à la résidence des Religieuses de l'ECOLE MARYMOUNT
ONT ETE EXECUTES PAR
Déziel & Bourque Liée
ENTREPRENEURS ELECTRICIENS
115, rue Prospect — Tél. LO. 7-6196—Sherbrooke

Félicitations aux autorités de la Commission des Ecoles Catholiques de Sherbrooke!

L. O. NOEL INC.
470, sud, rue Wellington — LO. 2-1561
SHERBROOKE, Qué.

Nos félicitations aux Autorités de la Commission des Ecoles Catholiques de Sherbrooke.

A. R. WILSON LTD
Entrepreneurs en
Plomberie — Chauffage — Ventilation
270, rue Dufferin — Tél. LO. 9-2509
SHERBROOKE, Qué.

Félicitations aux Autorités de la Commission des Ecoles Catholiques et au personnel enseignant de l'Ecole "MARYMOUNT"

Première institution primaire-secondaire pour filles

La première institution pri-en septembre dernier, constitue une merveilleuse acquisition landaises, inaugurée lors de l'ouverture de la saison scolaire. En plus de l'institution, il y a eu la construction d'une résidence pour le personnel enseignant.

Marymount fait encore parler d'elle, étant donné que c'est la première fois que l'on groupe dans une école primaire-secondaire, de la première année à la onzième année inclusivement, les fillettes de langue anglaise, de Sherbrooke.

Auparavant, ces jeunes filles étaient disséminées dans quatre ou cinq autres écoles de la ville. Il est question que sous peu on verra à l'organisation d'une onzième année qui abritera filles et garçons. On se rendrait ainsi à la demande de parents qui sont obligés d'envoyer leurs grands garçons et leurs grandes filles en dehors de la ville.

L'école renferme 14 classes et abrite aussi un laboratoire de chimie et de physique, une bibliothèque, un gymnase, une salle de récréation et réception, un pavillon pour les sciences domestiques.

La résidence des religieuses, complètement séparée, a été construite par les religieuses, tout à côté.

A la division de l'enseignement secondaire, la maison abrite aussi des jeunes filles de Lennoxville et de Magog.

Les coupe-froid et la quincaillerie des fenêtres, ainsi que les stores ont été fournis et installés par
Manufacturiers Moreau INC.
Nos félicitations à la direction
422, nord, rue Vimy — Tél. LO. 2-2298
SHERBROOKE, Qué.

La Fer Ornemental de l'Ecole Marymount et la Résidence des Religieuses ont une réalisation de
THERRIEN FRERES INC.
FER ORNEMENTAL
343, 10e Ave. sud. — Tél.: LO. 2-9204 — Sherbrooke

Les PLANS et DEVIS de la résidence des religieuses de l'Ecole Marymount ont été préparés par
AUDET, TREMBLAY & AUDET
ARCHITECTES
1100, rue Prospect — Tél. LO. 2-3242 — Sherbrooke

La construction générale de la résidence des Religieuses a été confiée à et exécutée par
J. M. JEANSON LTÉE
ENTREPRENEURS GENERAUX
912, rue St-Louis — LO. 2-3414 — Sherbrooke

Félicitations aux Autorités de la Commission des Ecoles Catholiques de Sherbrooke.

BRISSON & LATENDRESSE
Ingénieurs Conseils en mécanique et électricité
Jacques BRISSON, Ing. C. Hubert LATENDRESSE, Ing. C.
1115, rue Prospect — LO. 7-6196
SHERBROOKE, Qué.

Service social

Une politique précise sur ce nouveau service social que l'on prépare, sera établie au Conseil des ministres et une décision sera rendue lorsque les rapports des quatre ministères concernés seront remis et soumis au Cabinet ministériel pour approbation. On laisse entendre qu'il se pourrait bien que, sous peu, cette distribution de lait dans toutes les écoles du Québec soit faite gratuitement. Le gouvernement se chargeant d'en défrayer le coût. Mais, selon l'information reçue, il est probable que ne pas anticiper sur les modalités de ce service social nouveau dont profiterait la gent scolaire.

Majoration possible des honoraires des députés

QUEBEC. — Selon des informations dignes de foi, le gouvernement Lesage se proposerait de présenter en Chambre, la semaine prochaine ou d'ici quinze jours, un projet de loi destiné à majorer les honoraires des ministres et des députés provinciaux. On ne précise pas exactement à quel montant se chiffrent cette majoration mais elle serait suffisamment importante pour permettre à l'Assemblée législative de retenir un certain montant sur les chèques remis aux ministres et députés pour chaque jour d'absence non motivé, dit-on.

On tient de plus en plus à ce que les représentants du peuple assistent à toutes les délibérations au Parlement. C'est de restituer leur mission et le mandat dont le peuple les tient responsables. Toutefois, comme les sessions ont tendance à s'allonger constamment et que les honoraires actuels, y compris les montants non imposables, ne se chiffrent qu'à \$10,000 par année pour les députés, on croit le temps venu de procéder à un ajustement... tout comme la chose est annoncée déjà à Ottawa du moins dans les projets du gouvernement. Rappelons que cette majoration de honoraires des députés à Québec avait déjà fait l'objet de plusieurs interventions en Chambre où les allusions étaient très claires, l'an passé.

Les hôpitaux

MONTREAL (PC) — Les représentants de 150 hôpitaux privés et publics des régions de Montréal et l'Ouest du Québec ont complété vendredi soir une conférence de deux jours sur les différents aspects du programme d'assurance - hospitalisation du Québec. Une réunion prochaine aura lieu la semaine prochaine à Québec alors que des représentants des hôpitaux de Québec et de l'Est de la province aborderont le même sujet.

HATEZ-VOUS MM. LES CULTIVATEURS: LA SAISON DES SUCRES APPROCHE

il est temps de songer à l'achat de votre nouvel **ÉVAPORATEUR!**
RESERVOIRS A EAU D'ERABLE • RESERVOIR A RAMASSER • CHALUMEAUX COUVERCLES ET POELES A FINIR • CHAUDIERES A SEVE

DIMENSIONS:	
1—Small	5x13
1—Lussier	5x12
1—Lussier	4x12
1—Small	4x12
1—Dominion	4x11
1—Lussier	3½x12
1—Small	3½x12
1—Jutras	3½x11
2—Small	3x12
5—Jutras	3x10
1—Mercure	3x10
1—Small	2½x10
1—Lussier	2½x10
1—Lussier	2½x8
1—Jutras	2½x6

AGENTS DEMANDES
Nous sommes à la recherche d'agents pour nous représenter dans la vente d'évaporateurs pour les comtés suivants: Watou, Ste-Anne, Compton, Arthabaska, Richmond, Drummond, Lotbinière, Shefford.

LUSSIER & FILS INC.
Raymond Ares, prés — André Ares, sec. trés.
862, rue Principale — Waterloo
Tél.: 539-2660
AUBAINE DANS LES AGRES DE SUCRERIES USAGES

5 1/2%
sur comptes en dépôt

7 1/4% D'INTÉRÊT POUR FONDS DE 300 JOURS

6 1/4% D'INTÉRÊT POUR FONDS DE 180 JOURS

* L'argent reçu avant le 10ème jour, pour des fonds à courte échéance à 7 1/4% et 6 1/4%, rapporte de l'intérêt à partir du premier jour du mois.

PRUDENTIAL FINANCE
CORPORATION LIMITED
Sherbrooke, 136 nord rue Wellington Téléphone LO. 9-0000
Québec, 20 rue St-Jean Téléphone 529-0005
Montréal, 624 rue St-Hubert Téléphone 274-5505
Montréal, 1255 rue Université Téléphone UN. 9-6672

PRUDENTIAL FINANCE CORPORATION LIMITED

J'aimerais recevoir GRATUITEMENT, sans obligation

BROCHURE SUR COMPTES EN DÉPÔT

LIVRET PRUDENTIAL "COMMENT PLUS-JE GAGNE D'AVANTAGE À 6 1/4% ET 7 1/4% SUR FONDS À COURTE ÉCHÉANCE".

Nom.....

Adresse.....

Ville.....

Province..... Téléphone.....

BUREAUX DANS TOUT LE PAYS

CABRI FILS
où nous avons exécuté les travaux d'excavation et de béton.

800, est, rue KING — LO. 9-6333
SHERBROOKE, Qué.

Les annonces classées trouveront des acheteurs, peu importe les articles à vendre!

TARIFS DES ANNONCES CLASSEES de LA TRIBUNE INC. PRIX AU COMPTANT

Table with 2 columns: Description of ad types (e.g., Minimum, Plus de 18 mots, 10% d'escompte) and corresponding rates.

REGLEMENT: Toute copie d'annonce classée doit être donnée avant 4 heures pour la publication...

Nouvellettes: GOUTEZ UNE FOIS LE BON PAIN ALLAITÉS et vous l'adopterez pour toujours.

CHEZ JEANNE ENR: CHAPEAUX feutre, moulté prix. Beau choix de bas et fleurs pour la printemps.

SHERBROOKE LAUNDRY & DRY CLEANING: Faites nettoyer vos vêtements, habits, chaussures, robes pour l'hiver.

1 Appareils de surdité: CENTRE D'APPAREILS AUDITIFS ABCD. Spécialistes diplômés en appareils de surdité.

4 Appareils à louer: RAOUL MARTINEAU INC. Appareils de base, à prix avantageux.

ENTREPOT DEMENAGEMENT EMBALLAGE: RAOUL MARTINEAU INC. Services complets de déménagement.

5 Chambres à louer: CHAMBRE seule, à louer, pension au déjeuner. Situé quartier Ouest.

5 Chambres à louer: CHAMBRE seule, à louer, pension au déjeuner. Situé quartier Ouest.

5 Chambres à louer: CHAMBRE seule, à louer, pension au déjeuner. Situé quartier Ouest.

5 Chambres à louer: CHAMBRE seule, à louer, pension au déjeuner. Situé quartier Ouest.

5 Chambres à louer: CHAMBRE seule, à louer, pension au déjeuner. Situé quartier Ouest.

5 Chambres à louer: CHAMBRE seule, à louer, pension au déjeuner. Situé quartier Ouest.

5 Chambres à louer: CHAMBRE seule, à louer, pension au déjeuner. Situé quartier Ouest.

5 Chambres à louer: CHAMBRE seule, à louer, pension au déjeuner. Situé quartier Ouest.

5 Chambres à louer: CHAMBRE seule, à louer, pension au déjeuner. Situé quartier Ouest.

5 Chambres à louer: CHAMBRE seule, à louer, pension au déjeuner. Situé quartier Ouest.

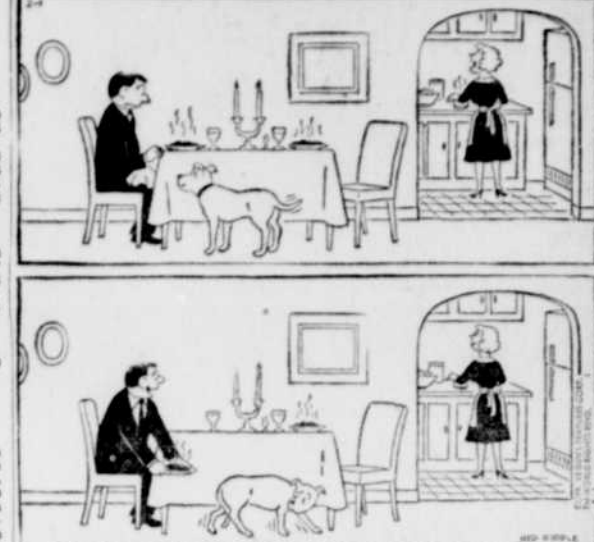
5 Chambres à louer: CHAMBRE seule, à louer, pension au déjeuner. Situé quartier Ouest.

5 Chambres à louer: CHAMBRE seule, à louer, pension au déjeuner. Situé quartier Ouest.

5 Chambres à louer: CHAMBRE seule, à louer, pension au déjeuner. Situé quartier Ouest.

5 Chambres à louer: CHAMBRE seule, à louer, pension au déjeuner. Situé quartier Ouest.

LE THON



"Que penses-tu de mon bouef à la Stroganoff?" "C'est si bon que je ne t'attendrai pas. Je l'aurai probablement tout mangé quand tu arriveras."

19 Commerces à vendre: RESTAURANT, logement attenant, poste d'essence, garage équipé, grand terrain.

20 Bureaux à louer: BUREAUX dans édifice moderne et avant 2-3 pièces, situés entre Beaudry et Galt.

21 Locaux à louer: MAGASIN 14-12 pieds x 30 pieds, occupé pendant 15 ans comme salon de coiffure.

22 Demandes à acheter: DEMANDE à acheter bon terrain, 5' d'altitude, 10' de large.

23 Demandes à louer: MAISON seule ou semi-dépendance, 6 pièces, avec système chauffage, garage.

25B Divers à vendre: SKI-DOO: Vendeur autorisé pour les fameuses SKI-DOO BOMBARDIER.

10 Maisons à vendre: MAGNIFIQUES grandes résidences modernes, 8 pièces, 1900, 2029, rue Grime.

PAS D'ARGENT COMPTANT: Faites faire votre salle de jeux dans votre sous-sol pour aussi peu que \$15 par mois.

RESIDENCE neuve, moderne, 5 pièces, magnifiques salons et grandes cuisines.

FAITES UN BON PLACEMENT! Bungalows disponibles dans tous les quartiers.

PAS D'ARGENT COMPTANT: Faites faire votre salle de jeux dans votre sous-sol pour aussi peu que \$15 par mois.

BUNGALOW moderne, 6 pièces, près église, école, autobus Garage, grand lot.

ALFRED DEMERS 177, 9e Avenue Sud. MAISONS: Dans tous les quartiers de la ville.

ALPHONSE TRUDEAU LO 2-8578. LOCATAIRE AVEC FAMILLE: POURQUOI passer l'hiver dans un logement restreint lorsque vous pouvez devenir propriétaire?

16 Garages à louer: GARAGE à louer - S'adresser 1966, McManamy, Tél. LO 9-4427.

19 Commerces à vendre: RESTAURANT, logement attenant, poste d'essence, garage équipé, grand terrain.

20 Bureaux à louer: BUREAUX dans édifice moderne et avant 2-3 pièces, situés entre Beaudry et Galt.

21 Locaux à louer: MAGASIN 14-12 pieds x 30 pieds, occupé pendant 15 ans comme salon de coiffure.

22 Demandes à acheter: DEMANDE à acheter bon terrain, 5' d'altitude, 10' de large.

23 Demandes à louer: MAISON seule ou semi-dépendance, 6 pièces, avec système chauffage, garage.

25B Divers à vendre: SKI-DOO: Vendeur autorisé pour les fameuses SKI-DOO BOMBARDIER.

25B Divers à vendre: GUITARES, accordéons, violons, mandolines, tambours, longueues, aux plus bas prix.

PRELARTS: TRES beaux choix de prêt-à-porter de toutes les tailles, à partir de la verge.

GUITARES - ACCORDEONS: Ventes, échanges et réparation de tous genres d'instruments.

26 A louer: CAMIONS 1 et 2 tonnes, "station wagon" et autos à louer.

27 Propriétés à vendre: VENTE ACHAT - ECHANGE IMMEUBLES DE TOUS GENRES.

BOIS DE CONSTRUCTION: 1ère ou 2e classe, neuf et plané. WILFRID GREIGRE.

THIBAUT & FRERE: 10, Versailles - LO 9-1155. BOIS DE CONSTRUCTION.

29 Lots à vendre: LOT 10 x 100, développement résidentiel, situé rue Lavigne, rue Belle Vue.

30 Fermes à vendre: FERME avicole, beau site, pontillon 20 x 60, installation complète.

32 Animaux à vendre: TROIS bons chiens devant maître bas, "Border", "Ayrshire" et "Shorthair".

34 Autos à vendre: M. ALFRED THIBAUT: autotourisme avec Thibaut et Frère.

TRANSMISSIONS: ordinaire et automatique, rebâties, garantie 90 jours.

MARTINEAU AUTO PARTS INC. 917, Courcellette - LO 9-1444.

36 Femmes demandées: JETÉE 1956, mécanique en parfait état, équipée avec charrie hydraulique.

37 Femmes demandées: CLAUDE à toujours de bonnes voitures, ordinaire et automatique.

38 Femmes demandées: JETÉE 1956, mécanique en parfait état, équipée avec charrie hydraulique.

39 Femmes demandées: CLAUDE à toujours de bonnes voitures, ordinaire et automatique.

40 Femmes demandées: JETÉE 1956, mécanique en parfait état, équipée avec charrie hydraulique.

41 Femmes demandées: CLAUDE à toujours de bonnes voitures, ordinaire et automatique.

42 Femmes demandées: JETÉE 1956, mécanique en parfait état, équipée avec charrie hydraulique.

43 Femmes demandées: CLAUDE à toujours de bonnes voitures, ordinaire et automatique.

44 Femmes demandées: JETÉE 1956, mécanique en parfait état, équipée avec charrie hydraulique.

45 Femmes demandées: CLAUDE à toujours de bonnes voitures, ordinaire et automatique.

46 Femmes demandées: JETÉE 1956, mécanique en parfait état, équipée avec charrie hydraulique.

47 Femmes demandées: CLAUDE à toujours de bonnes voitures, ordinaire et automatique.

48 Femmes demandées: JETÉE 1956, mécanique en parfait état, équipée avec charrie hydraulique.

49 Femmes demandées: CLAUDE à toujours de bonnes voitures, ordinaire et automatique.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS: LERLANC DELORME, BARNARD, LE BLANC, REZARD et FORTINER.

COMPTABLES AGREEES: ANDRE THIBOUTIER et CIE, comptables agréés, 145, Alexandre, LO 2-7221.

COMPTABLES AGREEES: ANDRE THIBOUTIER et CIE, comptables agréés, 145, Alexandre, LO 2-7221.

COMPTABLES AGREEES: ANDRE THIBOUTIER et CIE, comptables agréés, 145, Alexandre, LO 2-7221.

COMPTABLES AGREEES: ANDRE THIBOUTIER et CIE, comptables agréés, 145, Alexandre, LO 2-7221.

COMPTABLES AGREEES: ANDRE THIBOUTIER et CIE, comptables agréés, 145, Alexandre, LO 2-7221.

COMPTABLES AGREEES: ANDRE THIBOUTIER et CIE, comptables agréés, 145, Alexandre, LO 2-7221.

COMPTABLES AGREEES: ANDRE THIBOUTIER et CIE, comptables agréés, 145, Alexandre, LO 2-7221.

COMPTABLES AGREEES: ANDRE THIBOUTIER et CIE, comptables agréés, 145, Alexandre, LO 2-7221.

COMPTABLES AGREEES: ANDRE THIBOUTIER et CIE, comptables agréés, 145, Alexandre, LO 2-7221.

COMPTABLES AGREEES: ANDRE THIBOUTIER et CIE, comptables agréés, 145, Alexandre, LO 2-7221.

COMPTABLES AGREEES: ANDRE THIBOUTIER et CIE, comptables agréés, 145, Alexandre, LO 2-7221.

COMPTABLES AGREEES: ANDRE THIBOUTIER et CIE, comptables agréés, 145, Alexandre, LO 2-7221.

COMPTABLES AGREEES: ANDRE THIBOUTIER et CIE, comptables agréés, 145, Alexandre, LO 2-7221.

COMPTABLES AGREEES: ANDRE THIBOUTIER et CIE, comptables agréés, 145, Alexandre, LO 2-7221.

COMPTABLES AGREEES: ANDRE THIBOUTIER et CIE, comptables agréés, 145, Alexandre, LO 2-7221.

COMPTABLES AGREEES: ANDRE THIBOUTIER et CIE, comptables agréés, 145, Alexandre, LO 2-7221.

COMPTABLES AGREEES: ANDRE THIBOUTIER et CIE, comptables agréés, 145, Alexandre, LO 2-7221.

COMPTABLES AGREEES: ANDRE THIBOUTIER et CIE, comptables agréés, 145, Alexandre, LO 2-7221.

COMPTABLES AGREEES: ANDRE THIBOUTIER et CIE, comptables agréés, 145, Alexandre, LO 2-7221.

COMPTABLES AGREEES: ANDRE THIBOUTIER et CIE, comptables agréés, 145, Alexandre, LO 2-7221.

COMPTABLES AGREEES: ANDRE THIBOUTIER et CIE, comptables agréés, 145, Alexandre, LO 2-7221.

COMPTABLES AGREEES: ANDRE THIBOUTIER et CIE, comptables agréés, 145, Alexandre, LO 2-7221.

COMPTABLES AGREEES: ANDRE THIBOUTIER et CIE, comptables agréés, 145, Alexandre, LO 2-7221.

COMPTABLES AGREEES: ANDRE THIBOUTIER et CIE, comptables agréés, 145, Alexandre, LO 2-7221.

COMPTABLES AGREEES: ANDRE THIBOUTIER et CIE, comptables agréés, 145, Alexandre, LO 2-7221.

Divers

ANT. PATIENT
REPARATION laveuses toutes marques. Ouvrage garanti. Inspection gratuite. Avons toutes pièces de rechange. — 324, 13e Avenue Sud, LO 9-1208. 288-3

25B Divers à vendre

L. NICOL ENR.
Agent autorisé ADMIRAL VENTE ET SERVICE
95, WELLINGTON SUD
LO 9-2244; rés.: LO 2-9462 289-24

Maisons à vendre

BUNGALOW
QUARTIER NORD: bungalow 6 pièces, finition briques et pierres, abri d'auto, salle de bain finie, tuiles céramiques, et lavoir. Pour plus amples informations voyez:
J.-Léandre Bercier
90, Wood — LO. 2-7856 289-24

Croyez-le ou non!... Ripley

Le garde-chasse Richard Tomner (Dumfriesfield, Angleterre) avait dressé une TRUIE NOIRE à louer le rôle de chien de chasse. LA TRUIE REPERAIT LE GIBIER, S'ARRÊTAIT ET POINTAIT.

Divers à vendre

ACHAT-VENTE-ECHANGE
PIANOS et ORGUES
neufs et usagés

Robert Blouin
PIANOS

1506, ouest, King — LO 9-3423 289-24

Vincent Scallan
230 O., King — Suite 205
LO 9-9039 — Sherbrooke 289-24

41 Argent à prêter

ARGENT A PRETER
1ère et 2e hypothèque sur propriété et commerce, etc. Sherbrooke et environs. — \$1,000 à \$100,000.
135, ouest, Wellington, 99. — LO 7-6004
6% — 7% — 8% — Aucun dépôt
LOUIS A. BOUCHER, courtier 289-24

DÉCÈS

Les Serres Janelle
Fleuriste et Papeterie
Boul. Bourque
Bur.: 864-4174
Res.: 864-4373 283-36

19 Commerces à vendre

AUBAINE!
Cause santé. Magasin confection pour dames, établi depuis 3 ans. Prix: \$5,000. Idéal pour couturière voulant exploiter son propre commerce. Revenu intéressant. Considérerai échange. Termes faciles. Pas d'intermédiaire.
Téls: Jour LO. 9-4974; soir LO 2-0061 288-3

Nouvellettes

DU CORSET
Sur la Côte
St-Jovite-George, corsets, gaines. Service d'ajustement médical (comp). Ajustement garanti.
257, ouest, rue King LO 9-4304 289-24

24 Autos à vendre

AUTOS USAGÉES
portant la garantie
GOODWILL

1962 Buick Invicta, 4 portes, hard top, servo-direction et freins.
1962 Mercury Custom, convertible, entièrement équipé.
1962 Envoy Custom, 4 portes, sedan, siège panier (bucket seats).
1962 Vauxhall De Luxe, 4 portes, sedan.
1961 Imperial Crown, 4 portes, hard top, entièrement équipé.
1961 Oldsmobile Super 88, 4 portes, sedan, radio, servo-direction et freins.
1961 Pontiac Parisienne, 2 portes, Hard Top, 6 cyl., automatique, radio, servo-direction et freins.
1961 Buick Special, (compact), 4 portes, sedan, radio, automatique.
1961 Meteor Rideau 500, 4 portes, sedan, automatique.
1961 Chevrolet Biscayne, 4 portes, sedan, V-8, automatique, radio.
1961 Ford coach, 6 cylindres, ordinaire.
1960 Oldsmobile Super 88, 4 portes, sedan, hard top, radio, servo-direction et freins.
1960 Chevrolet Biscayne, 4 portes, sedan, 6 cylindres, ordinaire.
1960 Pontiac Parisienne, 2 portes, hard top, V-8, automatique, servo-direction et freins.
1960 Pontiac Laurentian, 2 portes, coach, 6 cylindres, ordinaire.
1960 Pontiac Strato-Chief, coach 6 cylindres, automatique.
1960 Pontiac Laurentian, 4 portes, sedan, V-8, automatique, radio.
1960 Vauxhall Super, 4 portes, sedan.

31 Autos à vendre

ACHETEZ MAINTENANT!
Pendant qu'il nous en reste
Nous n'avons que quelques voitures à vous offrir.

1962 Impala convertible tout équipé
1961 Volkswagen, radio.
1961 Sunbeam décapotable.
1959 Chevrolet V-8, automatique.
1959 Dodge Station Wagon, 4 p.
1958 Meteor, 4 portes, sedan, V-8, automatique, radio.
1962 Renault "Gordini"
1960 Chevrolet "Belair" V-8, automatique.
1958 Ford Station wagon

1962 Galaxie 500, V-8, automatique, 4 portes.
1962 Galaxie V-8, 4 portes.
1961 Envoy station wagon.
1960 Vauxhall Super
1961 Monarch 4 portes, sedan, tout équipé.
1961 Chevrolet
1960 Meteor station wagon, Contry, sedan.
1960 Hillman station wagon
1959 Meteor Station wagon
1959 Renault dauphine, 4 cylindres.

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST
Robert Brien, gérant
297, rue King Ouest — LO 9-9121

JEANSON Les funéraires de M. Octave Jeanson, époux de Angéline Gauthier, décédé à l'âge de 73 ans, à Sherbrooke, Québec, le 30 janvier 1963. Le convoi funéraire aura lieu le samedi 2 février 1963, à 10 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera chanté à 11 h. Inhumation au cimetière du même endroit. 207-3

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST
Robert Brien, gérant
297, rue King Ouest — LO 9-9121

SMITH Les funéraires de M. Joseph Smith, époux de Marie Parrette, décédé à l'âge de 73 ans, à Sherbrooke, Québec, le 30 janvier 1963. Le convoi funéraire aura lieu le samedi 2 février 1963, à 10 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera chanté à 11 h. Inhumation au cimetière du même endroit. 207-3

ANTONIO BOISVERT, directeur de funéraires
Windsor — Tél. VI 3-377

PRUNEAU — Les funéraires de M. Louis Pruneau, époux de Jeanne Valois, décédé à l'âge de 73 ans, à Sherbrooke, Québec, le 30 janvier 1963. Le convoi funéraire aura lieu le samedi 2 février 1963, à 10 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera chanté à 11 h. Inhumation au cimetière St-Philippe de Windsor. 207-3

20 Bureaux à louer

BUREAUX A LOUER
(Edifice H. M. Morin)
2727 Ouest, rue King
Le seul édifice unique dans son genre à Sherbrooke et les Cantons de l'Est. Espace de choix disponible 1er mai 1963.
Pour le personnel de l'édifice:
1—Restaurant moderne
2—Ascenseur automatique
3—Air climatisé
4—Conciergerie
5—Salle d'attente pour le personnel.
6—70 espaces de stationnement pour autos.
S'adresser:
H. M. MORIN
LO 7-7995. 289-24

25B Divers à vendre

DUSSAULT TIRE SALE ENR.
GROS ET DETAIL
Pneus voitures entrepôt "Sutherland"
425, Queen — Lennoxville LO 9-3846 277-26

YVON FOURNIER INC.
ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE
chauffage air chaud, eau chaude, fontainerie, brûleurs à l'huile. (Plan financement 3 ans) (Service 24 heures)
Vendeur autorisé pour l'huile à chauffage ESSO
1059, Duplessis — LO 9-9159 289-24

25B Divers à vendre

ACHETEZ MAINTENANT!
Pendant qu'il nous en reste
Nous n'avons que quelques voitures à vous offrir.

1962 Impala convertible tout équipé
1961 Volkswagen, radio.
1961 Sunbeam décapotable.
1959 Chevrolet V-8, automatique.
1959 Dodge Station Wagon, 4 p.
1958 Meteor, 4 portes, sedan, V-8, automatique, radio.
1962 Renault "Gordini"
1960 Chevrolet "Belair" V-8, automatique.
1958 Ford Station wagon

1962 Galaxie 500, V-8, automatique, 4 portes.
1962 Galaxie V-8, 4 portes.
1961 Envoy station wagon.
1960 Vauxhall Super
1961 Monarch 4 portes, sedan, tout équipé.
1961 Chevrolet
1960 Meteor station wagon, Contry, sedan.
1960 Hillman station wagon
1959 Meteor Station wagon
1959 Renault dauphine, 4 cylindres.

31 Autos à vendre

ACHETEZ MAINTENANT!
Pendant qu'il nous en reste
Nous n'avons que quelques voitures à vous offrir.

1962 Impala convertible tout équipé
1961 Volkswagen, radio.
1961 Sunbeam décapotable.
1959 Chevrolet V-8, automatique.
1959 Dodge Station Wagon, 4 p.
1958 Meteor, 4 portes, sedan, V-8, automatique, radio.
1962 Renault "Gordini"
1960 Chevrolet "Belair" V-8, automatique.
1958 Ford Station wagon

1962 Galaxie 500, V-8, automatique, 4 portes.
1962 Galaxie V-8, 4 portes.
1961 Envoy station wagon.
1960 Vauxhall Super
1961 Monarch 4 portes, sedan, tout équipé.
1961 Chevrolet
1960 Meteor station wagon, Contry, sedan.
1960 Hillman station wagon
1959 Meteor Station wagon
1959 Renault dauphine, 4 cylindres.

PAQUIN ET PAQUIN
Est Anvers
Tél: TE 2-2375 — TE 2-2333

BERNARD Les funéraires de M. Edouard Bernard, époux de Claire Lacoste, décédé à l'âge de 73 ans, à Sherbrooke, Québec, le 30 janvier 1963. Le convoi funéraire aura lieu le samedi 2 février 1963, à 10 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera chanté à 11 h. Inhumation au cimetière St-Philippe de Windsor. 207-3

PAQUIN ET PAQUIN
Est Anvers
Tél: TE 2-2375 — TE 2-2333

BERNARD Les funéraires de M. Edouard Bernard, époux de Claire Lacoste, décédé à l'âge de 73 ans, à Sherbrooke, Québec, le 30 janvier 1963. Le convoi funéraire aura lieu le samedi 2 février 1963, à 10 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera chanté à 11 h. Inhumation au cimetière St-Philippe de Windsor. 207-3

25B Divers à vendre

PEINTURE, PRELARTS, TUILES
Liquidation complète de toute notre marchandise en magasin.
Sherbrooke Paint & Floor Co. Ltd.
118, Wellington Sud — Sherbrooke — LO 9-1655 289-24

CHARTIER AUTO SPRINGS INC.
180, Galt O.
Tél.: Bur.: LO. 2-4833 Soir LO. 9-3108
Sherbrooke

Enlèvement de roues d'autos et camion
Vente et réparation de ressorts de toutes sortes. 209-24

25B Divers à vendre

ACHETEZ MAINTENANT!
Pendant qu'il nous en reste
Nous n'avons que quelques voitures à vous offrir.

1962 Impala convertible tout équipé
1961 Volkswagen, radio.
1961 Sunbeam décapotable.
1959 Chevrolet V-8, automatique.
1959 Dodge Station Wagon, 4 p.
1958 Meteor, 4 portes, sedan, V-8, automatique, radio.
1962 Renault "Gordini"
1960 Chevrolet "Belair" V-8, automatique.
1958 Ford Station wagon

1962 Galaxie 500, V-8, automatique, 4 portes.
1962 Galaxie V-8, 4 portes.
1961 Envoy station wagon.
1960 Vauxhall Super
1961 Monarch 4 portes, sedan, tout équipé.
1961 Chevrolet
1960 Meteor station wagon, Contry, sedan.
1960 Hillman station wagon
1959 Meteor Station wagon
1959 Renault dauphine, 4 cylindres.

31 Autos à vendre

ACHETEZ MAINTENANT!
Pendant qu'il nous en reste
Nous n'avons que quelques voitures à vous offrir.

1962 Impala convertible tout équipé
1961 Volkswagen, radio.
1961 Sunbeam décapotable.
1959 Chevrolet V-8, automatique.
1959 Dodge Station Wagon, 4 p.
1958 Meteor, 4 portes, sedan, V-8, automatique, radio.
1962 Renault "Gordini"
1960 Chevrolet "Belair" V-8, automatique.
1958 Ford Station wagon

1962 Galaxie 500, V-8, automatique, 4 portes.
1962 Galaxie V-8, 4 portes.
1961 Envoy station wagon.
1960 Vauxhall Super
1961 Monarch 4 portes, sedan, tout équipé.
1961 Chevrolet
1960 Meteor station wagon, Contry, sedan.
1960 Hillman station wagon
1959 Meteor Station wagon
1959 Renault dauphine, 4 cylindres.

PAQUIN ET PAQUIN
Est Anvers
Tél: TE 2-2375 — TE 2-2333

BERNARD Les funéraires de M. Edouard Bernard, époux de Claire Lacoste, décédé à l'âge de 73 ans, à Sherbrooke, Québec, le 30 janvier 1963. Le convoi funéraire aura lieu le samedi 2 février 1963, à 10 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera chanté à 11 h. Inhumation au cimetière St-Philippe de Windsor. 207-3

PAQUIN ET PAQUIN
Est Anvers
Tél: TE 2-2375 — TE 2-2333

BERNARD Les funéraires de M. Edouard Bernard, époux de Claire Lacoste, décédé à l'âge de 73 ans, à Sherbrooke, Québec, le 30 janvier 1963. Le convoi funéraire aura lieu le samedi 2 février 1963, à 10 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera chanté à 11 h. Inhumation au cimetière St-Philippe de Windsor. 207-3

41 Argent à prêter

PRETS
pour \$50. à \$5,000.
APPELEZ
FERNAND CONNOLLY
LO 9-5537
COMMUNITY FINANCE CORP.
77, Ouest, rue King suite 103 289-24

Prêts Hypothécaires

PRETS HYPOTHECAIRES DISPONIBLES
THE ROYAL TRUST CO.
150, rue Frontenac—LO. 9-9371
SHERBROOKE 252-51

34 Autos à vendre

L'HIVER N'EST PAS FINI
C'est le temps plus que jamais de vous procurer une bonne voiture chez
N. V. CLOUTIER INC.
GARANTIE 50/50 — 30 jours
TERMES ET ECHANGES ACCEPTÉS

No 673 A 62 Chevrolet 6, Biscayne, sedan, radio, millage 4,800 milles. \$2,295.
No 697 A 62 Volkswagen de luxe \$1,450.
No 198 A 62 Chrysler Saratoga, sedan, équipé, bas millage \$1,750.
No 170 A 62 Austin 850, Station Wagon \$1,250.
No 124 A 61 Dodge 6 cylindres, coupé, Hard top, radio, trans. automatique, 24,600 milles. \$1,995.
No 152 A 61 Zéphir 6 cylindres, sedan, radio \$1,375.
No 153 A 61 Rambler 6 cylindres, Classic sedan, trans. automatique \$1,675.
No 155 A 61 Chevrolet 6 cylindres, Biscayne, coach, bas millage \$1,875.
No 158 A 61 Valiant V-200, sedan, trans. auto. \$1,675.
No 157 A 61 Dodge V-8, Seneca, sedan, trans. automatique, radio. \$1,750.
No 166 A 61 Chrysler Windsor, hard top, coupé, équipé au complet. \$2,550.
No 200 A 61 Corvair 6 cylindres, série 500, coach. \$1,550.
No 672 C 60 Dodge 6 cylindres, Seneca, sedan, radio, trans. automatique. \$1,275.
No 128 A 2 Dodge 60 Volkswagen De Luxe — \$1,050.
No 666 B 60 Morris 850, coach. \$650.
No 165 A 60 Oldsmobile 88, coupé, H. Top, équipé au complet—\$1,975.
No 178 A 60 Chevrolet 6 cylindres, Biscayne, coach. \$1,550.
No 142 A 59 Plymouth 6 cylindres, Savoy, sedan, radio. \$1,150.
No 116 B 59 Renault Dauphine, sedan. \$550.

No 164 A 59 Buick Le Sabre, sedan, autom., radio. \$1,475.
No 136 B 59 Consul, 4 cylindres, sedan, radio. \$875.
No 175 A 59 Cadillac, F l e e t wood, sedan, H. Top, équipé au complet, très propre. \$2,975.
No 154 B 59 Studebaker 6 cylindres, Lark, sedan. \$1,100.
No 205 A 58 Mercury Monterey, sedan, équipé au complet. \$875.
No 645 B 58 Volkswagen Custom, coach. \$850.
No 104 B 58 Volkswagen Karmann Ghia, décapotable, radio, très propre. \$1,450.
No 591 B 58 Ford 8 cylindres, Station Wagon, équipé au complet. \$850.
No 577 B 58 Dodge 6 cylindres, Regent sedan—\$850.
No 677 A 57 Buick Spécial, sedan, H. Top—\$875.
No 522 A 57 Dodge V-8, Régent, sedan. \$775.
No 163 B 57 Buick Spécial, sedan. \$875.
No 135 A 57 Plymouth 8 cylindres, sedan—\$775.
No 192 B 57 Buick Roadmaster, H. Top, Coupé. \$895.
No 603 B 57 Oldsmobile 88, sedan, A. R. — \$850.

25B Divers à vendre

ACHETEZ MAINTENANT!
Pendant qu'il nous en reste
Nous n'avons que quelques voitures à vous offrir.

1962 Impala convertible tout équipé
1961 Volkswagen, radio.
1961 Sunbeam décapotable.
1959 Chevrolet V-8, automatique.
1959 Dodge Station Wagon, 4 p.
1958 Meteor, 4 portes, sedan, V-8, automatique, radio.
1962 Renault "Gordini"
1960 Chevrolet "Belair" V-8, automatique.
1958 Ford Station wagon

1962 Galaxie 500, V-8, automatique, 4 portes.
1962 Galaxie V-8, 4 portes.
1961 Envoy station wagon.
1960 Vauxhall Super
1961 Monarch 4 portes, sedan, tout équipé.
1961 Chevrolet
1960 Meteor station wagon, Contry, sedan.
1960 Hillman station wagon
1959 Meteor Station wagon
1959 Renault dauphine, 4 cylindres.

31 Autos à vendre

ACHETEZ MAINTENANT!
Pendant qu'il nous en reste
Nous n'avons que quelques voitures à vous offrir.

1962 Impala convertible tout équipé
1961 Volkswagen, radio.
1961 Sunbeam décapotable.
1959 Chevrolet V-8, automatique.
1959 Dodge Station Wagon, 4 p.
1958 Meteor, 4 portes, sedan, V-8, automatique, radio.
1962 Renault "Gordini"
1960 Chevrolet "Belair" V-8, automatique.
1958 Ford Station wagon

1962 Galaxie 500, V-8, automatique, 4 portes.
1962 Galaxie V-8, 4 portes.
1961 Envoy station wagon.
1960 Vauxhall Super
1961 Monarch 4 portes, sedan, tout équipé.
1961 Chevrolet
1960 Meteor station wagon, Contry, sedan.
1960 Hillman station wagon
1959 Meteor Station wagon
1959 Renault dauphine, 4 cylindres.

PAQUIN ET PAQUIN
Est Anvers
Tél: TE 2-2375 — TE 2-2333

BERNARD Les funéraires de M. Edouard Bernard, époux de Claire Lacoste, décédé à l'âge de 73 ans, à Sherbrooke, Québec, le 30 janvier 1963. Le convoi funéraire aura lieu le samedi 2 février 1963, à 10 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera chanté à 11 h. Inhumation au cimetière St-Philippe de Windsor. 207-3

PAQUIN ET PAQUIN
Est Anvers
Tél: TE 2-2375 — TE 2-2333

BERNARD Les funéraires de M. Edouard Bernard, époux de Claire Lacoste, décédé à l'âge de 73 ans, à Sherbrooke, Québec, le 30 janvier 1963. Le convoi funéraire aura lieu le samedi 2 février 1963, à 10 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera chanté à 11 h. Inhumation au cimetière St-Philippe de Windsor. 207-3

59 Hommes demandés

UNE OPPORTUNITÉ
Voici une opportunité pour vous d'obtenir une carrière intéressante au sein d'une compagnie canadienne sérieuse, stable et progressive, qui s'occupe d'épargne, plan déductible d'impôt, Fonds mutuels et autres formes de placements.
NOUS OFFRONS
● Entraînement complet au candidat choisi.
● Rémunération supérieure à la moyenne.
● Chance d'avancement.
● Sécurité et prestige.
NOUS DEMANDONS
● 1 homme sérieux ambitieux et passé irréprochable.
● Expérience de vente préférable, mais non nécessaire.
● Agé de 25 à 35 ans.
● Désireux de se faire une carrière dans le domaine financier.
Pour obtenir formulaires nécessaires et autres détails, appelez LO 9-2974, durant les heures de bureau ou écrivez à Boîte 77, La Tribune, Sherbrooke. 288-3

ASSURANCE
Jeune homme ayant 12e année, désireux faire carrière comme ajusteur d'assurance, aucune expérience essentielle. Tous bénéfices accordés. Répondre par écrit, mentionnant âge, instruction
BOITE 80, LA TRIBUNE.

60 Hommes, femmes demandés

GAGNEREZ-VOUS PLUS DE \$10,000. en 1963?
Une compagnie entièrement canadienne, distributrice de fonds mutuels, a besoin de représentants et représentants agressifs et sérieux pour vendre l'un des meilleurs FONDS MUTUELS canadiens, dans toute la région des Cantons de l'Est.
EXCELLENTE COMMISSION
plus un revenu continu sur les programmes vendus au cours des mois précédents. Bonis spéciaux en plus. Vous pouvez commencer à plein temps ou à temps partiel. Aucune expérience n'est requise.
ENTRAINEMENT
Nous offrons, le soir, un cours complet sur tous les aspects des fonds mutuels, de même que sur la vente de placements.
AVANCEMENT RAPIDE
vers des postes plus importants. Le choix du personnel pour les postes clés se fait à même le personnel de la compagnie, et nous avons continuellement besoin de chefs de groupe et de gérants de succursales car notre jeune compagnie se développe rapidement.
PROTECTION ENTIERE POUR VOTRE FAMILLE
Assurance-groupe — Plan de retraite.
Composez LO 9-7488 pour un rendez-vous
SERVICES DE PLACEMENT UNIS (Québec) Ltée
(United Investment Services Ltd.)
67 Ouest rue King — Sherbrooke 288-3

34 Autos à vendre

L'HIVER N'EST PAS FINI
C'est le temps plus que jamais de vous procurer une bonne voiture chez
N. V. CLOUTIER INC.
GARANTIE 50/50 — 30 jours
TERMES ET ECHANGES ACCEPTÉS

No 673 A 62 Chevrolet 6, Biscayne, sedan, radio, millage 4,800 milles. \$2,295.
No 697 A 62 Volkswagen de luxe \$1,450.
No 198 A 62 Chrysler Saratoga, sedan, équipé, bas millage \$1,750.
No 170 A 62 Austin 850, Station Wagon \$1,250.
No 124 A 61 Dodge 6 cylindres, coupé, Hard top, radio, trans. automatique, 24,600 milles. \$1,995.
No 152 A 61 Zéphir 6 cylindres, sedan, radio \$1,375.
No 153 A 61 Rambler 6 cylindres, Classic sedan, trans. automatique \$1,675.
No 155 A 61 Chevrolet 6 cylindres, Biscayne, coach, bas millage \$1,875.
No 158 A 61 Valiant V-200, sedan, trans. auto. \$1,675.
No 157 A 61 Dodge V-8, Seneca, sedan, trans. automatique, radio. \$1,750.
No 166 A 61 Chrysler Windsor, hard top, coupé, équipé au complet. \$2,550.
No 200 A 61 Corvair 6 cylindres, série 500, coach. \$1,550.
No 672 C 60 Dodge 6 cylindres, Seneca, sedan, radio, trans. automatique. \$1,275.
No 128 A 2 Dodge 60 Volkswagen De Luxe — \$1,050.
No 666 B 60 Morris 850, coach. \$650.
No 165 A 60 Oldsmobile 88, coupé, H. Top, équipé au complet—\$1,975.
No 178 A 60 Chevrolet 6 cylindres, Biscayne, coach. \$1,550.
No 142 A 59 Plymouth 6 cylindres, Savoy, sedan, radio. \$1,150.
No 116 B 59 Renault Dauphine, sedan. \$550.

No 164 A 59 Buick Le Sabre, sedan, autom., radio. \$1,475.
No 136 B 59 Consul, 4 cylindres, sedan, radio. \$875.
No 175 A 59 Cadillac, F l e e t wood, sedan, H. Top, équipé au complet, très propre. \$2,975.
No 154 B 59 Studebaker 6 cylindres, Lark, sedan. \$1,100.
No 205 A 58 Mercury Monterey, sedan, équipé au complet. \$875.
No 645 B 58 Volkswagen Custom, coach. \$850.
No 104 B 58 Volkswagen Karmann Ghia, décapotable, radio, très propre. \$1,450.
No 591 B 58 Ford 8 cylindres, Station Wagon, équipé au complet. \$850.
No 577 B 58 Dodge 6 cylindres, Regent sedan—\$850.
No 677 A 57 Buick Spécial, sedan, H. Top—\$875.
No 522 A 57 Dodge V-8, Régent, sedan. \$775.
No 163 B 57 Buick Spécial, sedan. \$875.
No 135 A 57 Plymouth 8 cylindres, sedan—\$775.
No 192 B 57 Buick Roadmaster, H. Top, Coupé. \$895.
No 603 B 57 Oldsmobile 88, sedan, A. R. — \$850.

25B Divers à vendre

ACHETEZ MAINTENANT!
Pendant qu'il nous en reste
Nous n'avons que quelques voitures à vous offrir.

1962 Impala convertible tout équipé
1961 Volkswagen, radio.
1961 Sunbeam décapotable.
1959 Chevrolet V-8, automatique.
1959 Dodge Station Wagon, 4 p.
1958 Meteor, 4 portes, sedan, V-8, automatique, radio.
1962 Renault "Gordini"
1960 Chevrolet "Belair" V-8, automatique.
1958 Ford Station wagon

1962 Galaxie 500, V-8, automatique, 4 portes.
1962 Galaxie V-8, 4 portes.
1961 Envoy station wagon.
1960 Vauxhall Super
1961 Monarch 4 portes, sedan, tout équipé.
1961 Chevrolet
1960 Meteor station wagon, Contry, sedan.
1960 Hillman station wagon
1959 Meteor Station wagon
1959 Renault dauphine, 4 cylindres.

31 Autos à vendre

ACHETEZ MAINTENANT!
Pendant qu'il nous en reste
Nous n'avons que quelques voitures à vous offrir.

1962 Impala convertible tout équipé
1961 Volkswagen, radio.
1961 Sunbeam décapotable.
1959 Chevrolet V-8, automatique.
1959 Dodge Station Wagon, 4 p.
1958 Meteor, 4 portes, sedan, V-8, automatique, radio.
1962 Renault "Gordini"
1960 Chevrolet "Belair" V-8, automatique.
1958 Ford Station wagon

1962 Galaxie 500, V-8, automatique, 4 portes.
1962 Galaxie V-8, 4 portes.
1961 Envoy station wagon.
1960 Vauxhall Super
1961 Monarch 4 portes, sedan, tout équipé.
1961 Chevrolet
1960 Meteor station wagon, Contry, sedan.
1960 Hillman station wagon
1959 Meteor Station wagon
1959 Renault dauphine, 4 cylindres.

PAQUIN ET PAQUIN
Est Anvers
Tél: TE 2-2375 — TE 2-2333

BERNARD Les funéraires de M. Edouard Bernard, époux de Claire Lacoste, décédé à l'âge de 73 ans, à Sherbrooke, Québec, le 30 janvier 1963. Le convoi funéraire aura lieu le samedi 2 février 1963, à 10 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera chanté à 11 h. Inhumation au cimetière St-Philippe de Windsor. 207-3

PAQUIN ET PAQUIN
Est Anvers
Tél: TE 2-2375 — TE 2-2333

BERNARD Les funéraires de M. Edouard Bernard, époux de Claire Lacoste, décédé à l'âge de 73 ans, à Sherbrooke, Québec, le 30 janvier 1963. Le convoi funéraire aura lieu le samedi 2 février 1963, à 10 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera chanté à 11 h. Inhumation au cimetière St-Philippe de Windsor. 207-3

59 Hommes demandés

UNE OPPORTUNITÉ
Voici une opportunité pour vous d'obtenir une carrière intéressante au sein d'une compagnie canadienne sérieuse, stable et progressive, qui s'occupe d'épargne, plan déductible d'impôt, Fonds mutuels et autres formes de placements.
NOUS OFFRONS
● Entraînement complet au candidat choisi.
● Rémunération supérieure à la moyenne.
● Chance d'avancement.
● Sécurité et prestige.
NOUS DEMANDONS
● 1 homme sérieux ambitieux et passé irréprochable.
● Expérience de vente préférable, mais non nécessaire.
● Agé de 25 à 35 ans.
● Désireux de se faire une carrière dans le domaine financier.
Pour obtenir formulaires nécessaires et autres détails, appelez LO 9-2974, durant les heures de bureau ou écrivez à Boîte 77, La Tribune, Sherbrooke. 288-3

ASSURANCE
Jeune homme ayant 12e année, désireux faire carrière comme ajusteur d'assurance, aucune expérience essentielle. Tous bénéfices accordés. Répondre par écrit, mentionnant âge, instruction
BOITE 80, LA TRIBUNE.

60 Hommes, femmes demandés

GAGNEREZ-VOUS PLUS DE \$10,000. en 1963?
Une compagnie entièrement canadienne, distributrice de fonds mutuels, a besoin de représentants et représentants agressifs et sérieux pour vendre l'un des meilleurs FONDS MUTUELS canadiens, dans toute la région des Cantons de l'Est.
EXCELLENTE COMMISSION
plus un revenu continu sur les programmes vendus au cours des mois précédents. Bonis spéciaux en plus. Vous pouvez commencer à plein temps ou à temps partiel. Aucune expérience n'est requise.
ENTRAINEMENT
Nous offrons, le soir, un cours complet sur tous les aspects des fonds mutuels, de même que sur la vente de placements.
AVANCEMENT RAPIDE
vers des postes plus importants. Le choix du personnel pour les postes clés se fait à même le personnel de la compagnie, et nous avons continuellement besoin de chefs de groupe et de gérants de succursales car notre jeune compagnie se développe rapidement.
PROTECTION ENTIERE POUR VOTRE FAMILLE
Assurance-groupe — Plan de retraite.
Composez LO 9-7488 pour un rendez-vous
SERVICES DE PLACEMENT UNIS (Québec) Ltée
(United Investment Services Ltd.)
67 Ouest rue King — Sherbrooke 288-3

34 Autos à vendre

L'HIVER N'EST PAS FINI
C'est le temps plus que jamais de vous procurer une bonne voiture chez
N. V. CLOUTIER INC.
GARANTIE 50/50 — 30 jours
TERMES ET ECHANGES ACCEPTÉS

No 673 A 62 Chevrolet 6, Biscayne, sedan, radio, millage 4,800 milles. \$2,295.
No 697 A 62 Volkswagen de luxe \$1,450.
No 198 A 62 Chrysler Saratoga, sedan, équipé, bas millage \$1,750.
No 170 A 62 Austin 850, Station Wagon \$1,250.
No 124 A 61 Dodge 6 cylindres, coupé, Hard top, radio, trans. automatique, 24,600 milles. \$1,995.
No 152 A 61 Zéphir 6 cylindres, sedan, radio \$1,375.
No 153 A 61 Rambler 6 cylindres, Classic sedan, trans. automatique \$1,675.
No 155 A 61 Chevrolet 6 cylindres, Biscayne, coach, bas millage \$1,875.
No 158 A 61 Valiant V-200, sedan, trans. auto. \$1,675.
No 157 A 61 Dodge V-8, Seneca, sedan, trans. automatique, radio. \$1,750.
No 166 A 61 Chrysler Windsor, hard top, coupé, équipé au complet. \$2,550.
No 200 A 61 Corvair 6 cylindres, série 500, coach. \$1,550.
No 672 C

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Permutation hier', 'Hauf', 'Bas', 'Ferm.', and various stock symbols like 'Alcan', 'Alum', 'Alum 2pt', etc.

FONDS MUTUELS

Table of mutual fund data with columns for 'Off.', 'Dem.', 'Ferm.', and fund names like 'All Can Com', 'All Can Div', 'American Growth', etc.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data with columns for 'Permutation hier', 'Hauf', 'Bas', 'Ferm.', and stock symbols like 'Alcan', 'Alum', 'Alum 2pt', etc.

COURS DE LA BOURSE DE TORONTO

Large table of Toronto stock market data with columns for 'Permutation hier', 'Hauf', 'Bas', 'Ferm.', and various stock symbols like 'Alcan', 'Alum', 'Alum 2pt', etc.

Le plus bas depuis le 15 novembre

Le taux d'intérêt des billets du Trésor tombe à 3.65%

Emprunts scolaires

Le Gardeur Bonin Les commissaires d'écoles provinciales de Le Gardeur, comté de l'Assomption, a vendu jeudi...

Chicoutimi-Nord

Les commissaires d'écoles de la municipalité de la ville de Chicoutimi-Nord, comté de Chicoutimi ont vendu, mercredi...

Fruits et légumes

MONTREAL (PC) — Voici, telle que publiée par le service de l'horticulture du ministère provincial de l'Agriculture...

Ventes immobilières

L. Robert Beauchemin à Freddy Lehoucq, 15-561, 15-57-1, 15-56-2 et 15-57-2-9 Ascot.

Prix des denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal hier midi par le ministère fédéral de l'Agriculture...

NOMINATION CHEZ GILLETTE

Monsieur B. A. Hall, vice-président de Gillette of Canada Limited, annonce la nomination de Monsieur André Hébert...

Fléchissement de l'indice de l'embauche

OTTAWA (PC) — L'indice de l'embauche dans l'industrie a fléchi de un pour cent au Canada durant le mois de novembre...

A L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

OTTAWA, (PC) — Le taux d'intérêt des billets du Trésor est descendu hier à 3.65 pour cent de 3.78 pour cent qu'il était la semaine dernière.

Marché des bestiaux

MONTREAL (PC) — Cette semaine, sur la place de Montréal, les prix des bestiaux se sont révélés généralement fermes avec une assez nette tendance à la hausse.

Les bonnes génisses cotées \$20 à \$26; les moyennes \$18 à \$19 et les ordinaires \$13.25 à \$18.75.

Dividendes

Canada Maltng Co. Ltd., 50 cents, 15 mars, inscription 15 février. Revenue Properties Co. Ltd., 32 1/2 cents l'action privilégiée...

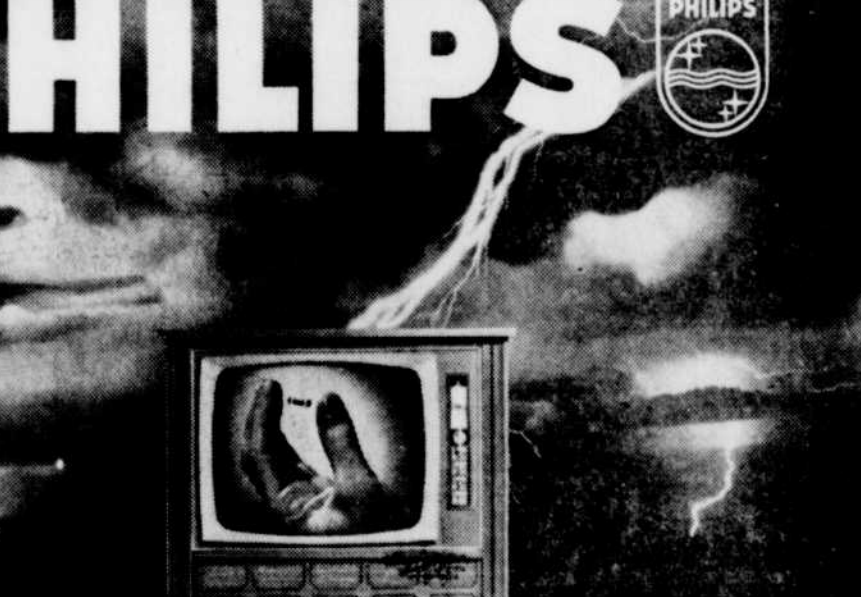
Consultez-nous pour PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

Inspection immédiate Pas de frais de renouvellement Conditions et termes de remboursement propres à chaque individu. Taux d'intérêt — 7%

Sherbrooke Trust Company

75 nord, rue Wellington — Tél. LO 2-3845 — Sherbrooke, P.Q.

PHILIPS



Grâce à Monitron TV, Philips a résolu les brûlages causés par le haut voltage et vous offre la première

garantie de 2 ans sur lampe-écran au Canada!

La lampe-écran est la pièce qui sert le plus dans votre appareil de télévision. C'est aussi la plus dispenseuse. Plusieurs lampes-écran brûlent prématurément...

Le dispositif Monitron TV permet donc d'obtenir une plus belle image, plus régulière et plus constante, et une durée prolongée de la lampe-écran.

Le nouveau circuit Philips avec Monitron offre une protection si exceptionnelle que la lampe-écran est maintenant garantie pendant deux années entières.

L'idée du dispositif Monitron provient des parafoudres géants Thyrite qui protègent les transformateurs de courant domestiques contre la foudre.

MONTREAL (PC) — L'Assurance-Vie Desjardins est heureuse d'annoncer la nomination de M. Hilaire Beliveau au Conseil d'administration.

Le prix moyen des billets de trois mois vendus hier a été de \$99.98, soit un rendement moyen de 3.65 pour cent.

Le taux des billets d'her se compare avec le sommet record de 6.16 pour cent du 13 août 1959, et le creux record de 87 pour cent du 31 juillet 1958.

Les prix moyens de la vente d'hier des billets de 182 jours Caisse populaire Ste-Jeanne a été de \$98.154, soit un rendement moyen de 3.77 pour cent.

Le plus haut rendement a été de 3.79 et le plus bas de 3.74.



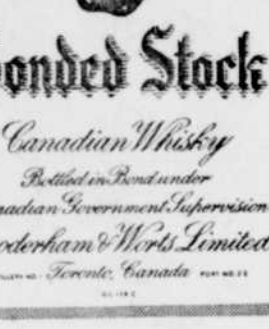
M. HILAIRE BELIVEAU L'Assurance-Vie Desjardins est heureuse d'annoncer la nomination de M. Hilaire Beliveau au Conseil d'administration.



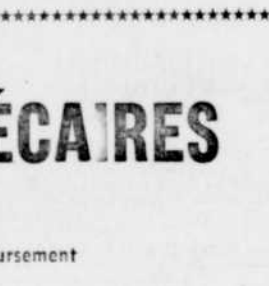
M. JEANNE Caisse populaire Ste-Jeanne et membre de la Commission de crédit de l'Union régionale des Caisse populaires de Sherbrooke.



M. HILAIRE BELIVEAU L'Assurance-Vie Desjardins est heureuse d'annoncer la nomination de M. Hilaire Beliveau au Conseil d'administration.



M. JEANNE Caisse populaire Ste-Jeanne et membre de la Commission de crédit de l'Union régionale des Caisse populaires de Sherbrooke.



Vous aurez à débourser beaucoup plus pour égaler sa célèbre saveur!

Canada Maltng Co. Ltd., 50 cents, 15 mars, inscription 15 février.

Revenue Properties Co. Ltd., 32 1/2 cents l'action privilégiée, 15 février, inscription 31 janvier.

Photogravure et Electrotypers Ltd., 40 cents l'action ordinaire, 1er mars, inscription 15 février.

Abonnez-vous à La Tribune G & W est la plus ancienne distillerie au Canada — établie en 1832

PHILIPS



Grâce à Monitron TV, Philips a résolu les brûlages causés par le haut voltage et vous offre la première

garantie de 2 ans sur lampe-écran au Canada!

La lampe-écran est la pièce qui sert le plus dans votre appareil de télévision. C'est aussi la plus dispenseuse. Plusieurs lampes-écran brûlent prématurément...

Le dispositif Monitron TV permet donc d'obtenir une plus belle image, plus régulière et plus constante, et une durée prolongée de la lampe-écran.

Le nouveau circuit Philips avec Monitron offre une protection si exceptionnelle que la lampe-écran est maintenant garantie pendant deux années entières.

L'idée du dispositif Monitron provient des parafoudres géants Thyrite qui protègent les transformateurs de courant domestiques contre la foudre.

MONTREAL (PC) — L'Assurance-Vie Desjardins est heureuse d'annoncer la nomination de M. Hilaire Beliveau au Conseil d'administration.

Le prix moyen des billets de trois mois vendus hier a été de \$99.98, soit un rendement moyen de 3.65 pour cent.

Le taux des billets d'her se compare avec le sommet record de 6.16 pour cent du 13 août 1959, et le creux record de 87 pour cent du 31 juillet 1958.

Les prix moyens de la vente d'hier des billets de 182 jours Caisse populaire Ste-Jeanne a été de \$98.154, soit un rendement moyen de 3.77 pour cent.

Le plus haut rendement a été de 3.79 et le plus bas de 3.74.



DISPONIBLE SEULEMENT PAR L'ENTREMISE DES MARCHANDS PHILIPS AUTORISÉS D'APPAREILS DE TÉLÉVISION